VOLUME XIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 21 AVRIL 1926 — NUMERO [illegible]

Abonnement [illegible] "L[illegible]" A[illegible]
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones . . . A 1816—A 1817
Publié par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
[illegible], avenue McDermot

PARLEMENT FEDERAL

M. ROBB ANNONCE 25 MILLIONS DE REDUCTIONS DE TAXES

Importantes réductions dans l'impôt sur le revenu à partir de l'année 1925 — Plus de timbres sur les reçus — Le retour au timbre de deux sous pour le Canada et les Etats-Unis — Réduction des droits de douane sur les automobiles

Ottawa — Le ministre des Finances a présenté, jeudi après-midi, à la Chambre, l'exposé budgétaire du pays. C'est la troisième fois que M. Robb s'acquitte de sa tâche, et il l'a fait avec plus d'aisance, de facilité et de clarté que l'an dernier. C'est peut-être que ses déclarations sur la prospérité du pays, le bon état de nos finances, enfin une substantielle réduction de la taxe lui permettaient d'affronter l'opposition la tête haute et lui donnaient l'occasion de mettre le gouvernement en meilleure posture auprès de l'électorat. Quoi qu'il en soit, M. Robb peut se réjouir d'avoir présenté un budget très optimiste et bien populaire dans son ensemble. Aussi peut-il être certain que quelques-unes de ses déclarations ont été accueillies avec beaucoup de joie par la population de notre pays.

Diminution des taxes

Au premier coup d'oeil, ce qui frappe le plus, c'est la diminution du fardeau de la taxe. Et le ministre des Finances s'est engagé dans une voie où il faut l'inviter à continuer. Une diminution des charges des contribuables, d'environ vingt-cinq millions de dollars par année ne peut être que bienfaisante. Et c'est pourquoi l'annonce de la réduction de l'impôt sur le revenu a rencontré l'approbation générale. L'exemption est portée de $2,000 à $3,000 pour les personnes mariées ou tenant feu ou pour tout autre soutien de parent; et de $1,000 à $1,500 dans le cas des autres personnes. De plus, la réduction de l'impôt sur le revenu est complète sur toute la ligne. C'est, sans contredit, la mesure la plus populaire que le gouvernement ait encore adoptée.

Deux mesures populaires

L'abolition de la taxe sur les reçus, le retour à l'ancien tarif postal pour les lettres destinées au Canada et aux Etats-Unis sont deux autres mesures de nature à créer un contentement général parmi le peuple. A mesure que l'on s'éloigne de la guerre, les charges spéciales que les contribuables ont dû s'imposer pendant cette période doivent disparaître. Et c'est ainsi qu'avec une sage administration, favorisée d'ailleurs par la surveillance étroite d'une pointilleuse opposition, et une diminution espérée des dépenses départementales, le peuple canadien verra disparaître avec joie toutes ces mesures de guerre qui viennent l'ennuyer et sont, en plus, une surcharge au fardeau déjà si lourd des impôts.

Outre certaines autres modifications tarifaires plus ou moins importantes, il faut mentionner la réduction de quinze pour cent sur les droits douaniers pour les automobiles dont la valeur de détail est inférieure à $1,200, pour les voitures automobiles et camions automobiles et pour les motocyclettes. Si la réduction annoncée est accueillie favorablement dans l'ouest et l'est du pays, il n'en est pas de même pour l'Ontario. Et les députés conservateurs des centres de l'industrie canadienne de l'automobile protestent contre un tel coup porté aux industries canadiennes de Windsor, de Ford, etc. C'est sur ce point que se porteront en particulier les attaques des conservateurs, justifiées par les déclarations antérieures du premier ministre: que les questions de tarif allaient être référées à la nouvelle Commission du Tarif.

Ce sont là quelques-uns des principaux points du budget relatifs aux impôts et au tarif. Il y a encore d'autres points qu'il est intéressant de noter dans le discours du ministre des Finances: balance favorable du commerce, excédent des recettes sur les dépenses, réduction de la dette nationale, prospérité marquée des revenus de nos chemins de fer nationaux, règlements très favorables d'emprunt contractés pendant la guerre.

En résumé, M. Robb peut se réjouir d'avoir présenté un budget où les réductions d'impôts sont bien substantielles et qui apporteront un allègement au fardeau du contribuable canadien.

25 millions d'impôts de moins

Les réductions d'impôts annoncées par M. Robb peuvent se résumer comme suit:

1o. Importantes coupures de l'impôt sur le revenu. Les gens mariés ne paieront qu'à compter de $3,000 et les célibataires de $1,500. L'exemption de $500 par enfant de moins de 18 ans reste. La réduction prend effet même pour l'année 1925. Où l'on payait $40 on ne paiera rien; où l'on payait $80 on paiera $20; où l'on payait $126 on paiera $40.

2o. Réduction de 35 pour cent à 20 pour cent et moins des droits de douane sur les automobiles à voyageurs de $1,200 et moins, prix de détail, sur les camions, camionnettes et motocyclettes, et à 27½ sur les autos de plus de $1,200. Ceci prend effet immédiatement.

3o. Abolition du timbre sur les reçus.

4o. Retour au timbre de 2 sous, le 1er juillet 1926, pour les lettres au Canada et aux Etats-Unis.

5o. Le tarif des douanes sur les importations des Antilles est diminué sur différents points de détail.

6o. Le tarif de préférence britannique ne vaudra, du 1er janvier 1927, que sur les importations faites directement, sans transbordement par un port canadien.

7o. Les dividendes des compagnies sont taxés chez ceux qui les reçoivent, comme leur revenu personnel.

Les fabricants de tabac, de cigarettes, de cigares, les importateurs et les fabricants d'alcools et de vins ne reçoivent aucun dégrèvement de taxes de douanes ou d'accise. Les fabricants d'automobiles canadiens toucheront une remise de droits (drawback) moyennant certaines conditions.

La discussion sur le budget

La discussion sur le budget a commencé mardi.

FRANCE-CANADA

Les liens intellectuels qui doivent exister entre la France et le Canada

Paris — Le Comité France-Amérique a donné un dîner en l'honneur des trois délégués français au congrès de la Conférence nationale d'éducation, MM. André Honnorat, Jean Bruhnes et Etienne Gilson.

Les orateurs ont été le sénateur Raoul Dandurand, M. Edouard Montpetit et les trois hôtes d'honneur qui ont remercié.

M. Dandurand s'est attaché à décrire l'oeuvre de résistance accomplie par la race française en Amérique où les 6,000 colons qui sont venus de France ont essaimé au point d'avoir créé une race de plus de trois millions.

M. Edouard Montpetit a fait une magnifique allocution en présentant la santé des hôtes d'honneur. Il a dit que nous devons resserrer nos liens intellectuels avec la France si nous voulons résister avantageusement à l'américanisation. C'est ainsi que le Canada français servira les plus hauts intérêts de l'Empire britannique.

M. Honnorat a dit la belle leçon de résistance que la France peut venir chercher au Canada. Il a parlé de la culture latine qui n'est aucunement opposée, a-t-il fait remarquer, à l'Empire britannique.

MM. Bruhnes et Gilson ont aussi parlé des liens intellectuels qui doivent unir le Canada et la France et ce dernier a dit que ce sera la sauvegarde de l'Empire britannique que de préserver les civilisations anglaise et française en Amérique.

M. Taschereau au congrès de Chicago

Québec — Le premier ministre Taschereau assistera au Congrès international eucharistique de Chicago au mois de juin ainsi que la plupart de ses collègues. Le premier ministre sera accompagné de Mme Taschereau. Les ministres qui se rendront à Chicago sont MM. J.-E. Caron, Honoré Mercier, J.-E. Perrault, Athanase David et Martin Madden.

S. G. Mgr Langlois, administrateur de l'archidiocèse de Québec, et quelque deux cents catholiques du district feront le voyage ainsi que le maire et les conseillers municipaux.

SIX VICTIMES DE L'INONDATION DANS L'ALBERTA

Le père, la mère et leurs quatre enfants sont emportés par un torrent d'eau et de glace

Edmonton — Toute une famille de six membres, Fred Brestlin, sa femme et quatre enfants dont l'aîné a neuf ans, ont perdu la vie dans une terrible inondation de la rivière Athabasca, jeudi après-midi.

Le père est un fermier du district de Whitecourt, où il demeurait depuis quelques années. D'après un rapport de la police, la famille Brestlin se trouvait dans un grand wagon tiré par des chevaux; elle suivait la route qui traverse les terres basses, à un quart de mille environ de la rivière, dont le cours était arrêté par un barrage de glace.

Soudain, le barrage de glace qui retenait l'eau dans la rivière céda sur un côté et le torrent de glace et d'eau se précipita en rugissant dans les terres basses, venant directement contre les voyageurs. Il leur était impossible de s'échapper. En un instant le wagon fut emporté par l'inondation, avec les six malheureux qui s'y cramponnaient dans l'espoir de sauver leurs vies. Les chevaux réussirent à se débarrasser du wagon et des habitants du district vinrent à leur secours peu de temps après. Le lendemain matin, on retrouva la boîte du wagon renversée à l'endroit où le torrent s'était arrêté.

Tant que l'eau ne se sera pas retirée, il y a peu d'espoir de retrouver les corps des victimes.

MEDERIC MARTIN A SA REVANCHE

Sa victoire aura probablement pour effet de provoquer des élections avant la prochaine session

Montréal — Lorsqu'on lui a appris qu'il écrasait son adversaire le plus sérieux par 24,000 voix, M. Martin a déclaré avec une évidente satisfaction: "J'ai ma revanche de 1924".

Il a été immédiatement entouré et acclamé par une foule énorme.

M. Martin a remercié l'élément israélite d'avoir voté en sa faveur à raison de 99½ pour cent. "Ce qui me fait le plus plaisir, c'est que les Anglais ont voté en ma faveur en plus grand nombre que jamais, dans Saint-Jacques, dans Saint-Georges, Saint-Joseph et Notre-Dame de Grâce. Je ne l'oublierai pas et si jamais j'ai l'occasion de le reconnaître, je le ferai. La reconnaissance est une chose rare en ce bas monde, mais dans une occasion semblable, je la manifeste avec tout mon coeur et de nouveau je vous assure, mes amis, que je ne l'oublierai jamais."

Conséquences politiques

Québec — Dans les milieux politiques on croit que l'élection de M. Médéric Martin à la mairie de Montréal aura pour effet d'inciter le gouvernement provincial à faire des élections générales avant la prochaine session. On fait remarquer que le programme électoral de M. Martin comportait la demande à la Législature provinciale de pouvoirs plus étendus pour le maire de Montréal. Or, le gouvernement, et davantage le Conseil législatif, au cours de la dernière session, se sont prononcés en faveur du maintien des pouvoirs actuels du Comité exécutif, malgré les demandes faites par les membres du Conseil municipal de Montréal.

Dans les milieux politiques, on affirme que le gouvernement préférera faire des élections générales avant la prochaine session, afin de ne pas être embarrassé par les démêlés qui pourraient surgir le jour où M. Martin reviendra devant la Législature demander des pouvoirs plus étendus pour le maire de Montréal.

Lors de la discussion du bill de Montréal au Comité des bills privés du Conseil législatif, il y eut une lutte serrée entre MM. Perron, leader du gouvernement, et M. Martin. Le succès de ce dernier est un nouveau coup donné à la popularité de M. Perron dans Montréal.

QUEBEC — Le capitaine J.-E. Bernier, le grand explorateur des mers arctiques, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention d'abandonner ses voyages vers le pôle. Il est âgé de 74 ans.

Nouvelles Brèves

REGINA — P.-C. Kidd, commissaire de l'industrie laitière de la Saskatchewan depuis 1924, a démissionné pour prendre un emploi dans la compagnie De Laval.

SASKATOON — [illegible]-T. George, ancien organisateur en chef de l'Union des Fermiers du Canada, est mort de la tuberculose, à l'âge de 41 ans. On dit qu'il était parent de David Lloyd George.

OTTAWA — M. Louis-Philippe Geoffrion, greffier de l'Assemblée législative de Québec, et M. Gustave Lanctôt, archiviste fédéral français, viennent tous deux d'être faits membres de la Société royale.

TORONTO — L'ex-premier ministre Drury a été réélu président de l'association des progressistes de l'Ontario.

OTTAWA — Il est tombé de quatre à cinq pouces de neige à Ottawa vendredi matin.

QUEBEC — Le procès d'Eugène Bilnouette s'instruit cette semaine. Il est accusé d'avoir étranglé sa mère.

OTTAWA — Sir Robert Borden a été élu président de la Société de la Croix Rouge Canadienne.

MONTREAL — Un verrat noir, devenu enragé, a mordu à la cuisse Alcide Ethier, 19 ans, de Coteau Station, qui est mort de la perte de son sang.

LES TROIS-RIVIERES — Le sacre de S. G. Mgr O.-A. Comtois, évêque-élu de Barca et auxiliaire au siège de Trois-Rivières, aura lieu le 29 juin prochain.

LES TROIS-RIVIERES — La Révérende Mère Marie du Carmel a été élue supérieure générale des Ursulines de notre ville, succédant à la Révérende Mère Saint-François-Xavier, décédée récemment.

PARIS — Mme Herminie, duchesse de Rohan, auteur et peintre, est décédée à l'âge de 73 ans.

PARIS — L'Académie des Sciences a élu l'explorateur bien connu, Jean Charcot. Il s'agissait de procéder au remplacement de M. Tisserand, décédé.

MADRID — Un communiqué officiel dit que la France et l'Espagne se sont définitivement entendues au sujet des conditions de paix qui seront proposées aux Rifains.

PARIS — Le compositeur Louis-Alexandre Droccos vient de succomber à une douloureuse maladie, à son domicile.

BELFAST, Irlande — Sir James Craig, premier ministre de l'Ulster, visitera le Canada durant les mois d'août et de septembre.

PARIS — M. Rosny aîné est élu président de l'Académie Goncourt.

PARIS — Sir Lomer Gouin, ancien ministre de la Justice du Canada, a inauguré l'hospice des enfants au Mont Saint-Eloi, à l'ouest de Vimy, où tant de Canadiens succombèrent les armes à la main durant la guerre.

Les catholiques aux Etats-Unis

New-York — D'après un rapport de P.-J. Kennedy and Sons, le nombre des catholiques aux Etats-Unis s'est élevé de 224,694 membres au cours de la dernière année, soit près d'un tiers de l'augmentation totale pour toutes les églises chrétiennes dans le pays.

D'après ces statistiques, il y a 24,252 prêtres catholiques au pays tandis que 12,592 jeunes gens se préparent à le devenir. Il y a plus de 2 millions d'élèves dans les écoles paroissiales.

Ces statistiques de l'augmentation des catholiques ne sont pas complètes, fait-on remarquer, parce que plusieurs diocèses donnent les chiffres de l'année précédente lorsqu'il y a eu augmentation. Le nombre des prêtres a augmenté de 650 au cours de l'année.

L'hon. H.-S. Béland démissionne

Ottawa — L'hon. H.-S. Béland a démissionné comme ministre de la santé et du rétablissement civil des soldats et l'hon. J.-C. Elliott, ministre du travail, a été assermenté comme ministre de ces deux départements. Cette démission a pour but de réduire le nombre des ministres. M. Béland gardera cependant son siège au Sénat.

DEUX NOUVELLES PROVINCES DES OBLATS DE M. I.

Une province anglaise à New Westminster, C.-A., et une province allemande à Régina, Sask.

D'après deux rescrits en date du 8 mars dernier, la Sacrée Congrégation des Religieux autorise le T. R. P. supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, S. G. Mgr Dontenwill, à fonder deux nouvelles provinces au Canada. La première sera connue sous le nom de Saint-Pierre de New Westminster et comprendra les maisons, districts, résidences et oeuvres qui constituent présentement le vicariat des missions de la Colombie-Britannique. Cette province est spécialement destinée à grouper toutes les communautés et les oeuvres de langue anglaise déjà existantes et à créer au Canada.

Elle sera ainsi constituée: provincial, le R. P. John Welsh, O.M.I., dont les conseillers seront les RR. PP. William O'Boyle, Victor Bohr, Ambroise Madden et Henri Thyer. L'économe provincial sera le R. P. Julien Bédard, O.M.I.

Deuxième province

La deuxième province sera connue sous le nom de Sainte-Marie de Régina et sera spécialement destinée à grouper les communautés et les oeuvres de langue allemande du Canada. Elle sera constituée comme suit: provincial, le R. P. Bernard Ueberberg, O.M.I., dont les conseillers seront les RR. PP. Paul Hilland, Philippe Funke, Jules Kohler, Léon Nandzik et l'économe provincial sera le R. P. Henri Boening.

Législature Provinciale

LA FIN D'ICI QUELQUES JOURS

On compte que la Chambre sera prorogée cette semaine

On entretient l'espoir que la Chambre pourrait être prorogée cette semaine. Personne ne s'en plaindra, ni les députés qui ont hâte de retourner chez eux, ni le public qui trouve que les sessions s'allongent d'année en année sans aucun motif.

Le plus vieux citoyen de la province, S.-W. Stevenson, de Fort Garry, dont la tête vénérable a été blanchie par les neiges de 102 hivers, est venu s'asseoir dans la galerie des visiteurs de marque. On a suspendu les règlements en son honneur, afin de lui permettre de dire quelques mots aux députés. Il avait déjà fait pareille visite à nos législateurs l'année dernière et il semble y prendre goût. Le sympathique vieillard a été l'objet d'une manifestation à laquelle tous ont pris part. Le premier ministre a déclaré que la longévité de M. Stevenson fait honneur au climat du Manitoba aussi bien qu'à lui-même. Le centenaire, d'une voix forte et distincte, a souhaité à tous ses auditeurs de vivre aussi vieux et aussi heureux que lui.

Nouvelle commission de crédit rural

Reprenant son discours sur l'administration du crédit rural, M. Norris a recommandé une commission composée d'un banquier, d'un homme d'affaires et d'un fermier pour remplacer la présente administration et placer le système du crédit rural sur une vraie base d'affaires.

Le premier ministre Bracken a expliqué que la politique du gouvernement était d'administrer le système avec précaution et de protéger le placement de plus de deux millions. Il a déclaré que si seulement ceux qui empruntent du gouvernement reconnaissaient qu'ils ont la même obligation de rembourser promptement que s'ils empruntaient à des banques ou autres institutions financières, l'administration du service en serait grandement facilitée.

Les chartes des chemins de fer

A la suite d'un débat assez vif, le comité plénier a adopté les bills garantissant les chartes aux trois compagnies qui se proposent de construire des chemins de fer dans les territoires miniers du Manitoba. M. Bracken a déclaré que le gouvernement provincial n'avait reçu aucune notification officielle que le Canadien National construirait le chemin de fer vers le district de Flin Flon si la province fournissait les garanties. Il a ajouté que trois raisons avaient poussé le gouvernement à se faire autoriser à aider la construction de ces chemins de fer: 1e, ils ouvriraient une région minière excessivement riche; 2e, ils rendraient cette région tributaire du Manitoba et non d'ailleurs; 3e, en ouvrant de nouveaux champs d'industrie, ils aideraient à combattre le chômage.

Loi des liqueurs

Les bills destinés à resserrer la mise en vigueur de la loi des liqueurs ont enfin été adoptés en troisième lecture. Les conservateurs et les travaillistes ont maintenu leur opposition jusqu'à la fin. La fameuse clause augmentant de $50,000 la somme que la Commission des liqueurs doit fournir à même ses profits pour assurer l'application de la loi a surtout soulevé un long débat.

Quatrième Tournée artistique de la "Liberté"

NN. SS. SINNOTT ET BELIVEAU ENCOURAGENT L'OEUVRE DE LA BONNE CHANSON DE FRANCE

Winnipeg, Man., le 6 avril 1926.

J'apprends, avec plaisir, que vous organisez une nouvelle tournée artistique de la "Liberté", avec le concours de M. et Mme Armand Duprat, artistes français. La Bonne Chanson de France, interprète fidèle des traditions religieuses et nationales de la mère-patrie des Canadiens français, complète en quelque sorte l'oeuvre du bon journal. Il serait à souhaiter que cette chanson se répandît de plus en plus dans nos familles pour y combattre l'influence désastreuse de certains chants et d'un genre de musique d'importation étrangère. Aussi suis-je très heureux d'encourager votre excellente initiative et de vous souhaiter, ainsi qu'à M. et Mme Duprat, tout le succès que méritent vos louables efforts.

Je désire vivement que la "Liberté" pénètre dans tous les foyers de langue française de mon diocèse. Voilà le message dont je vous fais l'ambassadeur auprès de ceux que vous aurez le plaisir de rencontrer. La "Liberté", voilà l'étendard autour duquel tous doivent se rallier; ce journal, en effet, fait valoir nos droits religieux et nationaux et se proclame leur défenseur; il mérite donc notre encouragement et notre appui.

Je vous bénis de tout coeur.

✠ ALFRED-ARTHUR,
Archevêque de Winnipeg.

Pass-a-Grille, Floride, le 6 avril 1926.

J'apprends que la "Liberté" prend sous ses auspices la tournée manitobaine "France Ariel Duprat". Ceux qui ont entendu ces artistes interpréter la chanson française voudront sans doute se donner le plaisir de les entendre de nouveau. La chanson américaine, parfois l'ignoble "jazz" envahissent nos foyers pour la destruction du goût artistique et du sens national. Réagir par tous les moyens à notre disposition contre semblable calamité est faire oeuvre nationale et la "Liberté" reste dans son rôle, poursuit l'oeuvre de ses fondateurs en prenant sous ses auspices la tournée "France Ariel Duprat".

Est-il nécessaire d'ajouter que je souhaite beaucoup de succès à nos artistes: leur succès sera à notre avantage puisque la bonne chanson française, qui ne doit pas quitter nos foyers, sera rendue plus attrayante par la manière vraiment artistique dont elle sera interprétée par M. et Mme Duprat qui ne sont plus des inconnus chez nous.

Veuillez me croire, M. le Directeur,

Votre tout dévoué,

✠ ARTHUR,
Archevêque de Saint-Boniface.

L'itinéraire de la tournée Duprat à travers le Manitoba comprend vingt-six de nos paroisses et plusieurs de celles-ci auront deux représentations avec deux programmes distincts. C'est dire que nous couvrirons à peu près toute la province et que la grande majorité de nos compatriotes pourra entendre les deux excellents artistes français.

Il s'agit d'une tournée populaire et les prix d'entrée seront naturellement populaires:

Sièges réservés . . . . 75 sous
Sièges simples . . . . 50 sous

Comme faveur spéciale à nos abonnés, nous accorderons à chacun d'entre eux deux billets réservés pour une piastre.

Chaque abonné en règle n'aura cependant droit qu'à deux billets réservés, même si son abonnement est payé pour plusieurs années.

On peut se procurer dès maintenant les billets par la poste en s'adressant à l'administration de la "Liberté".

Le recensement des provinces de l'Ouest commencera le 1er juin

Le recensement des provinces de l'Ouest commencera le 1er juin à minuit et toute personne vivant à cette heure devra y figurer. Les enfants nés plus tard et les personnes venues dans le pays après cette date ne seront pas comptés. Les commissaires des différents districts ont déjà été nommés et il reste à ces derniers à choisir les hommes qui visiteront les citoyens à domicile.

Un accident survenu à notre presse a retardé cette semaine le tirage du journal. Nos lecteurs voudront bien excuser ce retard involontaire.

Fin d'un litige de longue durée

Swift Current, Sask. — Le litige au sujet de la vente des terres des Mennonites à Swift Current vient enfin de se terminer. Il durait depuis près de six ans, après avoir été deux fois devant les cours canadiennes et une fois devant le conseil privé d'Angleterre. L'affaire en cause roulait autour de la vente de 105,790 acres de terre, pour la somme de quatre millions. Les Mennonites rentrent en possession de toutes leurs terres.

Mort du vétéran de l'orangisme

Saskatoon, Sask. — William-John Chambers, 89 ans, vétéran de l'orangisme dans le Dominion, est mort ici d'une maladie de coeur. Il demeurait dans la province depuis 16 ans; né en Irlande, il était venu au pays dès son bas âge. Dès l'âge de 18 ans il entrait dans la société des orangistes, où il est demeuré depuis 71 ans.

ECHOS D'EUROPE

"Papa" Joffre veut le salut du franc

Paris — Le maréchal Joffre, le sauveur de la France, tentera de gagner la bataille du franc. "Papa" Joffre a accepté la présidence du comité national chargé de demander des souscriptions aux citoyens et aux étrangers, en France. Ces souscriptions doivent servir à retirer les obligations de la Trésorerie non payées. Des bijoux, des bons et des dons en argent ont déjà été reçus. Les dons en argent, jusqu'ici, varient entre un demi-franc et 50,000 francs. Cette dernière somme a été souscrite par le président Doumergue.

L'inconvénient d'être député

Paris — L'autre jour, dans le métro, un voyageur pressé bouscula, paraît-il, quelque peu un employé qui fermait, sur son passage, le portillon donnant accès au quai. Un train entrait en gare. Le voyageur sauta dans un wagon. Tenace, l'employé vint l'y rejoindre.

— Descendez, lui dit-il, vous avez violé le règlement, etc.

— Allons donc! J'avais largement le temps de passer. Votre mauvaise volonté est évidente, etc.

On devine la scène. Les voyageurs en suivaient les péripéties avec curiosité. Ils commençaient même à prendre parti contre l'employé. Qui n'a pas été victime de l'arbitraire des gardiens de portillon?

Mais tout à coup la situation fut retournée. L'employé du Métro avait réussi à se faire donner la carte du "délinquant".

— Ah! ah! fit-il avec un rire cruel, vous êtes député... c'est un député...

Il avait haussé le ton, pour être entendu. Et la foule amusée de répéter:

— C'est un député... Ah! ah! c'est un député!

La solidarité était rompue. Des cris d'impatience s'élevèrent:

— C'est pas parce qu'il est député que nous devons rester en panne. Allons, ouste, qu'on le débarque et qu'on reparte... Qu'il s'arrange.

Un léger remous et... l'honorable parlementaire se trouva soudainement sur le quai, en tête à tête avec l'homme à la casquette galonnée.

Quoique membre influent de la majorité cartelliste, M. X... comprit alors la vanité des titres officiels et l'impopularité de la représentation populaire.

Les métamorphoses de M. Briand

M. Briand vient de modifier assez sensiblement sa physionomie...

Déjà, depuis le jour où, pour la première fois, il entrait à la Chambre la moustache épaisse, la chevelure en bataille, la figure de M. Briand avait suivi l'homme politique dans ses transformations.

Peu à peu, la moustache s'était assagie, la chevelure avait pris de savantes et harmonieuses ondulations: au leader révolutionnaire avait fait place l'homme de gouvernement!

Récemment, aux sénateurs ébahis, M. Briand est apparu plus affiné encore. La moustache, maintenant taillée en brosse, est on ne peut plus bourgeoise et la chevelure a reçu de tels coups de ciseaux qu'elle est devenue académique.

— Il nous lâche! murmura M. Bienvenu-Martin.

Et le marquis de Dion le couvrit de fleurs...

Un déserteur qui ne craint pas la guerre

Lorsque la France était en guerre, le jeune Emile Berger voulait se battre et défendre la patrie. Il n'avait pas alors dix-huit ans. Un beau jour, il revêtit un uniforme de son père et partit pour le front. On l'arrêta en route et on le traduisit en police correctionnelle pour port illégal d'uniforme. On l'acquitta comme ayant agi sans discernement.

Le jeune Berger prit de l'âge, et le temps vint où il dut faire son service militaire. Il fut affecté au 11me dragons à Colmar. Le métier de cavalier de seconde classe commença par ne pas lui déplaire. Mais, le 3 février 1921, il fut détaché au centre de colombophile de Strasbourg.

Là, il s'ennuya; vivre au milieu de pigeons, même voyageurs, leur donner du grain, leur attacher sous les ailes de petits tubes contenant des messages, ne plaisait guère au jeune soldat qui, au temps de la grande guerre, avait voulu faire le coup de feu. Six jours après, le 9 février, il déserta. On l'arrêta le 5 juin et on le ramena à son corps, au milieu de ses pigeons et de ses colombes, et on le mit, naturellement, en prévention de conseil de guerre. Il s'enfuit et fut de nouveau déserteur. Il vint à Paris, et comme ce déserteur, au fond, aimait le métier militaire, il s'engagea dans la Légion étrangère, sous le nom de North, qui était celui de sa mère.

Et le soldat North fut envoyé au Maroc. Là, il fut heureux, il batailla contre les Djellabas révoltés, fit le coup de feu contre les troupes d'Abb el Krim. Il prit part à de grands combats, souffrit de la chaleur et de la soif. Néanmoins, il aimait son bled marocain. Il était soldat pour se battre: il se battait et ne regrettait certes pas ses pigeons de Strasbourg.

Après quatre ans de batailles et d'héroïsme, on lui accorda une permission, et North vint à Paris. Mais cet excellent soldat d'Afrique se souvint que sa situation militaire était terriblement fausse, car North n'était autre qu'Emile Berger, porté déserteur. Alors il se rendit à la Place et se constitua prisonnier. On l'envoya, naturellement, devant le Conseil de guerre, où, après une émouvante plaidoirie de Me Jacques Marx, les juges l'ont acquitté.

Les Normands ont bien découvert l'Amérique

Lors des fêtes organisées récemment en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, l'archevêque de Philadelphie, le cardinal Dougherty, a vanté courtoisement les Normands: "Ils avaient découvert l'Amérique bien avant Colomb, a-t-il dit, et ils n'y sont pas restés, c'est que, malins, ils avaient prévu la prohibition des boissons alcooliques."

Voilà une déclaration américaine que le "Bulletin des Normands de Paris" a été bien heureux d'accueillir.

Les étudiants français

Paris — Une statistique établie par le ministère de l'Instruction publique montre qu'il y a eu, en 1925, 52,960 étudiants dans les Université françaises. Ce nombre comprend 44,170 Français, soit 35,714 hommes et 8,456 femmes, et 8,790 étrangers, dont 6,894 hommes et 1,896 femmes.

LES EVEQUES DE L'EST ET LA LIGUE DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES

Plusieurs évêques de l'Est ont bien voulu bénir la "Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest" et son "Bulletin". Voici les lettres élogieuses qu'ils ont adressées à la direction de cette oeuvre si intéressante:

S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette

Je suis heureux d'avoir fait la connaissance de votre oeuvre admirable et de son organe aux allures apostoliques. Vous ferez beaucoup de bien sous la direction éclairée de vos chefs spirituels, et en mettant au profit de nos petits frères de l'Ouest les talents que le Bon Dieu a départis à vous et à vos dévouées collègues. C'est avec empressement qu'à la suite de vos vénérés prélats, je vous apporte ma parole d'encouragement et ma plus cordiale bénédiction.

(Signé)
✠ Guillaume FORBES,
Evêque de Joliette.
19 mars 1926.

* * *

S. G. Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi

Je vous félicite de l'idée qu'ont eue les Institutrices Catholiques de l'Ouest de se grouper pour promouvoir leurs intérêts, et en particulier pour se fortifier mutuellement dans l'accomplissement des graves devoirs de leur profession. Vous avez fort heureusement compris que pour y réussir vous ne devez pas compter sur les seules ressources de la science et de l'organisation matérielle, mais qu'il faut mettre la prière et le sacrifice à la base de votre action tant individuelle que sociale. Le Bulletin de votre Ligue viendra à propos vous rappeler ces vérités, ranimer les bonnes volontés et unir les coeurs dans la poursuite du bien commun. Aussi suis-je heureux de bénir votre Ligue, son Bulletin et ses membres, et de leur souhaiter le plus grand succès dans leur noble et sainte tâche de l'éducation.

(Signé)
✠ M. T., Evêque de Chicoutimi.
23 mars 1926.

* * *

S. G. Mgr J.-E. Limoges, évêque de Laurier

J'ai reçu en effet votre "Bulletin". Je le trouve intéressant et bien fait. Il entretiendra l'union, la charité. Il apportera des encouragements et des consolations aux dévouées institutrices qui travaillent avec tant de zèle "chez vous" à la survivance de la foi, de la langue et des traditions canadiennes. Aussi, c'est de tout coeur que je bénis votre oeuvre.

(Signé)
✠ J.-Eug. LIMOGES,
Evêque de Mont Laurier.
23 mars 1926.

* * *

S. G. Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke

Votre Ligue m'arrive avec tous les petits de l'Ouest, qu'elle voudrait mieux porter vers le bon Dieu. Vous voulez que votre Bulletin soit un moyen d'unir plus étroitement les Institutrices de l'Ouest, pour les aider à mieux garder leur foi et à la donner plus pure aux enfants qui leur sont confiés. Si les institutrices sont fidèles à ce beau programme, elles seront les continuatrices efficaces de l'oeuvre admirable d'évangélisation de l'Ouest Canadien, accomplie par les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, au prix de si rudes labeurs et tant de sacrifices.

Puisque votre esprit de foi vous inspire la confiance que vous pouvez atteindre, plus sûrement, le beau et noble but que vous vous proposez, si vous pouvez compter sur la bénédiction des Evêques, à celle des Archevêques et Evêques de l'Ouest, soyez assurées que s'ajoute celle du vieil Evêque de Sherbrooke.

(Signé)
✠ PAUL, évêque de Sherbrooke.
23 mars 1926.

* * *

S. G. Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières

Je suis heureux de bénir vos travaux et de vous en féliciter. L'oeuvre accomplie là-bas, dans l'Ouest Canadien, par les Institutrices Catholiques doit évidemment compter parmi les plus nécessaires et les plus méritoires. Elle doit être à la fois chère au coeur de Dieu et hautement appréciée de tous ceux de nos compatriotes qui aiment véritablement leur religion. Le "Bulletin" qui est l'organe officiel de votre Association et qui reflète le zèle, le dévouement, le patriotisme, l'esprit de foi et d'apostolat dont elle est animée, est digne, en vérité, des plus grands éloges et du plus complet encouragement. Je lui souhaite une large diffusion et un succès toujours croissant.

Que Dieu daigne vous combler de grâces, ainsi que les enfants, auxquels vous consacrez le meilleur de votre vie.

Sincèrement vôtre en Notre-Seigneur,

(Signé)
✠ F.-X. CLOUTIER,
Evêque des Trois-Rivières.
24 mars 1926.

Livres à lire

Au Large!

Esquisse d'une méthode de conciliation universelle et d'intellectualité intégrale — Par Joseph Serre — Préface de Tancrède de Visan — Un beau volume in-8 couronne — Prix: 8 fr. 50, franco — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon.

Ce livre, essai philosophique de vaste envergure, est l'une des apologies les plus neuves du catholicisme.

L'auteur d'"Ernest Hello" et de la "Lumière du Coeur" condense ici la substance de l'idée dont toutes ses oeuvres sont le rayonnement en sens divers.

Il y expose, en de petits chapitres courts et précis, d'une lumineuse clarté, les procédés de sa méthode qui n'est autre que la largeur d'esprit.

Hâtons-nous d'ajouter que cette largeur d'esprit, impartiale orientation de toute l'âme à la vérité toute entière, n'a rien de commun en dépit du penchant de l'auteur pour le paradoxe, avec les formes négatives de la mentalité moderne.

Le mérite de Joseph Serre, disciple de Gratry et d'Hello, est d'ouvrir des horizons dont l'ampleur constitue l'orthodoxie même.

Le Songe de Gérontius

Par le Cardinal Newman — Traduction nouvelle par un agrégé de l'Université — Un beau volume in-16 Raisin — Prix: 2 fr. 80 franco — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon

Combien nous devons remercier le traducteur anonyme qui nous restitue dans toute sa beauté, l'oeuvre du Cardinal Newman, que certains considèrent comme le poème le plus remarquable et le plus saisissant qui existe dans la langue anglaise.

Newman étudie le voyage de l'âme quand elle quitte le corps pour paraître devant Dieu. "Profiscicere..." sors de ce monde, continue ta course: voyage, "trépas", dont le départ, les étapes, le terme, les émotions sont le sujet du "Songe de Gérontius". Qui donc avant le Cardinal Newman avait songé à ce sujet et surtout songé à nous le dire.

A sa parution le "Songe de Gérontius" exerça un charme profond aussi bien sur les lettrés que sur les autres. Merie Jenna comparait ce poème de la mort à un "Ooratorio". Il ne faut pas cependant le lire en curieux et dilettante, mais avec foi et c'est à cette seule condition qu'on peut le goûter et le comprendre.

Un Angoissant Problème

"Si Dieu existe, pourquoi le mal?", par l'abbé Camille Sadet, docteur en théologie — Un fort beau volume in-16 Jésus — Prix: 11 francs franco — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon.

Ce n'est pas sans motif que l'auteur a intitulé son travail "l'angoissant problème". La question du mal n'a cessé de préoccuper l'esprit humain et elle se présente toujours avec la même acuité.

Non seulement nous remarquons du désordre en nous, mais nous le constatons aussi autour de nous.

Alors surgissent du fond du coeur, quand nous sommes aux prises avec la souffrance et la douleur, ces palpitantes interrogations: Y a-t-il un Dieu? S'il existe, s'occupe-t-il de nous; pourquoi dans son oeuvre relève-t-on de si criantes injustices et le mal semble-t-il l'emporter souvent sur le bien?

A toutes ces questions M. l'abbé Sadet répond en s'appuyant sur les lumières de la foi pour découvrir l'énigme du mystère. Il l'a fait d'une façon solide en même temps qu'attrayante, ce qui nous suggère de hautes pensées, inspiratrices de nobles sentiments.

Le chapitre général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée aura lieu à Rome le 20 septembre.

Toutes les provinces ou vicariats du monde entier enverront chacun un délégué.

CARTES PROFESSIONNELLES

DIVERS

MANUFACTURIERS

ASSURANCES

PROFESSEURS

CARTES PROFESSIONNELLES

MEDECINS

DENTISTES

AVOCATS ET NOTAIRES

CHIROPRATICIENS

VOLUME XIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 21 AVRIL 1926 — NUMERO 46

Les méchants se donnent la main pour faire le mal. Les bons ne devraient-ils pas se la donner pour faire le bien?

SYLVIO PELLICO.

LA LIBERTÉ

Si la démocratie signifie quelque chose, ce n'est certainement pas le droit pour la majorité de détruire le faible.

HON. J.-M. UHRICH.

UN BRIN D'HISTOIRE

A propos de tempérance (1)

Si l'on en croit les anciens, les récoltes étaient merveilleuses en ce temps-là, vers 1840. Le blé poussait en abondance dans nos plaines fertiles, il poussait à pleines clôtures. C'était plaisir à l'automne de voir se balancer à la brise les beaux épis d'or qui bientôt allaient tomber sous la faucille vigoureuse du moissonneur. Les greniers n'étaient jamais assez vastes pour contenir le grain qui apportait la richesse et la joie, le bonheur et la gaieté chez nos braves habitants de la campagne.

Et c'est de là que vient l'appellation donnée par nos gens à cette période heureuse: "les bonnes années". C'était en vérité le temps des bonnes années!

Mais, hélas! toute médaille a un revers. Ces bonnes années devinrent bientôt des années funestes par les habitudes qu'elles engendrèrent. On ne sut pas user avec discrétion ni sagesse de ces dons magnifiques, on ne sut pas faire un bon usage de cette manne qui tombait en si grande abondance, et ce blé si pur, ce froment si beau qu'on respectait tant qu'on aurait cru le profaner en l'abattant à la faulx — il y fallait la faucille — eh bien! ce blé superbe, on l'employa à fabriquer du *whisky*, du *gin*, du *rhum*. Oui, au lieu de faire le pain qui nourrit et fortifie le corps, on se mit à distiller cette eau de feu qui l'empoisonne et qui le tue.

Et quand arrivaient les longues soirées de l'hiver, quand le jour de l'an, les jours gras, les noces appelaient sous un même toit les voisins, les parents et amis, il fallait voir comme on buvait ferme. *"J'ai connu, disait un ancien chroniqueur* (Joseph-Charles Taché), *j'ai connu des habitants qui achetaient une tonne de rhum pour leur provision de l'année: la carafe et les verres avec les croquignoles étaient toujours sur la table. Tout le monde était invité. On ne pouvait pas entrer dans une maison ni en sortir sans prendre un coup."*

Ce tableau malheureusement trop fidèle montre bien l'étendue du mal. Le vice de l'intempérance ne tarda pas à arriver à l'état aigu, et notre peuple était sur le point de devenir lui aussi un peuple d'ivrognes.

Mais la Providence veillait. La Providence qui voulait nous sauver, nous frapper au vif. Et la malédiction du ciel parut descendre sur nos champs. Une stérilité effrayante succéda à la prodigieuse fécondité de nos campagnes. Le blé encore en herbe — ce blé qu'on transformait en boisson — était attaqué par la rouille; des insectes qui venaient on ne sait d'où dévoraient le reste de la récolte, et des années de famine succédèrent bientôt aux années d'abondance.

Le peuple commença à réfléchir. Il ouvrit les oreilles à ceux qui venaient prêcher la cause de la tempérance, et les conversions furent aussi nombreuses que sincères.

Sous le choc de ces paroles entraînantes, on vit des multitudes d'hommes se lever, saisir d'une main ferme cette croix noire, symbole auguste de la rédemption, et jurer devant Dieu d'être sobres jusqu'à leur dernier jour. Des milliers et des milliers de nos concitoyens s'enrôlèrent dans cette chevalerie nouvelle. Les sociétés de tempérance se multiplièrent, et de tous côtés le démon de l'ivrognerie dut battre en retraite.

P.-Arsène ROY, O.P.

(1) Pages inédites d'un volume sous presse: "Croisade de Tempérance: Sermons et Causeries", par le R. P. Paul-Arsène Roy, des Frères Prêcheurs. Un in-12 de 350 pages environ, avec préface par Mgr L.-A. Pâquet, P.A., V.G.

LA RELIGION VENGÉE PAR LA SCIENCE

Un des dogmes ou plutôt une des marottes du "stupide XIXe siècle", comme l'a pleinement établi Léon Daudet, ça été la négation systématique du surnaturel poussée à l'état de fanatisme maladif. En avons-nous entendu dans notre enfance de ces affirmations solennelles et grotesques sur les "lumières de la Pensée moderne affranchie des antiques croyances, etc., etc!..." Que de "primaires" ont socialement vécu de ces monstruosités intellectuelles soigneusement cultivées par la troupe des faux savants, rhéteurs, professeurs, bavards d'universités, incapables de rien inventer par eux-mêmes, mais se servant des découvertes d'autrui dans le domaine scientifique pour tâcher de démontrer que Dieu n'existe pas et que nous descendons du singe, seul créateur du ciel et de la terre! Cependant, comme il était à prévoir, la Vérité, c'est-à-dire la religion, devait finalement triompher des inventions de l'esprit de mensonge, grâce aux travaux de la vraie Science qui chaque jour apporte à l'humanité des connaissances nouvelles au lieu de creuses hypothèses.

Mais par une sorte de "conspiration du silence" tacitement convenue, le public est soigneusement tenu dans l'ignorance de tout ce qui peut rectifier les insanités lancées en l'air depuis un siècle par le matérialisme voltairien. Jamais on ne voit les journaux à grand tirage, ni les revues et magazines influents, faire montre de probité intellectuelle en informant leurs lecteurs de la carence d'une foule d'assertions rationalistes que l'expérience a démontrées fausses. Non! Bien au contraire, après avoir donné force publicité, par exemple, à je ne sais combien d'expéditions pseudo-scientifiques partant vers l'Himalaya ou ailleurs pour nous en rapporter des soi-disant vestiges de l'homme-singe, ils deviennent après subitement indifférents et muets sur le fiasco qui, en règle générale, résulte de ces expéditions. Contre la perfidie systématique de ceux qui s'arrogent aujourd'hui le droit de diriger l'opinion, il importe que tout catholique, petit ou grand, s'insurge. "Que chacun balaie devant sa porte, dit le proverbe, et la rue sera propre." Ne laissons donc pas de publier, chacun dans la mesure de ses connaissances personnelles, tout ce qui peut infirmer les fallacieuses assertions des pontifes de l'athéisme, car ici, avec la religion chrétienne, le sort de la civilisation est en jeu.

On ment, on abuse le public en lui insinuant odieusement que la Science a démontré l'incompatibilité du catholicisme avec les notions modernes! Sans doute, si par notions modernes on sous-entend la musique abrutie du "jazz", la vogue malsaine du cinéma et l'immoralité des modes actuelles, le catholicisme conscient de la dignité humaine et de la gravité de la vie, ne peut qu'être incompréhensif. Mais le progrès véritable ne réside pas là, et le catholicisme qui ne l'a jamais fui, loin d'être hostile aux lumières apportées par la science moderne, y applaudit d'autant mieux que les découvertes de la dite science corroborent ses affirmations.

Ainsi par exemple la Géologie, sur laquelle comptaient tant les suppôts du mensonge pour leur fournir le "chaînon" manquant entre l'homme préhistorique et le singe de la période tertiaire, non seulement ne leur a rien fourni du tout, mais, hélas! elle a déjà confirmé en passant ce que Moïse dit au sujet des jours (ou époques) de la création: Les plantes, les poissons, les oiseaux, les animaux ont bien précédé l'homme, (dans l'ordre indiqué) et celui-ci a paru le dernier sur la terre, tout comme l'atteste l'Ecriture.

L'archéologie, de son côté, vient étayer les affirmations de la Bible relativement à certains faits historiques que les philosophes voltairiens niaient en ricanant, comme le déluge, la confusion des langues, la tour de Babel, les années de l'humanité, etc. Mais encore et toujours le silence s'observe lorsque des découvertes peuvent renforcer la tradition sacrée; et les journaux jaunes, par exemple, si anxieux d'éclairer le public sur les dessous vrais ou faux des scandales contemporains, éprouvent une pudique répugnance à parler de ces "vieilleries". Pourtant, ils n'hésitent pas à fouiller dans les archives judiciaires pour en exhumer de vieilles affaires criminelles oubliées et les livrer en pâture à une malsaine curiosité! Que ne vont-ils fureter dans les armoires poussiéreuses de la rationaliste Académie des Sciences où sont ensevelies, sous forme de mémoires, mille et une découvertes d'explorateurs et de vrais savants: ils y trouveraient de quoi intéresser leurs lecteurs.

Ainsi, dans la plaine de Chaldée, aux lieux où fut Babylone, dont les débris couvrent un emplacement plus grand que celui de Paris ou Londres, s'élève encore de nos jours, sur une colline, une tour à étages qui a plus de 300 pieds de haut. Les Arabes qui l'appellent le Birs-Nimroud (1) pensent qu'elle est un vestige de Tour de Babel. Mais il a été reconnu que cette ruine était ce qui restait du fameux temple pyramidal de Bel, bâti 600 ans avant notre ère par Nabuchodonosor, sur l'emplacement de la fameuse tour de la Bible. On y voit des inscriptions cunéiformes. Un savant orientaliste bien connu, J. Oppert, les a traduites sur place; l'une d'elles presque entièrement conservée dit ceci: (2)

"Nabuchodonosor, roi de Babylone, serviteur de l'Etre éternel... fils aîné de Nabopolassar, moi:

"... la tour, la maison éternelle, je l'ai refondue et rebâtie, en argent, en or, et autres métaux; en pierres et briques vernissées, en cyprès et en cèdre; j'en ai achevé la magnificence.

"Le temple des Sept Lumières de la terre, auquel se rattache le plus ancien souvenir de Borsippa (quartier de Babylone) fut bâti par un roi antique; mais il n'en éleva pas le faîte. Les hommes l'avaient abandonné depuis les jours du déluge, en désordre proférant leurs paroles. Le tremblement de terre et le tonnerre avaient ébranlé la brique crue, avaient fendu la brique cuite des revêtements; la brique crue des massifs s'était ébranlée en formant des collines. Le grand dieu Mérodach a engagé mon coeur à le rebâtir. Je n'en ai pas changé l'emplacement, je n'en ai pas attaqué les fondations. Dans le mois du salut au jour heureux, j'ai percé par des arcades la brique crue des massifs et la brique cuite des revêtements. J'ai inscrit la gloire de mon nom dans les frises des arcades."

Ainsi, rien que dans cette inscription quasi ignorée, nous trouvons justifiés d'un même coup, et par un ennemi des Juifs, les dires de l'Ecriture sur le Déluge, la Tour de Babel, la Confusion des langues. Mais il y a encore quantité de documents semblables dans les "antiquités" assyriennes et égyptiennes qu'on pourrait citer si la place ne nous manquait pas. Les nombreux monuments assyriens qu'on déterre chaque jour sur l'emplacement de Ninive, aux environs de Mossoul, sont pleins d'inscriptions triomphales relatives notamment aux succès remportés sur les Hébreux; ils précisent même, à l'occasion, certains faits historiques relatés par la Bible, comme par exemple la destruction du royaume d'Israël et de Samarie sa capitale.

"J'assiégeai, j'occupai la ville de Samarie, dit l'inscription de Sargon, successeur de Salmanassar, et réduisis en captivité 27,280 personnes qui l'habitaient; j'ai prélevé sur eux cinquante chars, et j'ai changé leurs établissements antérieurs."

Disons en passant qu'à cette époque où le Christianisme n'avait pas encore fait sentir son heureuse influence, le droit du plus fort s'exerçait d'une manière impitoyable. Le féroce Sargon, dans ses nombreuses inscriptions du grand palais de Khorsabad, se glorifie ordinairement après ses victoires, d'avoir fait arracher la peau de ceux qui lui résistaient, et vendu comme esclaves les habitants des villes conquises. Le résumé qu'il fait lui-même de son règne donnera un aperçu de la mentalité de ses temps antéchrétiens.

"Les grands dieux m'ont rendu heureux par la constance de leur affection; ils m'ont accordé sur tous les rois l'exercice de ma souveraineté; ils leur ont imposé à tous l'obéissance. A partir du jour de mon avènement, les princes rivaux ne m'ont pas dédaigné; je n'ai pas, en homme lâche, redouté les combats et les batailles. J'ai rempli de terreur les terres des rebelles, et j'en ai exigé des symboles de soumission présentés dans les quatre éléments. J'ai ouvert des forêts innombrables, profondes et d'une grande étendue; j'ai fait aplanir leurs inégalités. J'ai traversé des vallées tortueuses et arides qui étaient le siège de chaleurs mortelles, et, en passant, j'ai fait creuser des citernes."

Cela doit faire impression lorsque, dans le désert, on voit encore debout ces manifestations lapidaires de l'orgueil humain, et qu'on songe que leurs auteurs dorment du sommeil de la terre depuis trente siècles!... On s'indigne, naturellement! Mais, au fond, ces despotes antiques si avides de dominer le monde afin de perpétuer "la gloire de leur nom", comme disait Nabuchodonosor, étaient-ils pires que les tyrans modernes de la Libre-Pensée qui cherchent par tous les moyens possibles à plonger l'esprit humain dans l'enfer de la désespérance? Les premiers, en somme, ne tuaient que les corps de leurs victimes; les seconds, eux, visent d'abord les âmes, ce qui ne les empêche pas de verser le sang avec la même profusion, comme on l'a vu en Russie, dernièrement. L'histoire impartiale dira que Moscou a dépassé en atrocité Ninive et Babylone!...

(A suivre)

Marie GOUIN.

(1) Nimroud c'est Nemrod, petit-fils de Cham et fondateur de Babylone; disons à ce propos que selon saint Augustin, la Bible l'appelle: "Un grand chasseur contre l'Eternel" et non pas: "devant l'Eternel", comme la traduction fautive d'un certain mot signifiant à la fois "devant" et "contre" l'a fait croire erronément. (Voir la "Cité de Dieu").

(2) Voir le "Journal Asiatique" 1857.

LE JUBILE

Les caractères particuliers de l'indulgence jubilaire

Cette indulgence jubilaire que nous pouvons — que nous devons — gagner, "plénière" comme beaucoup d'autres, se distingue cependant de toutes ces autres à un triple point de vue car, au dire de Bourdaloue, "il y a dans le jubilé trois circonstances qui lui sont propres: c'est une indulgence plus solennelle, plus privilégiée et plus rare". Mgr Girbeau, évêque de Nîmes, explique très bien ces trois termes:

La plus solennelle

La plus solennelle par son étendue. Elle est universelle. Les autres indulgences ne s'accordent d'ordinaire qu'à une ville, à une communauté, à une confrérie. La grâce du jubilé s'étend à tout l'univers catholique. Nul n'est exclu de cet insigne bienfait. "Vous annoncerez la rémission à tous les habitants de votre terre", dit le Seigneur au sacerdoce lévitique. La voix du grand prêtre de l'ancienne Loi s'arrêtait aux frontières de la Judée. Mais toutes les nations ont entendu la voix de Pie XI, et dans chaque nation toutes les classes sociales, les riches et les pauvres, les grands et les petits, les savants et les ignorants, sont invitées à recueillir le bénéfice de la grande indulgence. C'est véritablement l'indulgence "catholique".

L'indulgence du jubilé est la plus solennelle par l'appareil liturgique dont s'entoure sa promulgation et sa clôture. A Rome, le Pape, escorté de sa cour, des cardinaux, d'évêques et de prélats, ouvre et ferme la porte sainte de la basilique de Saint-Pierre par des rites d'une majesté émouvante et d'un symbolisme saisissant.

L'indulgence du jubilé est encore la plus solennelle de toutes les indulgences par le mouvement de piété qu'elle provoque dans tout le peuple chrétien. C'est une croisade, c'est une mobilisation des âmes au pied des autels, aux sources de la grâce, autour des chaires de vérité.

La plus précieuse

Voici la grâce du pardon qui vous réconcilie avec Dieu et vous rend participants de sa propre nature, et avec l'amitié du juste dans les délices d'un banquet perpétuel; l'énergie de la volonté qui discipline les sens et gouverne les convoitises; la Table sainte où l'amour vous offre pour aliment la chair d'un Dieu; les mérites que vos péchés avaient détruits et qui revivent sous la grâce jubilaire; toutes les dettes de vos péchés qui sont acquittées; toute la richesse de votre âme que vous aviez follement gaspillée et qui se reconstitue.

Esclaves du péché, levez vos têtes, secouez votre joug, brisez vos chaînes. Le jubilé vous annonce votre délivrance. Reprenez votre liberté d'enfants de Dieu.

Fils prodigues, revenez de la terre lointaine où vous avez perdu l'honneur de votre nom chrétien et flétri la jeunesse de votre âme. Regardez à l'horizon le Père céleste qui vous tend les bras et vous ouvre son coeur. Déjà il commande aux serviteurs d'apporter pour vous le vêtement de grâce et de mettre à votre doigt l'anneau, symbole du rang que vous avez repris sous le toit familial et des droits que vous avez recouvrés à l'héritage des biens éternels.

La plus rare

Enfin, ce qui recommande l'indulgence du jubilé à notre piété, c'est qu'elle est rare, — une fois seulement tous les vingt-cinq ans. Aussi l'Eglise, par la voix de ses Pontifes, nous presse-t-elle de mettre à profit ce temps de grâce, ces jours de salut. "Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis".

Il y va de notre sort éternel. Lequel d'entre nous peut se flatter de revoir un autre jubilé? Si les prévenances de Dieu nous trouvent indifférents cette fois, si la grâce du jubilé passe à côté de nous sans nous émouvoir, pensez-vous qu'elle daignera revenir? Dieu vous a promis la rémission de vos fautes, si vous faites pénitence. Mais où a-t-il dit, dans l'Ecriture, qu'il vous attendrait demain si vous le manquez aujourd'hui? "Si vous entendez sa voix, aujourd'hui, "hodie", disait le Psalmiste, gardez-vous d'endurcir vos coeurs." Et l'apôtre saint Paul, rappelant aux premiers chrétiens ce conseil du Prophète, en tire la conclusion: "Craignez donc, nos frères, qu'il n'y ait en quelqu'un d'entre vous un fonds ou d'incrédulité ou de malignité qui l'éloigne du Dieu vivant. Mais exhortez-vous les uns les autres, tandis que dure ce temps que l'Ecriture appelle "aujourd'hui". "Cet aujourd'hui est déjà si éphémère! Le temps présent, le seul qui soit en votre possession, vous échappe déjà. Etes-vous sûr de posséder le temps qui n'est pas encore? Profitez donc, sans tarder, de la grâce qui passe et qui, pour vous, ne reviendra plus peut-être. Renouvelez-vous dans l'esprit de votre vocation. Devenez meilleurs.

De-ci de-là

Incorrigible

Dans un de nos derniers numéros nous avons signalé l'étrange charabia servi à ses lecteurs par le "Free Press" dans une annonce légale qui était supposée être rédigée en français. Le document était d'une cocasserie telle que des confrères de Montréal et d'Ottawa ont cru devoir en parler également.

Lorsque nous avons élevé notre plainte, l'annonce en question avait déjà été publiée deux fois, à une semaine d'intervalle. Elle a paru de nouveau dans le "Free Press" des 13 et 20 avril, toujours dans les mêmes termes absolument incompréhensibles — et cela après que de nos amis se sont donné la peine d'attirer l'attention du grand journal anglais sur les fautes grossières de sa traduction.

Une conclusion s'impose: ou le "Free Press" se moque du français et de ses lecteurs de langue française, ou il estime que les remarques de Canadiens français sur un tel sujet sont sans valeur et que le "Parisian French" de son traducteur est impeccable. Dans l'un ou l'autre cas, il mérite un certificat d'ignorance de première classe.

Le père de la pomme de terre

On a célébré en Allemagne le 400me centenaire de la naissance de Carolus Clusius, qui s'appelait en réalité Charles l'Ecluse. Si ce nom n'évoque aucun souvenir dans votre esprit, sachez que ce botaniste distingué fut l'inventeur... de la pomme de terre.

Quatre pays sont fondés à célébrer les mérites de ce savant. La France parce l'Ecluse naquit à Arras. L'Italie parce qu'il était de descendance italienne. L'Espagne parce qu'il y découvrit la pomme de terre importée du Pérou, et l'Allemagne où ce précieux tubercule fut utilisé pour la première fois.

On peut dire de la pomme de terre qu'elle nourrit non seulement son homme, mais sa mémoire, si l'on songe qu'elle fit encore la gloire de Parmentier.

Fonds de culottes

Les Américains sont gens pratiques et économiques. Vous en doutez? Ecoutez alors. La Commission d'habillement de l'armée américaine avait à choisir entre différentes étoffes destinées à la confection des pantalons pour la troupe. Avant de se prononcer, elle a tenu à savoir combien de fois un homme vêtu d'un pantalon en "bonne étoffe" peut s'asseoir sans que le fond de ses chausses le quitte. On a donc fait de multiples expériences, après quoi il fut annoncé qu'un drap solide doit permettre à son propriétaire de s'asseoir 97,000 fois. Il peut alors commencer à montrer des traces d'usure. A titre d'essai, un client peut-il s'asseoir seulement 56,000 fois avant d'acheter un pantalon?

Pour bien dormir

Pour bien dormir, dit le Dr Watson, de Philadelphie, il ne suffit pas d'avoir sommeil. Si l'homme veut réparer ses forces dans les meilleures conditions possibles, il faut qu'il soit étendu dans la position Nord-Sud. De cette façon le corps est placé dans le méridien magnétique qui facilite l'hypnose et permet aux fonctions cérébrales le repos le plus absolu. C'est possible; mais, pour bien dormir, la première condition est d'avoir la conscience en paix avec Dieu: "En paix, en lui je dormirai, et je me reposerai", dit le psalmiste.

TRIBUNE LIBRE

Pour le monument La Vérendrye

M. le Rédacteur,

Après le magnifique éditorial que vous avez bien voulu publier dans la Liberté du 24 février dernier, à propos de la Société Saint-Jean-Baptiste, voudrez-vous me permettre l'usage de vos colonnes pour faire un nouvel appel à nos concitoyens pour aider moralement et pécuniairement dans l'entreprise de la construction d'une salle publique sous le vocable de "Monument La Vérendrye".

L'oeuvre déjà commencée en l'année 1886 et renouvelée en 1912 par la Société Historique, avec des résultats palpables, sera continuée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, Incorporée. C'est avec cette intention que l'exécutif actuel a fait les démarches nécessaires pour obtenir l'incorporation de la Société, convaincu qu'il donnerait par ce fait plus de stabilité à l'entreprise et plus de confiance à la population dans la gestion des affaires de la Société.

Pour le bon fonctionnement d'une société incorporée, il faut des règlements bien définis et appropriés aux pouvoirs accordés par sa charte, ainsi que le prélèvement d'une contribution de ses membres. Le tout a été rédigé et adopté par le Bureau Provisoire et devra être imprimé aussitôt que ces règlements auront été expliqués au public en assemblée générale. On y remarquera que tout y est ordonné suivant les principes d'une sage administration collective. Il y aura une vigilance plus facile, rien ne sera laissé au hasard, au caprice; les résolutions pompeuses seront laissées au lendemain. Notre paroisse a joué dans l'Ouest Canadien un beau rôle qu'il s'agit de continuer et de fortifier. Les charges d'office seront désormais, non seulement des postes d'honneur, mais surtout des postes d'action et de dévouement.

Il est convenu par tous qu'une salle de réunion est indispensable à Saint-Boniface, dont la population a jusqu'ici, on pourrait le dire, exploité la générosité de nos institutions religieuses. La somme à réaliser pour une pareille entreprise peut sembler, de prime abord, chose impossible, mais en y réfléchissant quelque peu et en faisant un simple petit calcul basé sur la population de notre ville, sur le nombre des employés à salaire régulier dans chaque famille, de nos entrepreneurs, hommes d'affaires, ouvriers, etc., l'on s'aperçoit vite qu'il suffit de montrer un peu de caractère, secouer notre apathie, en un mot faire un léger, bien léger sacrifice pour voir enfin se réaliser cette chose dont le besoin se fait sentir depuis si longtemps pour une ville de l'importance de Saint-Boniface.

C'est donc avec un sentiment du plus grand optimisme que, comme président du Bureau Provisoire de la Société Saint-Jean-Baptiste, Incorporée, je fais un pressant appel à tous mes compatriotes de s'inscrire immédiatement comme membres et comme actionnaires, et par là contribuer, dans la mesure de leurs moyens, à la construction d'un monument digne de la mémoire du grand découvreur La Vérendrye, et de nos destinées nationales.

Agréez, M. le Rédacteur, mes meilleurs sentiments.

J.-O.-E. LEVEQUE,
Président, Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface, Incorporée.

Une visite à Saint-Roch

M. T. B., le doux printemps aujourd'hui invite à la promenade et incline à la charité. Allons ensemble, je vous prie, visiter les pauvres "isolés" tuberculeux de Saint-Roch. Non, non, ils ne sont pas soumis au régime sec de la quarantaine et nous ne reviendrons pas bredouilles, je vous le promets!...

. . . .

Quelle jolie chambre claire!... Le lit, placé près de la fenêtre grande ouverte, est tout éclaboussé de soleil; un sourire nous accueille... Si nous cherchons ici "l'ennui source de découragement", nous nous trompons d'adresse, T. B.!... Au voisin!...

Le voisin est une voisine, jeune et gentille. Elle a passé par un sanatorium anglais et n'y retournerait pas... "Si j'avais été debout, explique-t-elle honnêtement, cela aurait sans doute été différent; mais se savoir condamnée au lit pour des mois et des mois, parfois craindre le pire, et si loin des siens!... Ici, au moins, avec les religieuses, la chapelle, la visite des parents, le coeur est tranquille."

Vous objectez, T. B.: "Le coeur est tranquille, mais l'esprit?... Ne redoutez-vous pas le voisinage des contagieux?"

— "Mais, non, Monsieur! Nous n'avons aucun contact avec les autres malades, et jamais un tuberculeux n'a pris une maladie contagieuse à Saint-Roch!..."

Deux fillettes aux joues rebondies occupent la chambre suivante. Elles sont bien sagement allongées sur leurs petits lits pour la cure d'air et de repos, mais les multiples petits papiers dont s'émaille le parquet trahissent un jeu récent de découpage et le gramophone encore ouvert nous révèle le secret de la marche militaire dont nous avons entendu, en entrant, les derniers accords.

Décidément, T. B., la vie n'est point si morose que d'aucuns l'imaginent à Saint-Roch, et si l'optimisme joyeux est un élément de guérison, l'on a vraiment quelque chance d'y guérir. N'est-ce pas d'ailleurs ce qu'en pensent ces deux ex-soldats qui s'en vont égayer un ami, et le Père S... qui justement vient à nous, la figure rayonnante?...

Mais il ne faut pas prolonger outre mesure notre visite, malgré que nous n'ayons fait qu'entrevoir au passage quelques radios, T. B., et les balcons où les malades baignent dans l'air et la lumière, et ces petites chambres où l'on prodigue mille soins... microbicides à tout article à l'usage des tuberculeux. Sortons. Mais vous retardez, T. B.?... Notre rapide enquête vous aurait-elle fatigué?... Non?... Comment! Je retournerai seul et vous restez à Saint-Roch?... Je m'y attendais!...

UN CITOYEN.

Pour les tuberculeux

M. le Directeur,

La Liberté a publié dans sa "Tribune libre", deux lettres intitulées "Pour les tuberculeux" et signées "T. B." L'auteur est-il tuberculeux? Je ne sais pas. S'il l'est, alors il parle avec connaissance de cause; s'il ne l'est pas, c'est une âme droite, sympathique, vraiment chrétienne et... pratique.

Je lui donne volontiers mon approbation. Sans doute elle vaut ce qu'elle vaut, mais elle n'en est pas moins sincère. S'il est une classe parmi les miséreux du genre humain qui mérite de la sympathie, de la charité, ce sont les tuberculeux qui voient chaque jour leur vie se perdre lentement comme l'eau dans un récipient percé.

Pourquoi tous les catholiques, quelle que soit la nationalité à laquelle ils appartiennent, ne s'uniraient-ils pas pour promouvoir une oeuvre aussi belle, aussi charitable que la fondation d'un sanatorium?

Nous avons d'excellents médecins catholiques, habiles, studieux et savants. Nous avons des congrégations de soeurs dévouées; nous avons dans notre belle province du Manitoba des endroits superbes, pittoresques. Que manque-t-il donc, M. le Directeur, pour faire aboutir le projet?

Il manque l'esprit d'initiative et de la coopération.

Si nos médecins voulaient sortir de leur industrialisme; si ceux qui nous dirigent les secondaient dans leurs efforts; si, de plus, une communauté de Soeurs était prête à se dévouer et si les catholiques voulaient généreusement souscrire, l'on verrait bientôt un hôpital d'une centaine de lits, exclusivement consacré à soulager, très souvent à guérir les tuberculeux.

L'on voit parfois ces malades [illegible] part comme les lépreux de la Palestine. On a peur d'eux, on craint la contagion, on voudrait les voir loin... on serait prêt à les ensevelir bien vite dans des cercueils passés à l'acide carbolique. Sans doute, il est dans l'ordre hygiénique de s'entourer de précautions pour se préserver soi-même et préserver les autres qui ne sont pas malades. Mais, parce que la tuberculose est un "mal qui répand la terreur", il ne faut pas cependant qu'elle fasse perdre l'esprit de la charité la plus élémentaire. Ici au Manitoba, nous avons actuellement assez d'hôpitaux généraux catholiques, mais nous n'avons rien pratiquement pour soigner les tuberculeux. Nous pensons à agrandir nos hôpitaux, à en fonder de nouveaux, quand cela est d'une urgence discutable, et nous négligeons cette classe de malades.

Un hôpital pour les tuberculeux devrait être bâti de façon à loger les nouveaux-nés de tuberculeux déjà avancés, les enfants, puis les adultes sérieusement atteints ou au début de la maladie.

On pourrait faire un appel au gouvernement et aux municipalités. Nos médecins catholiques sont aussi charitables et aussi savants que les médecins d'autres religions. Pourquoi ne se mettraient-ils pas de l'avant?

L'administration de ce sanatorium catholique devrait être confiée à une communauté religieuse, dont le but est de se dévouer pour les malades.

Les curés dans leurs paroisses, à la tête de leurs associations de charité, pourraient faire appel à leurs paroissiens, et les catholiques s'empresseraient, j'en suis convaincu, de fournir généreusement pour une pareille oeuvre.

Je termine par cette citation prise dans la petite brochure du R. P. Fontanel, S.J., au sujet de la tuberculose: "Pour combattre un mal dont la source est la vie sociale actuelle elle-même, il faut que toutes les forces sociales se réunissent. [illegible]

UN MANITOBAIN.

LE SAINT JOUR DE PAQUES SUR LES BORDS DE LA RIVIERE WINNIPEG

Je me levai à 4 heures et demie, non pas pour assister à la danse du soleil, mais pour me préparer à partir en mission. Je devais être rendu à Pine Falls, aux chantiers de la "Carter Halls Aldinger Co.", pour y célébrer la sainte messe, entendre les confessions et distribuer la sainte communion.

"Mes deux petits chevaux vigoureux m'entraînèrent, ainsi que mon généreux voisin, au grand trot vers les camps de la compagnie. En arrivant à Pine Falls, pendant que l'on faisait le grand ménage de la "Pool Room" convertie en chapelle pour ce matin-là, j'allai visiter le "camp" des Canadiens français.

Je les surpris en train de faire leur toilette. Je leur souhaitai une joyeuse fête de Pâques et je m'informai des dernières nouvelles locales.

Les "camps", de par la nouvelle loi provinciale, sont plus hygiéniques et plus confortables de nos jours qu'ils ne l'étaient auparavant. Ce sont de longues bâtisses de trois cents pieds de long sur quarante pieds de large environ, divisée en huit ou dix chambres. La lumière du soleil pénètre par des fenêtres percées dans le toit, [illegible] le camp est éclairé par l'é[illegible]. Les lits superposés sont [illegible] tout autour. Près de la porte, une table grossière, sur laquelle l'on [illegible] seaux d'eau, sert de "lavoir", [illegible] centre, un immense poêle de [illegible] où l'on brûle du bois de quatre pieds de long. Plusieurs cordes [illegible] la pièce et les ouvriers étendent dessus ou le chandail ou les grosses chaussettes grises tricotées à la main.

L'on rencontre dans ces grands chantiers toutes sortes de figures, les unes ouvertes, franches et sympathiques, les autres gênées, craintives ou rébarbatives. Il faut alors lire sur les figures à qui l'on a affaire. Il faut mettre tout le monde à l'aise. Il faut s'intéresser à leur vie, à leurs occupations, à leurs salaires, à leurs dépenses, à leurs misères et à leurs ennuis.

"Les uns viennent de l'Est, les autres viennent de l'Ouest... et chacun de vanter son pays. "Rien n'est si beau que son pays." L'on décrit les endroits que l'on a visités, l'on raconte les incidents et les accidents de la vie dans les camps de telle compagnie dans l'Ontario ou dans le Québec. L'on manifesté le grand désir de recevoir des lettres, et surtout des journaux français et catholiques. L'on parle de partir pour d'autres "jobs".

Sur ces grands chantiers de construction, l'on compte trois équipes d'hommes: une équipe qui travaille, une qui s'en va et une troisième qui s'en vient.

Il y a d'ordinaire trois catégories d'ouvriers. La première est composée de "jobbers" qui émigrent, comme les corneilles, au printemps et à l'automne. Ceux-là ne sont pas sérieux et n'amassent guère de sous dans leur poche. La seconde se compose de fermiers. Ils viennent gagner de l'argent pour parachever leurs paiements de terre. C'est sage. La troisième enfin est composée de véritables ouvriers d'expérience, qui, avec les précédents, font bon et bel ouvrage.

J'ai rencontré à Pine Falls de fort beaux types canadiens...

Mais voici l'heure de la messe. L'on se rend à la "Pool Room". L'on n'a pas dérangé les tables. La salle est propre et chaque table est recouverte d'une grande toile cirée noire ou grise.

Les hommes arrivent par "pelotons" et s'asseoient sur les bancs que l'on dispose entre les tables. Sur la table du fond, rangée perpendiculairement aux autres, je m'empresse de préparer l'autel. Je place la pierre sacrée recouverte des trois nappes bénites et dispose de mon mieux le crucifix, les chandeliers et les canons d'autel.

Au fond de la salle, assis sur une caisse qui a déjà renfermé des pommes de la Colombie, et à demi caché par le tableau dont on se sert pour compter les points au "snooker", j'entends les confessions.

Quelle différence entre ce confessionnal et celui d'une église paroissiale! Quelle différence entre cette pauvre salle et la nef spacieuse de la cathédrale de Saint-Boniface! Quelle différence entre cet autel improvisé sur une table de jeux et les autels de marbre et de bois sculpté!

Différence matérielle! Aucune différence formelle. De fait, la même liturgie, les mêmes prières, les mêmes ornements, la même piété, le même esprit de foi, les mêmes sacrements, ici, comme dans les grandes et belles églises.

La messe commence. L'on voit que l'église paroissiale se dessine devant eux avec tous ses souvenirs... Les yeux se baissent, les genoux fléchissent, les têtes se courbent, les mains se joignent et Dieu descend, écoute, exauce la prière de l'ouvrier. Le sermon est donné. Paroles de consolations! mots de vérités!

Ce ministère est dur et pénible, mais le travail est diminué de moitié par la consolation que l'on y puise, par les joies que l'on procure, par les services que l'on peut rendre à ses frères en Jésus-Christ et surtout à ses compatriotes.

Sylvio PELLICO.

P. S.—Les Canadiens français de Pine Falls ont exprimé au prêtre le désir d'avoir des journaux catholiques et français. M. le curé de Saint-Georges leur transmettra tous ceux que l'on voudra bien lui envoyer.

Une fête des Mères françaises

Paris — On célèbre annuellement aux Etats-Unis une fête des mères; les Américains, au cours de la guerre, l'organisèrent même en France, sur l'initiative du général Pershing.

Un membre du conseil supérieur de la natalité, M. Carré, vient de faire adopter par cette assemblée un voeu tendant à organiser régulièrement en France une cérémonie analogue, et le ministre de l'Intérieur, consulté, a émis un avis favorable. Aussi, le comité permanent de la natalité, d'accord avec divers groupements, tels que l'Action Sociale de la femme, les Mères françaises, l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population vient-il de fixer au dimanche 30 mai la célébration de la Fête des Mères françaises.

UNE CONFERENCE SUR LA SUISSE

Par M. P.-E. Cattin, consul de Suisse à Winnipeg

Le lundi 12 avril restera une date mémorable dans les annales des "Lundis littéraires" de Mme R. Chauvière, notre distinguée professeur de français. M. P.-E. Cattin, consul de la Confédération helvétique en notre cité, avait bien voulu venir nous dire "quelques mots" sur la Suisse. Ces "quelques" mots se sont, en réalité, développés en une magistrale conférence, et pendant près de trois quarts d'heure, le sympathique conférencier nous a tenus sous le charme de sa voix vibrante d'enthousiasme patriotique. On a toujours dit que prise dans l'ensemble de la carte de l'Europe, la Suisse est petite, mais que ses habitants sont de grands patriotes. M. Cattin nous a prouvé la vérité de cette assertion.

Sa conférence se borna à l'histoire de la Suisse et à la description de sa Constitution.

Son histoire est l'histoire de trois idées: démocratie, liberté individuelle et organisation.

Sa Constitution parle pour elle-même, car ses traits essentiels n'ont pas varié depuis le XIIIe siècle! Quel pays peut être aussi fier de sa Constitution que la nation suisse?

"La patrie suisse est issue de la nécessité commune de vivre." Au début 21 Cantons formaient la Suisse, indépendants les uns des autres, chacun avec ses lois particulières. [illegible] vit la signature du premier pacte d'alliance — puis en 1848, et 1874 la Constitution actuelle prit sa forme définitive. La population atteint aujourd'hui le chiffre de 4 millions.

M. Cattin passa ensuite en revue, pour notre bénéfice, le régime scolaire, l'industrie, les conditions de vie, l'armée de son pays.

On ne peut oublier de mentionner le rôle bienfaisant de la Suisse dans l'histoire de la civilisation. A qui doit-on la Croix-Rouge et la convention de Genève (1864)? Que de fois ce noble pays servit aussi d'arbitre dans des questions épineuses qui auraient pu facilement devenir des "casus belli"! Arbitration entre les Etats-Unis et l'Angleterre au sujet de l'Alabama! Arbitration entre la France et le Brésil au sujet des frontières de Guyane française! N'est-ce pas à la Suisse aussi que l'on doit la fondation des grandes Unions Internationales? En 1869 l'Union Télégraphique, en 1875 l'Union Postale, en 1885 l'Union pour la Protection de la Liberté individuelle, en 1893 l'Union des Transports Internationaux. Ces Unions sont organisées et maintenues par le Conseil Fédéral. Enfin nous ne pourrons jamais oublier le geste si beau de la Suisse se convertissant volontairement en un immense hôpital pendant la dernière guerre pour donner aux grands blessés des pays belligérants les soins nécessaires. Qui pourra compter tous ceux qui doivent leur vie à cette charitable intervention?

Il est difficile de rendre compte dans le détail de cette conférence si intéressante: il nous faut nous borner à glaner les faits essentiels. Mais elle nous a laissé un goût exquis de "revenez-y". Espérons que nous aurons encore le plaisir d'entendre le sympathique conférencier, car on ne peut tarir le coeur d'un patriote!

N'oublions pas non plus la partie musicale qui termina la soirée: Miss Edith Motley, accompagnée par sa soeur Miss Aileen Motley, donna avec beaucoup de brio deux chansons françaises: "Sur la terrasse de Saint-Germain", de Félix Fourdrain, et "Chanson Hindoue", tirée de "Sadko" par Kirskoff. Miss Aileen Motley nous charma ensuite avec deux morceaux de piano exécutés avec beaucoup d'âme. M. W. Davies, à la voix de basse chaude et puissante, interpréta "La Chanson du Cor" et "La Chanson de Vulcain". Il était accompagné par la dévouée Mme H. Baudry, bien connue de nos lecteurs. Enfin un morceau de Chopin par Miss MacDougall.

Mme Chauvière voulut bien aussi nous dire "Un Evangile" par F. Coppée et "Les Rubans".

Nous ne pourrons mieux faire que de dire nos meilleurs remerciements à Mme R. Chauvière pour ce délicieux régal littéraire et artistique que chacun aprécia vivement.

Jehan le CAUCHOIS.

LA CONTREBANDE DES CIGARETTES

Un milliard de cigarettes américaines entrent frauduleusement au Canada chaque année

Ottawa — L'enquête sur l'administration des douanes se poursuit. Ces jours derniers on a révélé des détails intéressants sur la contrebande des cigarettes américaines.

M. H.-S. Bourque, de l'"Imperial Tobacco", de Montréal, dit comment le commerce du tabac a été affecté par la contrebande.

Depuis 1919, les voyageurs de la compagnie se plaignent de la contrebande, qui a fait tomber considérablement leurs chiffres d'affaires. L'"Imperial Tobacco" a demandé à l'agence Thiel de faire une enquête. Il ressort de leurs recherches qu'il entre au Canada au moins un billion de cigarettes américaines annuellement. Le prix moyen aux Etats-Unis est de 12 sous par paquet de 20 cigarettes. Les marques sont les mêmes qu'au Canada.

Les fabricants de tabac ne s'opposent pas à ce qu'un particulier revienne de New-York avec quelques paquets de cigarettes. Ils ne peuvent admettre cependant que des autos remplis de cigarettes américaines passent la frontière quotidiennement. C'est ce qui s'est fait.

A la suite des représentations de l'"Imperial Tobacco", le gouvernement a établi une meilleure surveillance à la frontière et des saisies ont été opérées.

Différence de 50 pour cent

Le témoin parle des étudiants dans les universités qui font un commerce régulier des cigarettes de contrebande. Celle-ci est facilitée par la grande différence qui existe entre les prix des cigarettes américaines et les cigarettes canadiennes. Il y a une différence de 50 pour cent. Vingt cigarettes d'une bonne qualité se vendent aux Etats-Unis 14 sous.

Entre Détroit et Windsor, la contrebande des cigarettes avait atteint des proportions alarmantes. A la traverse de Détroit, un marchand de tabac se vante de vendre plus de cigarettes à lui tout seul que les cinq plus grands magasins de New-York.

La contrebande des cigarettes se fait couramment à bord des trains. Le témoin dit qu'il n'y a probablement pas un convoi qui vienne des Etats-Unis au Canada sans faire entrer quelques milliers de cigarettes. Ce sont souvent les employés de chemin de fer qui font la contrebande. Ce qui ne veut pas dire d'ailleurs que les voyageurs se gênent.

Le témoin fait des suggestions pour que cesse cette contrebande.

Réduire les droits d'accise

D'abord il faudrait réduire considérablement la différence entre les prix des cigarettes aux Etats-Unis et au Canada. Pour cela il faudrait que le gouvernement canadien diminue ses droits d'accise sur les cigarettes. Le Canada, depuis 1919, n'a pas diminué sa consommation de cigarettes. C'est la production seule qui a diminué. La production a diminué dans la proportion où les prix ont monté. Comme résultat le gouvernement a perdu un revenu considérable; si les prix baissaient la contrebande ne cesserait peut-être pas automatiquement, mais la situation s'améliorerait graduellement.

Comme deuxième moyen, il suggère que les voyageurs qui traversent la frontière soient fouillés. Pour fouiller les femmes, il faudrait augmenter le nombre des femmes douanières à tous les ports de la frontière.

Défi au roi des oeufs frits

Kentville, N.-E. — James McAskill, le roi des oeufs frits, a accepté le défi d'un fameux mangeur de Wolfville. La rencontre aura lieu bientôt à Kentville et le vainqueur sera celui qui mangera le plus grand nombre d'oeufs. Chaque concurrent essaiera de manger huit douzaines d'oeufs dans l'espace d'une heure et demie. La semaine dernière, James, qui est un citoyen du Cap-Breton, a mangé quarante oeufs en une heure, après avoir pris un souper généreux. Il avait déjeuné libéralement et pris un lunch substantiel.

LE FEU MENACE NOTRE HÉRITAGE NATIONAL

Chaque année 3,000,000 d'acres de forêt canadienne périssent par négligence

Les dommages causés à la forêt par les incendies continuent d'être énormes. Plus de 3,500 millions de pieds de bois, mesure de planche, sont détruits en moyenne chaque année. Le dépeuplement des forêts canadiennes s'accentue rapidement; plus de la moitié des pertes sont attribuables au feu, aux insectes et à la carie. L'avenir de l'exploitation forestière dépend de la préservation des semis et des jeunes arbres et celui de l'industrie du bois, de la pulpe et du papier et des autres industries en général dépend de la protection des peuplements adultes; les deux catégories de peuplement doivent être protégés contre les ravages de l'incendie.

Outre que la forêt protège les bâtiments du cultivateur contre les grands vents et fournit un abri à ses bestiaux, elle permet aux colons établis dans son voisinage de se procurer du travail durant l'hiver. Il est donc absolument nécessaire d'exercer la plus grande prudence dans l'emploi du feu pour le défrichement des terres boisées.

Le Canada possède les plus belles pêcheries d'eau douce du monde, mais l'excellent poisson qu'elles produisent a besoin d'eau limpide et fraîche pour assurer sa reproduction. Les incendies en détruisant la forêt rendent cette condition impossible.

Notre gibier attire les touristes étrangers et procure à nos concitoyens l'avantage de se livrer à un sport de plein air sain et agréable. Les animaux sauvages constituent une des principales ressources de la forêt. Celle-ci les abrite et les nourrit et le feu qui la détruit leur enlève toute chance de se multiplier.

Les neuf dixièmes des incendies forestiers sont causés par l'insouciance de l'homme. Que faites-vous pour empêcher le gaspillage et la destruction de cette richesse nationale?

CHARLES STEWART,
MINISTRE DE L'INTERIEUR

Page Féminine

Illusion

Huit heures du soir et Jean n'est pas encore arrivé. Marie ne peut dissimuler sa nervosité. Comment expliquer ce retard de son ami, depuis deux mois son fiancé. Elle ne peut perdre de vue la large route qui se déroule à perte de vue. Verra-t-elle enfin apparaître l'auto qu'elle reconnait de loin à sa capote grise? Outre le plaisir de voir son ami, elle s'est réservé pour ce soir un autre agrément: celui d'une toilette nouvelle, d'une toilette à la mode: en mousseline légère, courte et sans manches. C'était là mode, paraît-il, cette année-là, et Marie, tout en éprouvant un certain scrupule, se trouvait, ô vanité! belle et charmante.

Enfin la voiture de Jean se montre là-bas sur la route. Elle s'approche vite et en un instant s'arrête devant la porte. Marie court au-devant de Jean. Aux acclamations de joie de son amie, il répond d'une voix indifférente, plutôt froide.

— Qu'as-tu donc, Jean? Es-tu fatigué?

— Oui, un peu. Vois-tu, j'ai fait une longue course et il fait chaud.

Puis, sans échanger une parole, ils marchèrent vers la maison. La jeune fille avait remarqué l'indifférence de Jean envers elle et sa toilette. Poussée par la curiosité plutôt que par la vanité, elle dit tout à coup:

— C'est pour toi que j'ai mis cette toilette neuve. Qu'en penses-tu?

Il la regarda d'un oeil pénétrant et froid comme l'acier.

— Ce que j'en pense, fit-il, c'est que tu ressembles à une actrice de vaudeville. Mais entrons, tu pourrais prendre froid.

Il dit ces dernières paroles sur un ton de mordante ironie; et Marie avait compris. Elle se sentait envahie d'une grande tristesse. Elle avait honte d'elle-même. Elle sentait que sa toilette était la cause du mécontentement de Jean. Aussi elle profita du moment où il brossait ses habits chargés de la poussière de la route, pour courir à sa chambre se débarrasser d'une toilette que maintenant elle haïssait, et apparaître ensuite habillée d'une robe élégante et modeste.

Jean fit semblant de ne pas remarquer le changement; seulement il se montrait gai et aimable. C'était Jean comme Marie l'avait toujours connu.

Durant le cours de la soirée, Marie chercha à connaître la cause de la froideur de son ami à son arrivée.

— Tu m'as terriblement blessée en me disant que j'avais l'air d'une actrice de vaudeville, fit-elle.

— Oublions cela, reprit Jean. J'ai été peut-être un peu prompt et j'aurais dû me taire. Ça été plus fort que moi et je n'ai pas pu m'empêcher de te faire voir que j'étais froissé. Vous autres, les femmes, ajouta-t-il philosophiquement, vous vous trompez grandement si vous pensez que vos toilettes à la mode plaisent aux hommes qui vous aiment et vous respectent.

Marie n'ajouta pas un mot. L'attachement et le respect de Jean lui valaient mieux que les toilettes du grand monde.

ULYSSE.

EN PASSANT

Y a-t-il du monde à déjeuner?

Il est 11 h. 30.

Maman, debout devant la table de la cuisine, achève de préparer la salade russe.

Tout y est: les pommes de terre blanches, les carottes rouges, les petits pois verts, la mayonnaise dorée liant le tout... Que ça va être joli!...

Lolotte, qui vient d'entrer, est en admiration.

— Tiens, Lolotte, puisque tu es là, cours vite chercher une salade au jardin, dit maman. J'en ferai une garniture autour du plat, ce sera encore plus joli.

— Oh! s'écrie la petite fille, il y a du monde à déjeuner?

— Pourquoi?

— Parce que tu veux faire des ornements à la salade russe.

— Mais non, mon petit chat, c'est pour nous.

Lolotte reste toute surprise et médite là-dessus.

Elle n'a pas encore eu le temps d'apprendre son métier de maîtresse de maison; elle ne sait pas que le grand art, pour rendre un intérieur agréable, c'est de soigner tout ce que l'on fait "pour soi", exactement comme on le soigne "quand il y a du monde".

MARYEL.

Fourmis contre... poux

Avoir des poux, disent certaines "bonnes femmes", est signe de santé. Cela n'est pas prouvé. Dans tous les cas, les laisser sur soi est un signe de saleté manifeste, et les "grattages" qu'ils provoquent démontrent trop évidemment et la subtilité de leurs piqûres et la malpropreté personnelle de ceux qu'ils "mangent".

Il est vrai de dire aussi que cette infection peut n'être qu'occasionnelle, et qu'on ne se débarrasse que difficilement de sa persistance. Bien des remèdes ont été tentés. Tous sont ou dangereux ou inefficaces. Il n'en est qu'un seul qui ne soit pas vain: c'est un nettoyage continu et minutieux. Mais il a le défaut de traîner en longueur, et pendant ce temps, les parasites, sans relâche, exercent la patience de celui qui les porte.

Or, voici qu'un médecin péruvien vient de trouver un remède pratique, efficient, bon marché, à la portée de tous et sans danger. Ce remède, ce sont les fourmis.

"Il paraît, en effet, affirme ce savant, le Dr Escomel, dont le nom est signalé par la "Presse médicale", que les fourmis dévorent les poux. Quand on place la chemise d'un pouilleux sur une fourmilière, en quelques minutes on peut voir les fourmis emporter les poux et leurs lentes. C'est un spectacle très curieux."

C'est aussi une belle découverte. Que ne l'a-t-on connue plus tôt! Les soldats, dans les tranchées, auraient béni l'inventeur. Une poignée de fourmis dans la chemise, et délestés ainsi du souci de faire la chasse à leurs inséparables et incommodes compagnons, ils eussent sans doute plus facilement tenu tête à la barbarie.

Sur l'art d'éplucher les pommes de terre

"Ecoute, disait ma mère, je sais bien que ce n'est pas parmi nos villageoises que tu choisiras celle qui deviendra la compagne de ta vie; cependant, prends garde, mon enfant, tu rencontreras des femmes bien séduisantes dans ta grande ville et qui te rendraient fort malheureux.

"Un bon conseil, mon Jules; si tu distingues une jeune fille dont tu veuilles faire ta femme, arrange-toi de façon à la voir éplucher des pommes de terre."

Ne prenant pas garde à mon geste de surprise, elle continua: "Si elle fait de grosses pelures, c'est qu'elle est dépensière; si elle laisse les noeuds, c'est qu'elle est paresseuse; si elle ne les lave que dans une eau, c'est qu'elle est sale; si elle met beaucoup de graisse pour les cuire, c'est qu'elle est gourmande, et si elle les laisse brûler, c'est qu'elle est sans soin.

"De celle-là, éloigne-toi, mon enfant, elle ne saurait rendre un homme heureux; cherches-en une qui sache prendre une pomme de terre, l'éplucher, la laver et la faire cuire comme cela se doit faire. Le jour où tu l'auras trouvée, épouse-la; qu'elle soit jolie ou laide, pauvre ou riche, elle te donnera le bonheur."

En cherchant à guérir sa femme

Il y a cinquante ans ce mois-ci que fut transmis le premier message par téléphone. L'inventeur de cet ingénieux appareil est un Ecossais, le physicien Graham Bell, né à Edinbourg en 1847.

Bell fit ses études dans sa ville natale, séjourna quelques années au Canada, puis se fixa aux Etats-Unis. Il y gagnait sa vie en enseignant aux personnes sourdes une méthode qu'il avait inventée, leur permettant de communiquer entre elles par la parole.

On rapporte qu'ayant épousé une sourde-muette, c'est en cherchant à la guérir qu'il découvrit le téléphone. Mais il eut beaucoup de peine à faire admettre son invention par les autorités américaines.

RECETTES

Potage du pauvre homme

Ainsi nommé parce que le beurre peut y être remplacé par quelques cuillerées de lait.

Proportions: Six pommes de terre moyennes; trois oignons moyens; sel, trois cuillerées de lait ou une cuillerée à soupe de beurre; trois cuillerées de riz.

Eplucher les pommes de terre et les oignons, les couper en quartiers et les faire cuire dans deux litres d'eau bouillante salée pendant une heure. Au bout de ce temps, passer les légumes à travers une passoire, mouiller avec l'eau de cuisson, remettre la soupe sur le feu, ajouter le riz, laisser cuire pendant vingt minutes et verser le potage dans la soupière où l'on aura mis, soit les trois cuillerées de lait, soit le beurre..., soit les deux réunis, selon que l'on veuille le potage plus ou moins économique.

L'EVANGILE

Troisième dimanche après Pâques

(S. Jean, XVI, 16-22)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps encore, et vous me reverrez, car je m'en vais à mon Père. Alors quelques-uns de ses disciples se dirent les uns aux autres: Que signifie ce qu'il nous dit: Un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps encore, et vous me reverrez, car je m'en vais à mon Père. Ils disaient donc: Que signifie cette parole: Un peu de temps? Nous ne comprenons pas ce qu'il veut dire. Mais Jésus, sachant qu'ils voulaient l'interroger, leur dit: Vous vous demandez les uns aux autres le sens de cette parole: Un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps encore, et vous me reverrez. En vérité, en vérité je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez vous autres, et le monde se réjouira; vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie. Quand une femme enfante, elle s'afflige en voyant son heure venue; mais, après avoir enfanté, la joie d'avoir mis un fils au monde lui fait oublier toutes ses douleurs. Ainsi vous, maintenant, vous êtes dans la tristesse; mais je vous verrai de nouveau, et votre coeur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie.

Calendrier de la semaine

Jeudi 22 avril — SS. Soter et Caius.
Vendredi 23 — S. Georges.
Samedi 24 — S. Fidèles.
Dimanche 25 — 3me après Pâques. Solennité de saint Joseph.
Lundi 26 — SS. Clet et Marcellin.
Mardi 27 — S. Anthime.
Mercredi 28 — S. Paul de la Croix.

COIN DES ENFANTS

LE LEVER

Chers enfants,

Les mamans ont beaucoup de misère à éveiller les enfants pour l'heure de l'école. La pauvre mère fait deux ou trois voyages en haut et trouve toujours que Berthe ou Jean caresse encore cette intime et délicieuse chose qui s'appelle l'oreiller. Il est vrai qu'avec le commencement de chaque jour, une véritable lutte s'engage pour plusieurs et j'ai même entendu une très vieille religieuse me dire qu'elle ne s'était jamais habituée au lever matinal que prescrivait la règle de sa communauté. Ainsi, chers enfants, vous n'êtes pas les seuls à trouver le sommeil doux au matin du jour.

Si c'est un grand sacrifice que de se lever, pourquoi ne pas en abréger la durée et, par une résolution énergique, s'arracher brusquement à cette douce flânerie?

Il est reconnu que le lever matinal est le point de départ d'une vie utile et on remarque que ceux qui se sont distingués par leur science savaient se lever matin.

Donc, debout, chers enfants, pas au son du coq, mais au premier appel de la voix de votre chère maman qui brise votre sommeil dans l'unique but de votre bien.

MÈRE-GRAND.

LE COQ

C'est moi le coq! Coquerico!
Ma crête sur mon bec se dresse,
Rouge comme un coquelicot!
Je fais la guerre à la paresse;
Je chante avant le jour: Debout!
Coquerico!

Ma queue, arrondie en panache,
Est verte avec des reflets d'or.
Gare à mon bec, si l'on me fâche!
Et j'ai deux éperons encor,
J'ai deux bons éperons et queue en
panache!

Je réveille la basse-cour,
A mon cri de guerre accourue!
J'appelle, avant le point du jour,
Le laboureur à sa charrue.
Je dis à tous: Debout! debout! voici
le jour!

Et le bon travailleur se lève,
Aussi gai que le gai soleil!
Dans son lit, le paresseux rêve:
Sommeil de jour, méchant sommeil!
Qui veut vivre cent ans, au cri du coq
se lève!

Je suis le coq! Coquerico!
Ma crête sur mon bec se dresse,
Rouge comme un coquelicot,
Je fais la guerre à la paresse,
Je chante avant le jour: Debout!
Coquerico!

J. AICARD.

Un conte par semaine

LES CONFETTI

Jeannette habitait St-Cloud avec ses parents. Dans le parc où elle allait jouer tous les jours, se tenait une bonne vieille qui vendait aux enfants des jouets et des friandises. Jeannette lui réservait sa clientèle, car elle savait que la mère Morin était pauvre et chargée de deux petits-enfants.

A l'occasion du mardi gras, la vieille femme comptait faire une bonne journée en vendant des confetti; elle avait dit son espoir à sa petite cliente qui avait promis de lui en acheter et de lui amener ses amies, car, ce jour-là, on devait organiser dans le parc une grande bataille à laquelle la jeunesse était conviée. Le carnaval étant arrivé, Jeannette, en se rendant à la fête, aperçut la mère Morin, tout en pleurs, qui fermait sa boutique. Elle lui en demanda la raison et celle-ci lui apprit que ses deux petits-enfants étant malades, il fallait qu'elle rentrât pour les soigner. Elle ne pourrait donc vendre de confetti, ce qui serait une grosse perte pour elle, d'autant plus que la marchandise lui resterait pour compte.

— Allez soigner vos enfants et laissez-moi les confetti, lui dit Jeannette, je me charge de les vendre pour vous.

La pauvre vieille n'osait accepter, mais la fillette insista tellement qu'elle finit par se décider. Elle partit, laissant Jeannette gardienne des sacs remplis de rondelles multicolores. Bientôt la foule des bambins afflua. De petites amies de Jeannette la reconnurent et s'étonnèrent. Elle expliqua son affaire. La nouvelle se répandit rapidement et tout le monde vint acheter des confetti à l'aimable enfant. En moins d'une heure tout le stock fut vendu. Jeannette, alors libérée, put prendre part à la fête où elle s'amusa beaucoup. Mais elle éprouva une satisfaction bien plus grande encore en recevant les remerciements de la pauvre femme lorsqu'elle lui porta le produit de la vente.

L'Etoile Noëliste.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Adolphe, le 28 mars 1926.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris encore une fois avant Pâques. Dans ma petite lettre de la semaine dernière, je vous avais invitée à venir voir ma petite maison de neige, mais aujourd'hui je vais vous dire qu'il n'y a plus de neige, et que vous auriez beaucoup de mal pour passer la rivière Rouge, car il y a beaucoup d'eau dessus.

Je regrette que la neige soit partie, mais je suis contente aussi que le printemps est arrivé. Je vais bientôt partir pour les vacances de Pâques et je suis bien heureuse de revoir mes bons parents, et après je vais travailler de mon mieux. Vous nous avez dit sur la "Liberté" comment le petit Edouard faisait son jardin. Ici, au couvent, je ne peux pas avoir un jardin pour moi; à la place, je vais vous dire comment j'ai fait mon grand ménage dans la salle d'étude.

J'ai poussé les pupitres avec ma Soeur et j'ai essuyé les images colorées, et aussi le bas des pupitres. Une autre pensionnaire a passé un chiffon sur les murs, sur les armoires et sur les croisées, et moi, j'ai frotté les portes et les chaises. C'était très amusant, et après nous avons joué.

Je ne vous connais pas, mais je voudrais bien vous connaître, et vous voir. Vous viendrez après Pâques si vous le pouvez. Je finis en vous embrassant.

Votre petite fille,
Angèle GAUTHIER (11 ans).

* * *

Saint-Boniface, le 31 mars 1926.

Mère-Grand,

Je vous remercie beaucoup pour les petites histoires que vous mettez dans la "Liberté". Elles sont très belles et très amusantes. La retraite a commencé mercredi après-midi. Le Père Marie-Antoine nous a donné un bon sermon. Il nous a dit qu'il fallait obéir à nos parents, dire nos prières du matin et du soir pour qu'il ne nous arrive aucun malheur. Je prierai le bon Dieu pour vous afin qu'il vous accorde une longue vie pour que vous mettiez encore de ces petites histoires.

Au revoir, Mère-Grand.

Lucien GUERTIN.

* * *

Ecole Provencher, Saint-Boniface
Le 31 mars 1926.

Chère Mère-Grand,

Nous vous remercions, chère Mère-Grand, d'avoir mis un coin d'histoires dans le journal. Je prierai pour vous afin que le bon Dieu vous accorde une longue et heureuse vie, parce que vous êtes la seule qui écrivez de si intéressantes histoires. J'ai assisté à la retraite que nous avons eue; elle n'était pas bien longue, mais elle nous a fait du bien. C'est le Père Marie-Antoine qui a fait le sermon. J'ai trouvé le sermon très intéressant. Le Père nous a dit d'obéir à nos parents et de faire nos prières soir et matin.

Delphis PHANEUF.

* * *

Saint-Adolphe, le 28 mars 1926.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que j'ai la chance de vous écrire.

Aussitôt que j'ai vu la "Liberté" je me suis hâtée de lire le Coin des Enfants. Quand j'ai lu "La première parole de Jésus", j'ai trouvé cela si beau que je me suis décidée de l'apprendre par coeur pour la réciter quand vous viendrez nous voir, si cela peut vous faire plaisir.

Nous sommes à nous préparer pour la Semaine Sainte et nous apprenons des beaux cantiques; je voudrais bien que vous soyez là pour les entendre, mais je sais bien que vous n'aurez pas le temps et qu'en ville vous avez de plus beaux chants.

Bientôt je vais laisser mon cher couvent pour revoir mes chers parents et mes petits frères avec qui je joue si bien.

Mes petites amies vous ont invitée à venir, mais je ne pense pas que vous serez capable de venir, car la glace de la rivière est presque fondue.

Si vous êtes contente de ma petite lettre, je vous écrirai encore; mais en attendant je vais vous souhaiter un joyeux Alleluia de Pâques.

Une petite fille qui vous embrasse bien fort,

Marthe GUAY (12 ans).

Pour écrire à "Mère-Grand"

En écrivant à "Mère-Grand", adressez vos lettres comme suit:

Mère-Grand,
La Liberté, Boîte 3113,
Winnipeg, Man.

La poupée

La poupée! c'est le jouet par excellence; il récrée aujourd'hui nos enfants comme il a récréé jadis les fillettes de l'antiquité.

La poupée n'était pas seulement chez les anciens un des attributs les plus aimables de l'enfance, elle y conquérait par certains traits une sorte de caractère sacré. Les poètes latins nous ont conservé le souvenir de cette gracieuse coutume par laquelle la jeune fille, sur le point de prendre époux, laissait sur l'autel de la déesse les hochets de son enfance; elle préludait par ce sacrifice aux devoirs sérieux de sa nouvelle vie; les soins imaginaires qu'elle avait prodigués à profusion à ses chères poupées, elle les abandonnait pour se consacrer désormais à des soins plus réels (poupée, poupon, il n'y a pas si loin de l'un à l'autre)!

Une autre coutume touchante des anciens était celle qui consistait à ensevelir avec l'enfant mort ses jouets familiers: la clochette, les osselets, la poupée. C'est à ce pieux usage, conservé quelque temps par les premiers chrétiens, que nous devons les curieux échantillons de poupées gardés précieusement dans nos musées.

On en a découvert un grand nombre dans les catacombes de Rome, soit en os, soit en ivoire, soit en bois, et, chose singulière, même dans des tombeaux de grandes personnes.

Le tombeau de la princesse Marie, femme de l'empereur Honorius, découvert en 1544 dans le cimetière du Vatican, renfermait à côté d'une cassette d'argent pleine d'objets de toilette plusieurs poupées d'ivoire: souvenirs de coquetterie et souvenirs d'enfance confondus sous la même main flétrie.

Mots d'enfants

Jacques (quatre ans) a le hoquet, le soir, et ne peut s'endormir. Il s'étonne et demande à sa mère:

— Maman, qu'est-ce qui fait ce bruit?

— Tu as le hoquet, mon enfant. Tu grandis, sans doute...

Le lendemain Jacques, triomphant, dit à son frère:

— Tu sais, Paul, j'ai grandi cette nuit; j'ai entendu le bruit que "ça faisait".

* * *

Lili a été première en histoire naturelle.

— Et qu'est-ce qu'on t'a demandé?

— On m'a demandé combien les chats avaient de pattes, et j'ai répondu trois.

— Trois! Et tu as été première?

— Mais oui... les autres avaient répondu deux!

* * *

Louisette, six ans, est allée à l'école pour la première fois. Au retour, elle fait part de ses impressions à sa mère:

— Je ne crois pas, maman, que notre institutrice soit bien instruite.

— Et pourquoi cela, ma chérie?

— Au lieu de nous apprendre beaucoup de choses, c'est elle qui nous pose un tas de questions. Ainsi, elle m'a demandé où est le Saint-Laurent.

Autour de la Ferme

Nos plantes fourragères

Je dis nos plantes, car chaque pays ou plutôt chaque contrée a les siennes propres. Ainsi le "millet" et les trèfles, alcique et autres, qui font la richesse des provinces de l'Est, ne nous sont pas de grande utilité dans l'Ouest, du moins d'une manière générale. Pour nous, Manitobains, et nos amis de l'Ouest, nous ne devons pas, sous ce rapport, continuer ici toutes ces pratiques qui étaient et sont encore recommandées dans l'Est.

Qui de nous n'a pas eu le plaisir de recevoir des amis de l'Ouest? Naturellement, entre cultivateurs, nous causons d'agriculture. Pour ma part, j'ai souvent entendu dire que dans les provinces de l'extrême Ouest, il ne faut songer à faire autre chose que du blé, parce que le terrain, une fois défriché, ne veut plus produire aucune semence de foin. (Ce serait un bien mauvais certificat à donner à ces terres.) Tout sol, quelque riche qu'il soit, a besoin qu'on lui remette ce qu'on lui a enlevé par la culture du grain. Cela se fait par la culture des fourrages propres à chaque endroit.

Dans les trois provinces de l'Ouest, nos Canadiens ont naturellement voulu, comme à Québec, semer le mil et le trèfle, mais le sol s'est montré réfractaire; d'où la conclusion: on ne peut semer que des céréales.

Heureusement que dans notre province nous avons un conférencier, M. Villeneuve, qui a voulu, envers et contre tous les connaisseurs, faire l'expérience de la luzerne et du trèfle d'odeur. A cause de sa position de professeur au Collège d'Agriculture, ce bon monsieur devait, sur l'ordre de supérieurs, cesser de recommander une semence qui était considérée comme très pernicieuse. Alors il prit le parti de se cacher derrière un bon curé qui avait plus de voix que de connaissances agricoles, et c'est ainsi que, clopin-clopant, le trèfle d'odeur a fait son entrée dans le monde manitobain. Ceux qui entendirent cette voix nouvelle leur parler d'agriculture étaient tout aussi surpris que le pauvre curé lui-même de se voir constitué conférencier agricole.

Le pauvre conférencier a donc eu un secours puissant dans les conseils de M. Villeneuve. Il ne faudrait pas, non plus, oublier un aide aussi utile qu'agréable qui était son compagnon en tournée de conférences. C'était d'abord M. l'abbé Arthur Béliveau, puis Mgr l'évêque Béliveau et même Mgr l'Archevêque. En telle compagnie, l'ouvrage ne pesait pas et ne pouvait pas manquer de porter des fruits. Aujourd'hui on peut dire que le trèfle d'odeur, la luzerne et le blé d'Inde ont été expérimentés sur presque toutes nos fermes.

L'ensilage ou les récoltes de racines rendent un service immense à tous ceux qui ont adopté l'industrie laitière. Nos cultivateurs sont intelligents, et si tous n'ont pas encore adopté ces moyens de succès, ce n'est pas qu'ils n'en voient pas la nécessité, mais des circonstances incontrôlables les en ont empêchés.

Ce printemps, je suis certain que tous les fermiers vont s'y mettre, même ceux qui n'ont pas beaucoup d'animaux; car les trèfles, avant d'être une bonne nourriture pour nos bêtes, sont un fertilisant de premier ordre pour le terrain. La terre la plus épuisée par l'abus qu'on en a fait devient de la "terre neuve" quand elle a poussé du trèfle d'odeur pendant deux ou trois ans.

Chose curieuse, cette plante dont on avait tant peur, qu'on appelait une peste, une nuisance, qui était réputée ne plus jamais se détruire, qui devait infester nos terres pour toujours — cette plante, dis-je, il faut la connaître, car vous seriez exposés à la voir complètement disparaître après une première année de récolte.

N.-C. JUTRAS, ptre.

A souffert de maux de reins pendant des années

Un homme de la Nouvelle-Ecosse affirme que les Pilules Dodd pour les Reins sont un remède merveilleux

M. Wm-L. Whitman a souffert de complications de reins et il a été soulagé par les Pilules Dodd pour les reins

Beaver Harbour, N.-E., 19 avril (Spéciale) — "Mon mal a commencé par un rhume et de la fatigue. J'ai souffert pendant des années de maux de reins. Les rhumatismes, le mal de Bright et le lumbago me faisaient aussi souffrir. J'avais des maux de tête et mon appétit était irrégulier. J'ai pris des Pilules Dodd pour les reins et je les ai trouvées très satisfaisantes. Je pense qu'elles sont un remède merveilleux. Réellement on ne s'en sert pas assez."

Cette lettre vient de M. L. Whitman, un habitant bien connu de cette localité.

Le mal de Bright est une des formes les plus sérieuses de maux de reins. Il peut être traité avec grand succès par les Pilules Dodd pour les reins. Mais la meilleure manière de prévenir les rhumatismes, l'hydropisie, le diabète et le mal de Bright est de prendre des Pilules Dodd pour les Reins quand les reins commencent à être malades.

LA CULTURE DU TREFLE D'ODEUR

Résultat merveilleux obtenu par un fermier de La Salle, Man.

Nous avons reçu la lettre suivante:

L'autre jour, j'avais à acheter de la graine de trèfle d'odeur pour ma ferme. Quelqu'un me dit que M. X..., de La Salle, en avait à vendre et de bonne qualité. Aussitôt je me mets en rapport avec lui et j'ai vite fait de conclure un marché que j'ai cru avantageux.

Ayant peu d'expérience dans la culture du trèfle d'odeur, je me hasarde à poser quelques questions à ce cultivateur qui me semblait intelligent. Entre autres choses, je veux savoir combien d'acres il a en trèfle d'odeur, ce que chaque acre lui a rapporté en foin et combien de graine il a récolté. A ma grande surprise et à mon étonnement, voici le résultat extraordinaire que ce cultivateur a obtenu de l'ensemencement de cinquante acres en trèfle d'odeur. Sa première récolte lui a donné presque deux tonnes à l'acre. Comme il y avait une assez forte quantité de mauvaises herbes mêlées au trèfle, il a pensé garder cette première récolte pour ses chevaux et ses vaches. Au moment où il me racontait ces faits — ce n'était que la semaine dernière — il avait hiverné tout son troupeau sans autre fourrage et ses chevaux, me disait-il, étaient en très bon état, malgré qu'il ne leur avait pas donné d'avoine ou de grain quelconque pendant toute la saison d'hiver.

La deuxième récolte étant très forte et le foin très beau, puisque les mauvaises herbes avaient disparu, il se mit en frais de la vendre. Le résultat net de cette vente fut de $1,200. Il faut dire que ce cultivateur livra lui-même tout ce foin; le prix moyen fut d'à peu près $11.00 la tonne. Il avait gardé quelques acres de la première récolte pour se procurer de la semence pour 1926. Le rendement fut si abondant qu'il a pu vendre pour $300 de graine à raison de cinq sous la livre et il lui en reste encore pour un montant égal. Cela veut donc dire que ce cultivateur a vendu pour $1,500 de foin et de graine, qu'il a encore pour $300 de graine et tout cela d'un champ de 50 acres en trèfle d'odeur. Il ne faut pas oublier la première récolte qui a été assez abondante pour nourrir et ses chevaux et ses vaches.

Une récolte de $1,800 prise sur un champ de 50 acres, cela veut dire $36 de l'acre. Ajoutez à cela l'amélioration du terrain et vous voyez tout de suite le résultat merveilleux produit par la culture du trèfle d'odeur.

Qui dira maintenant que la culture du trèfle d'odeur n'est pas une culture payante?

Un amateur en culture.

Les arbitres qui fixeront le prix de vente des élévateurs

Régina — W.-G. Styles, ancien gérant de la "National Trust Company", a été nommé par la Coopérative de blé de la Saskatchewan arbitre pour déterminer le prix qui sera payé à la "Saskatchewan Co-operative Elevator Co." De son côté, celle-ci a nommé C.-D. Howe, de Port Arthur, son ingénieur consultant depuis plusieurs années. Ces deux arbitres en choisiront un troisième et ils établiront le prix que devra payer la Coopérative dans l'importante transaction qui a été décidée.

Les fermiers du sud de la Saskatchewan sont occupés à semer

Régina — Les fermiers sont dans les champs avec les herses et les cultivateurs dans toute la partie sud de la Saskatchewan et les semailles sont commencées dans un grand nombre de districts. Même dans les terres fortes du district de Régina on a semé du blé dès le 14 avril.

TROP DE "BOARDS"!

Extrait d'un discours prononcé par M. Joseph Hamelin à la Législature provinciale

En prenant part à la discussion qui nous intéresse en ce moment, permettez-moi d'abord de faire une remarque appropriée et due à la députation de cette Chambre concernant l'attention et l'importance que l'on attribue à une question qui certainement intéresse la population de la province en général.

J'ai observé, depuis le début du discours du député de Kildonan (M. Tanner) que pas même un seul n'avait porté la moindre attention à la grande valeur des remarques avancées par le député qui m'a précédé.

Où sont les députés?

M. l'Orateur, permettez-moi d'attirer votre attention sur le nombre de ceux qui occupent les bancs du gouvernement en ce moment: trois ministres et trois députés — en d'autres termes, six sur 27 sont présents.

En regardant du côté de l'opposition, je remarque que pas un seul député libéral n'est à son siège. De la députation de nos amis les ouvriers, un seul est présent.

Si ce n'était que les députés conservateurs et indépendants sont presque au complet, la Chambre serait déserte. M. l'Orateur, je considère que cet état de choses est honteux. Nous avons actuellement à étudier un projet de la plus haute importance. Il s'agit précisément de décider si nous, les élus du peuple, nous allons nous dépouiller de l'administration des affaires du peuple. Or les élus du peuple ont laissé la Chambre. Je le répète, M. l'Orateur, c'est honteux et je proteste.

Taxes de plus en plus lourdes

Au préalable, j'insiste sur le fait que je me suis toujours opposé à la nomination de cette multitude de "Boards" et de commissions: on a ainsi augmenté avec régularité le coût de l'administration et par conséquent rendu les taxes de plus en plus lourdes.

Le gouvernement actuel a trouvé le moyen de taxer tout ce qui est taxable. Il a aussi, apparemment, atteint le point culminant jusqu'où peuvent s'élever les taxes. Il s'applique maintenant à un dédoublement de l'administration en créant l'administration par "Boards".

D'abord, en prenant le pouvoir, le gouvernement a débuté en créant un nouveau ministère, le Commissaire Municipal, dont la fonction a consisté à surveiller les affaires municipales de la province.

Ensuite, vint la création du "Suburban Municipal Board". Et maintenant on demande à la Législature de créer un nouvel organisme, amalgamant municipalités, écoles, utilités publiques et l'administration du "Sale of Shares Act". C'est la limite.

Et, M. l'Orateur, le plus remarquable de la situation c'est qu'il m'apparait que l'opposition entière accueille cette initiative comme une bénédiction et en espère la guérison de tous nos maux.

Commission inefficace

Voyons un peu en quoi consiste cet organisme. D'abord, il réorganise une commission des Utilités Publiques. Or il n'est pas besoin de retourner bien loin dans le passé pour constater l'inefficacité de la défunte commission des Utilités Publiques, et ce qui a décidé la dernière Législature à faire revenir ce service sous le contrôle de la responsabilité gouvernementale: le chef du parti libéral s'en rappellera sans doute. S'il fut une période dans l'histoire de notre province pendant laquelle il fut permis à des organisations financières louches d'opérer, ce fut cette période. Nous en avons un exemple dans le cas de cette compagnie qui a occupé nos cours depuis si longtemps, qui va coûter un formidable montant d'argent, cependant que les malheureux qui ont englouti leurs épargnes dans cette aventure n'entrevoient aucun recours pratique. Et je pourrais nommer d'autres entreprises du même genre à qui il a été loisible d'opérer sous l'administration de l'ancienne Commission des Utilités Publiques. Et cependant on veut constituer une nouvelle commission avec une juridiction augmentée et englobant les Utilités Publiques, la vente du capital-actions, les municipalités et les écoles et sans qu'elle soit responable au peuple de cette province.

Responsabilité de la députation

M. l'Orateur, je ne puis pas voir pourquoi nous sommes ici, si nous devons nous débarrasser de nos responsabilités en les faisant assumer par un corps qui ne tient pas son mandat du peuple.

J'affirme qu'il est temps que nous y songions sérieusement et que nous réalisions que nous avons été élus pour accomplir ces besognes et non pour les faire accomplir par des commissions à gros salaires et à un coût exorbitant pour les électeurs de la province. Nous n'avons pas à nous occuper de diplomatie, ni d'affaires extérieures, ni de commerce: le peu de responsablité que nous avons, nous sommes à le transettre à un corps irresponsable en créant de nouvelles commissions. Je demande si c'est l'intention du gouvernement de faire disparaître le Ministère des Affaires municipales et le Ministère d'Education. Car nous allons donner tous leurs pouvoirs à la Commission projetée. Elle va pouvoir imposer et collecter des sommes d'argent qui certainement s'élèveront à des milliers de piastres annuellement sans y être autorisés comme cela se fait pour un gouvernement responsable. De plus, elle va ravir à nos commissions et à nos municipalités leur autonomie, car elle va constituer un formidable syndic officiel. L'expérience du passé prouve que cela n'est pas à désirer.

Grand conseil municipal

Ainsi, par la création de ces diverses Commissions, cette Législature devient de jour en jour moins importante et prend de plus en plus les proportions d'un grand conseil municipal. Il n'y a plus à s'étonner que des esprits sérieux comme le député de Rupert's Land (M. Black) et le député de Winnipeg (M. Evans) aient suggéré de simplifier l'administration provinciale.

Ces messieurs, sans doute, ont fait une comparaison entre la Chambre des Communes d'Angleterre où se discute et se fait la politique impériale et mondiale et notre Législature avec son champ d'action étroit et limité; ils n'ont certes pas manqué de constater le ridicule qu'il y a à vouloir encore nous amputer d'une partie de nos minces attributions, ce qui, en somme, tend à nous réduire aux proportions d'un grand conseil municipal.

Pour ma part, M. l'Orateur, je suis opposé à l'administration par commissions. Je tiens pour l'administration par un gouvernement responsable de toutes nos affaires: municipales, scolaires et autres, et je continuerai à réclamer l'autonomie de nos districts scolaires et de nos municipalités. Par là nous augmenterons, au lieu de diminuer notre autonomie provinciale. Or j'estime que la vie de la Confédération tient à la conservation et au développement complet de l'autonomie provinciale.

Canadian Co-Operative Wheat Producers Ltd

Département de la Publicité
1000, Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

Les élévateurs de la Coopérative

Par un vote de 366 contre 77, les actionnaires de la "Saskatchewan Co-operative Elevator Company", à une convention tenue la semaine dernière, ont décidé d'accepter l'offre de la Coopérative de la Saskatchewan d'acheter tout le système de la Compagnie. Il s'ensuit que, une fois tous les détails arranger, la Coopérative de Blé de la Saskatchewan entrera en possession des propriétés suivantes:

451 élévateurs en Saskatchewan;

27 annexes;

2 élévateurs terminaux à Port Arthur;

Location de l'élévateur terminal du C.N.R. à Port Arthur;

Elévateur de transfert terminal à Buffalo, N.-Y.;

Immeuble à bureaux à Régina;

30 maisons d'agents.

Avec les 90 élévateurs que possède actuellement la Coopérative, il y aura plus de 540 élévateurs dans la province de la Saskatchewan pour recevoir la récolte de la saison prochaine.

* * *

Les lecteurs sont invités à poser des questions concernant la Coopérative; il y sera répondu dans cette colonne.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85¾	$4.86⅔
Franc français	3.39	19.3
Franc belge	3.72	19.3
Franc suisse	19.40	19.3
Lire italienne	4.06	19.3
Drachme grecque	1.31	19.3
Couronne norvégienne	22.06	26.8
Couronne danoise	26.30	26.8
Mark allemand	23.94	23.8
Peseta espagnole	14.56	19.3
Couronne hollandaise	40.30	40.2

LE MARCHE

20 AVRIL 1926

Bouvillons—	
Excellents	$6.50—$7.00
Bons	$5.75—$6.25
Moyens	$5.00—$5.50
Ordinaires	$4.50—$4.75
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.25
Assez bonne	$4.50—$5.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$3.75—$4.50
Ordinaires	$3.25—$3.50
Pour conserves	$1.75—$2.75
Taureaux—	
De choix	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.00
Moyens	$2.75—$3.25
Communs	$2.00—$2.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$5.00—$6.50
Bons	$3.75—$4.75
Taures à engraisser—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.50—$6.00
Bons	$4.50—$5.25
Veaux—	
De choix	$8.00—$10.00
Bons	$6.00—$7.50
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$8.00
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$11.00—$12.00
Agneaux ordinaires	$8.00—$10.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$14.30
Très gras	$13.00
Lourds	$12.00
Très lourds	$11.50
Porc d'étal	$13.00
Légers	$13.75
Inférieurs	$ 9.00
Truies No 1	$10.50
Truies No 2	$10.50
Verrats	$5.00—$7.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif,— No 1	$ .34
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .26
Premiers	$ .24
Seconds	$ .18
Pommes de terre—	
Le minot	$1.35
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

Cours du grain fourni par

La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 19 avril 1926

	Mardi avril 13	Merc. avril 14	Jeudi avril 15	Vendi avril 16	Samedi avril 17	Lundi avril 19
Ble No 1 Nord	1.55¾	1.55⅞	1.58⅞	1.57⅞	1.62⅜	1.60⅞
2 Nord	1.49⅞	1.49⅞	1.52⅞	1.51⅞	1.56⅜	1.54⅞
3 Nord	1.44⅞	1.44⅞	1.47⅞	1.46⅞	1.51⅜	1.49⅞
Avoine 2 CW	.53⅞	.53¾	.54⅜	.54⅛	.54⅞	.54⅜
3 CW	.47⅞	.48¼	.48⅞	.48⅝	.49⅜	.49⅞
Orge 3 CW	.63¾	.64⅜	.64⅞	.64½	.65	.65⅞
4 CW	.59¾	.59⅞	.61⅛	.60	.60⅞	.61½
Lin 1 NW	1.96⅛	1.96½	1.95⅞	1.95½	1.97⅛	1.96⅛
2 CW	1.92⅞	1.92½	1.91⅞	1.91½	1.93⅛	1.92⅛
Seigle 2 CW	.89⅞	.89⅞	.91⅞	.90⅞	.93⅛	.92⅛

Prix sur voie (track)

	Mardi	Merc.	Jeudi	Vendi	Samedi	Lundi
Base Blé 1 Nord	1.53⅞	1.53⅛	1.56⅞	1.55½	1.59⅞	1.58⅞
Avoine 2 CW	.50⅞	.51⅛	.51⅞	.51⅞	.52⅞	.51⅞
Orge 3 CW	.64⅞	.64⅞	.65⅞	.65	.65⅞	.66
Lin 1 NW	1.97⅞	1.97⅛	1.97⅞	1.96⅛	1.98⅞	1.97⅞
Seigle 2 CW	.90¾	.90⅞	.92⅞	.90⅞	.93⅞	.93⅞

Options

	Mardi	Merc.	Jeudi	Vendi	Samedi	Lundi
Blé Mai	1.53⅞	1.53⅞	1.56⅞	1.55½	1.59⅞	1.58⅞
Juillet	1.50⅞	1.50⅞	1.54⅞	1.53⅞	1.57⅞	1.56⅞
Octobre	1.33⅞	1.32⅞	1.34⅞	1.33⅞	1.36⅞	1.35⅞
Avoine Mai	.50⅞	.51½	.51⅞	.51⅞	.52⅞	.51⅞
Juillet	.50⅞	.51	.51⅞	.51⅞	.51⅞	.51⅞
Octobre	.47⅞	.47⅞	.48⅞	.47⅞	.48⅞	.47⅞
Orge Mai	.64⅞	.64⅞	.65⅞	.65	.65⅞	.66
Juillet	.65⅞	.65⅞	.65⅞	.65½	.66½	.66⅞
Octobre	.62⅞	.62⅞	.62⅞	.62⅞	.63	.63
Lin Mai	1.97½	1.97½	1.97⅛	1.96½	1.98⅞	1.97½
Juillet	2.00⅞	2.00½	2.00½	1.99⅞	2.01⅞	2.00
Octobre	2.02½	2.01⅞	2.01½	2.00½	2.02⅞	2.01½
Seigle Mai	.90⅞	.90⅞	.92⅞	.90⅞	.93⅞	.93⅞
Juillet	.92⅞	.92	.93⅞	.92⅞	.95⅞	.94⅞
Octobre	.90	.89½	.91⅞	.90⅞	.93	.92⅞

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ROSE DU LAC

Le mardi 13 avril est décédée Mme Veuve Irène Houde, née Trudel, dans sa 81me année. Née le 10 juin 1845, à Saint-Prosper, comté de Champlain, P. Q., elle épousa Narcisse Houde en 1860. Ils vinrent au Manitoba en 1886, à Saint-Laurent, puis restèrent à la Baie Saint-Paul. M. Houde mourut en 1891. Sa veuve vint à Sainte-Rose du Lac en 1894 avec sa famille, étant une des premières arrivées dans ce district. Depuis longtemps elle partageait son temps entre ses enfants dans cette paroisse. Sa mort est survenue chez M. Emile Langevin où elle était immobilisée depuis plusieurs mois par une lente maladie.

Feu Mme Houde était une femme catholique et canadienne dans toute la force du mot. D'une piété exemplaire et d'une foi solide, sa fidélité aux meilleures traditions de la race canadienne est démontrée par ses descendants dont le nombre atteint cent vingt-neuf. Elle eut quinze enfants, dont quatre moururent en bas âge, et trois plus tard: Josephat, décédé de l'influenza à Sainte-Rose en 1919; Henri, mort aussi dans cette paroisse, et Mme Napoléon Massicotte, de Saint-Prosper, P. Q. Ses enfants vivants sont: Mme Bouchard, d'Elie; Alfred, de la Baie Saint-Paul; Emile, de Sainte-Rose, dont une fille est religieuse de Notre-Dame des Missions à Saint-Eustache et une autre institutrice à Saint-Antoine, en Saskatchewan; Mme veuve Antoine Gélinas, de Sainte-Rose, dont une fille est Mme Salomon Ramsay, de Sainte-Rose; Mlle Eva, du central téléphonique de Sainte-Rose; Rose-Alma, épouse d'Emile Langevin, maître de poste de Sainte-Rose et frère du regretté et vénéré archevêque de Saint-Boniface, Mgr Adélard Langevin, et dont une fille est Mme Eustache Labossière, de Sainte-Rose, et une autre Mme J.-B. Lalonde, de Neidpath, Sask.; Mme Robert Ramsay, de Sainte-Amélie; Mme Norbert, de Sainte-Geneviève, P. Q. La troisième génération de la famille fondée par Mme Houde compte quatre-vingt-dix-neuf petits-enfants, et la quatrième génération, vingt-deux arrière-petits-enfants.

Voilà de beaux titres à la gloire céleste. Elle fut d'une résignation exemplaire dans sa maladie, et sa mort fut celle d'une sainte. L'honneur qu'elle obtint pendant sa longue vie et par sa belle mort rejaillit sur tous ses descendants. A tous ceux-ci nous nous permettons d'offrir nos sincères condoléances.

Les funérailles de Mme Houde eurent lieu le jeudi parmi une foule nombreuse qui était venue témoigner de son estime pour la défunte.

• • •

On peut voir dans la vitrine de la Banque Royale une belle coupe en argent ciselé. C'est une coupe, un trophée donné par le "Ochre River Community Club" pour le championnat annuel de tire à la corde (tug of war) à la fête de ce village voisin l'été dernier, et qui fut gagné par une équipe de Sainte-Rose. Nous espérons bien que la même équipe la gagnera encore cette année et l'année prochaine, pour qu'elle reste définitivement à nous.

• • •

Nous sommes maintenant en mesure d'annoncer que les cloches de la ville, dont le son fut entendu la semaine dernière, sonnaient le mariage de M. François Le Séach avec Mlle Irène Guilbert, institutrice de Sainte-Amélie. Le mariage fut célébré par M. l'abbé Lynch dans la chapelle privée de Monseigneur à l'archevêché de Winnipeg, le 8 de ce mois. Nos compliments et nos félicitations aux nouveaux époux. Longue vie heureuse, et qu'ils voient les enfants de leurs enfants, jusqu'à la quatrième et cinquième génération.

• • •

La réunion du Club Musical et Littéraire qui devait avoir lieu dimanche dernier a été remise à plus tard à cause des funérailles qui devaient suivre.

• • •

Le lundi 12 ont eu lieu les funérailles de Raoul Lecot, fils d'Ambroise Lecot, décédé à l'hôpital de Dauphin le 8 courant, à l'âge de 23 ans, des suites d'un accident survenu à la montagne Riding, où il travaillait dans les bois. Cette mort accidentelle, fauchant ce jeune homme dans la force de l'âge, a douloureusement impressionné tout le monde, surtout les jeunes gens de la paroisse, dont il était le compagnon habituel et estimé.

• • •

Le mardi 13, autres funérailles de Mme Wilfrid Montsion, de Fort William, Ont., décédée en cette ville le 7 courant. La défunte, née Berthe Abraham, laisse son mari et deux enfants en bas âge, ainsi que de nombreux frères et soeurs dans cette paroisse.

• • •

Notre Club Athlétique marche bien ces temps-ci et le président, "Babe" Allard, est en ce moment à Winnipeg, où il prend des leçons de boxe et de lutte, afin d'instruire les enthousiastes d'ici. Nous pourrons peut-être donner plus de détails sur ses activités la semaine prochaine.

• • •

M. Gédéon Adam, un des plus anciens du village, a été nommé conseiller municipal, pour remplacer M. Couillard de Beaumont, parti à Montréal.

• • •

M. Jos. Gamache, de Laurier, où il fut victime d'un accident l'automne dernier, a dû abandonner la culture de sa ferme, et reste maintenant dans notre village, ayant loué la maison de M. A.-F. Vaison.

• • •

M. Arthur Dupré, de Sainte-Amélie, est maintenant installé ici où il a ouvert une salle de billards.

SAINTE-AMELIE

Feu Mme veuve Narcisse Houde

Mme Houde, ou plutôt "Mémère" Houde, est décédée le 13 avril au matin à Sainte-Rose du Lac, dans la demeure d'Emile Langevin, à l'âge de 80 ans. Sa mort cause dans ce district un grand deuil. Son service et sépulture ont eu lieu dans l'église de Sainte-Rose de Lima. Il y avait à ses funérailles un grand concours de parents en pleurs et d'amis sympathiques. La famille de Narcisse Houde fut une des premières familles canadiennes de Québec qui vinrent s'établir à Sainte-Rose.

Mme Houde perdit son mari peu de temps après leur arrivée dans ce pays. Pauvre et avec beaucoup d'enfants en bas âge, elle a dû beaucoup peiner pour subvenir aux besoins de sa famille. Mais ses talents économiques, soutenus par une foi foncièrement catholique, lui ont valu le bonheur de voir s'élever pour Dieu des enfants dociles et sans reproche pour la société. Cette âme de douleur, pétrie d'esprit de foi et d'amour de Dieu, ne s'affectionnait qu'aux choses d'en haut, où le Christ demeure, assis à la droite de Dieu. Elle honorait son bien-aimé, non pas seulement de bouche, mais en esprit et en vérité. Oui, nous pouvons le dire, nous avons perdu, par la mort de Mme Houde, un modèle digne de notre imitation, et si toutes les mères chrétiennes pouvaient coupier ce modèle dans leurs vies, elles pourraient se compter parmi les prédestinées de Dieu.

Aux parents en deuil nous offrons nos sincères et sympathiques condoléances.

Nouvelles familles

Nous saluons bien volontiers la famille de M. Georges Archambault, qui est venue habiter l'ancien emplacement d'Edouard Pinette. Nous sommes bien aise aussi de souhaiter la plus cordiale bienvenue à Mme veuve Napoléon Delorme, qui est venue demeurer près de ses beaux-parents. Et il paraitrait qu'une autre bonne famille est à la veille de nous arriver pour cultiver la terre à louer ou à vendre de Lucien Trottignon. Aussi un nommé John Martin est venu s'installer sur l'emplacement de Robert Spencer, parti en Angleterre. Nous souhaitons santé, bonheur et prospérité à tous ces nouveaux paroissiens.

Partie de cartes

Le 2 mai aura lieu notre dernière soirée pour la saison. Nous espérons que la foule accoutumée viendra nous honorer de sa présence. Jeunes gens et jeunes filles, venez nous faire entendre quelques-unes de vos chansons.

DUNREA

A la veille d'agrandir notre église, nous venons de recevoir un témoignage sensible de sympathie de la part des membres du cercle dramatique de Ninette. Cette troupe dévouée et charitable nous a donné, le 12 courant, dans notre salle paroissiale et au profit de notre église, une séance des plus intéressantes. La comédie intitulée: "The Mummy and the Mumps" et dirigée par Mme V. Redmond elle-même, une actrice distinguée, a été très suivie et très aplaudie. M. Chapman et Mme V. Redmond nous ont régalés, durant les entr'actes, par de belles chansons accompagnées au piano et au violon pr M. J. Deschênes et par Mme P.-H Boulet.

Les artistes qui ont tous su si bien remplir leur rôle, ont obtenu chez nous, comme partout ailleurs où ils ont donné la même représentation, un très grand succès.

Après la soirée, la paroisse leur a offert un réveillon d'honneur à la fin duquel ils furent sincèrement remerciés pour avoir bien voulu contribuer d'une manière si bienveillante à notre future construction. Les recettes ont été $51.75.

• • •

Une vilaine grippe a fait son apparition dans notre région. Les personnes âgées en sont plus affectées que les autres. Nous souhaitons un prompt rétablissement aux malades et un départ précipité de la grippe.

Baptême

Le 11 avril: Joseph-Georges-Raymond, enfant de Jean-Baptiste Paradis et de Mary Sharkey. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Fortier.

LORETTE

Nous avons le regret d'apprendre à la dernière heure la mort de M. Louis Vandal, l'un des habitants les plus anciens du Manitoba. Il était âgé de 98 ans et résidait à Lorette depuis 25 ans. Le défunt avait été un grand voyageur et était très connu dans la province. Il laisse sa femme, née Marie Hamelin; six fils: Firmin, Antoine, Jean, Joseph, Napoléon, Pierre; deux filles: Mme Gauthier, de Niverville, et Mme Alfred McDougall, de Lorette, dont le mari est préfet de la municipalité de Taché.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 h., à l'église de Lorette.

Nos respectueuses sympathies à la famille Vandal.

ELIE

Le 7 courant eut lieu le mariage de M. Arthur Bourgeois et de Mlle Eva Burke. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Hogue.

Après la cérémonie, les mariés et les invités se rendirent chez le père de la mariée, où un délicieux déjeuner fut servi. Immédiatement après, les mariés prirent le train pour Pembina, N. D., où de nombreux parents et amis les attendaient.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

SAINT-BONIFACE

M. J.-B. Leclerc, de Saint-Boniface, est autorisé à percevoir des abonnements pour la "Liberté".

Projets d'embellissement de Saint-Boniface

Ce n'est pas sans besoin qu'un tel sujet est traité, car la ville pourrait être rendue beaucoup plus attrayante sans qu'il en coûte énormément. Mercredi dernier, dans une réunion générale tenue à l'hôtel de ville, sous les auspices du Club Kiwanis, on a fait connaître au public les projets d'embellissement de Saint-Boniface.

Le club a pris pour mot d'ordre: "Embellissons la ville", et il se met à la tête d'une campagne pour la plantation d'arbres d'ornementation, campagne qui sera inaugurée le 10 mai, à la Fête des Arbres. Sa réunion comprenait des représentants du "Community Club", de la Commision scolaire de Norwood, de l'hôtel de ville, de la Chambre de Commerce, de la Société d'horticulture de Saint-Boniface et Norwood, de la "Women's Institute" de Norwood, du Cercle Sainte-Elisabeth, de l'Union Canadienne, de l'école Provencher, de la Société Saint-Jean-Baptiste, de l'Association des parents instituteurs de Norwood, de l'école King George V et de plusieurs autres sociétés et associations.

M. J.-C. Davis, président du Club Kiwanis de Saint-Boniface, présidait.

M. T. Taylor expliqua le but de la campagne entreprise. "Jamais, dans l'histoire de Saint-Boniface, dit-il, on n'a organisé une campagne d'éducation pour enseigner aux enfants comment planter des arbres et comment en prendre soin. Le Club Kiwanis a décidé de se mettre à la tête d'une campagne d'éducation dans cette direction."

Des prix seront distribués aux enfants d'écoles chaque année pour les encourager à planter des arbres et à en prendre soin. Cette année le club commencera son travail en plantant 1,000 arbres le jour de la fête des arbres, et le club achètera lui-même 300 à 400 de ces arbres. L'orateur invita les citoyens de la ville à seconder ce mouvement et à en faire un mouvement d'intérêt général.

Pendant la soirée, des suggestions intéressantes et des promesses de coopération ont été faites par M. J. Morris, président de la Société d'horticulture de Saint-Boniface et de Norwood, le Rév. Frère Joseph, principal de l'école Provencher, les échevins McFadyen et Hébert, de Saint-Boniface, M. Meindl et plusieurs autres.

Chambre de commerce

La Chambre de Commerce et le Club Kiwanis de Saint-Boniface ont reçu leurs membres à un magnifique banquet, jeudi dernier à l'hôtel Tourist. Près de 150 personnes étaient présentes. Le principal orateur de la soirée a été le Dr H.-M. Speechly, de Winnipeg, qui a donné une conférence illustrée sur la forêt canadienne. Le Dr Speechly est l'ancien secrétaire de la Chambre de Commerce de Pilot Mound.

Les autres orateurs furent F.-R. Dowse, président de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface, qui présidait le banquet; J.-C. Davis, président du Club Kiwanis de Saint-Boniface; A.-E. Emmett, secrétaire de la "Manitoba Motor League"; l'échevin A.-M. McFadyen, de Saint-Boniface, qui a parlé de sa ville comme centre industriel; l'échevin Leech, représentant la ville de Winnipeg; R.-G. Persse, président de la Chambre de Commerce de Winnipeg; J.-A. Moulden, président de la section des jeunes de la Chambre de Commerce de Winnipeg; F. Taylor, de Saint-Boniface, ex-président du Kiwanis de Saint-Boniface; H.-S. Peterson, membre actif de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface, et l'échevin J.B.-T. Hébert, représentant de la ville de Saint-Boniface.

M. J. Bouchard a chanté plusieurs chansons et M. W. McKay a déclamé quelques morceaux.

Avis très important

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

Assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, récemment incorporée, tiendra sa première assemblée générale annuelle dans les salles de l'Union Canadienne, le lundi 26 de ce mois, à 8 h. du soir.

A cette assemblée devra avoir lieu l'élection des nouveaux officiers qui devront composer le Bureau des Syndics pour l'année courante. Le bureau provisoire sortant de charge fera, à cette occasion, un rapport des travaux accomplis depuis l'an dernier. Il sera aussi à propos de discuter les moyens à prendre pour la célébration annuelle de la fête nationale.

Tout le public canadien-français est cordialement invité à cette assemblée importante dans les annales de la société, puisque c'est la première depuis son incorporation. Venez en foule.

LE SECRETAIRE.

Deuil chez les Soeurs Grises

La Rév. Soeur Esther, soeur converse, est décédée ces jours derniers à la maison provinciale des Soeurs Grises, à l'âge de 86 ans. Née à Saint-Laurent, P. Q., elle était venue dans l'Ouest à l'âge de 25 ans et avait enseigné à l'école indienne de l'Isle à la Crosse, Sask., jusqu'en 1905. Depuis 60 ans qu'elle était dans l'Ouest, la Soeur Esther n'était jamais retournée dans l'Est. Ses funérailles ont eu lieu dimanche matin, à la chapelle de l'Hospice Taché.

Collège de Saint-Boniface

Tableau d'honneur pour mars

Philosophie II — Excellence, Harold Roy, Keough Patenaude. Diligence: David Granger, Keough Patenaude.

Philosophie I — Excellence: Marius Bonin, Gerald Kramer. Diligence: Marius Bonin, Joseph Robert.

Rhétorique — Excellence: Joseph Sabourin, Victor Bonin. Diligence: Ulric Bélanger, Marcel Dugal.

Rhetoric — Excellence: Joseph Switallo, Henri Desrochers. Diligence: Bernard Davis, Henri Desrochers.

Belles-Lettres — Excellence: Arthur Beaubien, Roland Couture. Diligence: Arsène Laliberté, Jean Renuart.

Humanities — Excellence: Elmer Saint-Ives, Felix Kwiatkoski. Diligence: Fred Gilbert, Felix Kwiatkowski.

Versification — Excellence: Robert Bernier, Roméo Guilbert. Diligence: Lucien Painchaud, Hilaire Bériault.

Third Grammar — Excellence: George Amyot, John Rydlewski. Diligence: Ths Novak, Donald Costello.

Méthode — Excellence: Oscar Boilly, Albert Joyal. Diligence: Marc Meunier, Jean Brassard.

Second Grammar — Excellence: Peter Komusiewich, Stanislas Sergot. Diligence: Peter Komusiewich, Earl Harp.

Eléments latins "A" — Excellence: Jean Dansereau, Léo Lafrenière. Diligence: Georges Gauthier, Louis Sala.

Eléments latins "B" — Excellence: Harold Fry, Paul Nadeau. Diligence: Paul Nadeau, Albert Sylvestre.

Senior Commercial — Excellence: Louis Boisvert, Alphonse Wimmer. Diligence: Louis Boisvert, Alphonse Wimmer.

Junior Commercial — Excellence: Paul Painchaud, Oscar Rochon. Diligence: Paul Painchaud, Omer Dease.

Eléments français — Excellence: Georges Raemaekers, Henri Gâtin. Diligence: George Rolfe, Georges Raemakers.

English Preparatory — Excellence: Jean Montagnon, Georges Guilbert. Diligence: Georges Guilbert, Jean Montagnon.

Ont mérité les honneurs de la classe:

Philosophie II: David Granger.

Philosophie I: Joseph Robert.

Rhétorique: Lucien Daoust.

Rhetoric and Humanities: Joseph Switallo.

Belles-lettres: Arthur Beaubien.

Versification: Robert Bernier, Hervé Sala.

Third Grammar: Georges Amyot.

Méthode: Alfred Lacaille.

Second Grammar: Stanislas Sergot.

Eléments latins "A": Jean Dansereau, Albert Sylvestre.

Eléments latins "B": Harold Fry, Georges Gauthier.

Senior Commercial: Albert Painchaud.

Eléments français: Georges Ramaekers, Gérard Huot.

English Preparatory: Jean Montagnon.

Le Comité de Récréation

A son assemblée du 15 avril, le Comité de Récréation a décidé de faire une collecte qui servira à procurer des places d'amusement gratis pour les enfants, ainsi qu'à organiser des clubs de balle et de lacrosse, principalement chez les orphelins, à donner des médailles, etc.

L'idée principale est de créer des places d'amusement assez attrayantes pour que les enfants s'y rendent et ne restent pas à jouer dans les rues. Ce projet doit être approuvé par toutes les mères de famille et principalement par les propriétaires d'automobiles. Les huit membres du Comité se sont engagés à visiter tous les propriétaires d'autos et à solliciter leur obole. Nous espérons qu'ils seront bien reçus.

Pour payer les vieilles dettes contractées par le Comité de 1922-23, il y aura des soirées musicales ainsi que diverses attractions sur le terrain d'amusement de la rue Aulneau. Les dates de ces soirées seront annoncées plus tard. Le Club Athlétique de Saint-Boniface et la fanfare La Vérendrye ont promis leur concours. Notre population peut espérer entendre de la bonne musique durant la saison d'été.

Président, Henri Fouchard; secrétaire, A. Lanthier; trésorier, A. Hogue; gérants des propriétés, L. Roussin et J. Bouchard; représentants de la fanfare La Vérendrye, J. Paul et R. Pinvidic; représentants du conseil de ville: les échevins A. Gauvin, T. Hébert et N. Taillefer.

Cercle Sainte-Elisabeth

Le Cercle Sainte-Elisabeth a donné sa dernière partie de cartes le 7 avril. La jolie somme que nous a rapportée cette dernière partie de cartes devra pourvoir à l'achat de chaussures pour les enfants pauvres de la paroisse.

Voici le résultat: 1er prix des dames, Mlle J. Massicotte, donné par Mme Dr Collin; 2me prix des dames, Mme Wa. A. Boivin, don de Mme Dr Longpré; prix de consolation, Mme Lachance. 1er prix des hommes, M. O. Faille, don de Mme H. Painchaud; 2me prix, M. A. Boivin, don de Mme Dr Longpré; prix de consolation, M. P. Cusson. Prix d'entrée, don de la Kiewel Brewery, gagné par Mme Sweeney.

• • •

Voici quelques détails sur le but et le travail du Cercle Sainte-Elisabeth:

Ce cercle fut formé par quelques dames dans le but de pourvoir aux besoins des pauvres. Nous nous occupons de visiter, vêtir et chausser les familles dans le besoin.

Depuis trois mois, et avec une vingtaine de membres seulement, 450 morceaux ont été distribués et $50 ont été dépensés pour chausser les enfants qui ne pouvaient se rendre en classe.

Notre cercle a besoin de nouveaux membres; nous invitons toutes les dames libres de se joindre à la couture tous les mercredis après-midi, dans la salle de l'Union Canadienne.

Pour faire de la besogne, nous accepterons linge, chaussures, etc. Tout est utile, puisqu'il s'agit d'aider les pauvres. S'il vous plait envoyez vos offrandes à Mme Dr Longpré, présidente, avenue Provencher.

La secrétaire,
Mme J. De GAGNE,
279, rue Desautels.

PETITES NOTES

Mme T.-A. Bernier, 265, ave. Provencher, désire exprimer ses remerciements à tous ceux qui, sous forme de condoléances, offrandes de messes, bouquets spirituels, lui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion du décès de son frère, M. F.-X. Demers.

Baptêmes

Marie-Adèle-Charlotte, née le 3 avril, baptisée le 7 avril. Père, Joseph Cloutier; mère, Marie-Louise Gagnon. Parrain, Louis Gagnon; marraine, Adèle Curtaz.

Lina-Flossy-Aimée, née le 21 mars, baptisée le 11 avril. Père, Pierre Charrette; mère, Rose-Anna Mondor. Parrain, Joseph Duguay; marraine, Yvonne Mondor.

Mariages

Armand Tétreault et Léonie Paul, de cette paroisse, mariés le 7 avril.

Alfred Parisien et Armélia Parisien, de Sandyland, Man., mariés le 12 avril.

Denis Leblanc et Bertha Berthelette, de La Broquerie, mariés le 14 avril.

Sépultures

Denise Faucher, fille de Didier Faucher et de Aldéa Turcotte, décédée le 31 mars à l'âge de 21 ans.

Berthe Rocheleau, épouse de Gabriel Charbonneau, décédée le 8 avril, à l'âge de 23 ans.

François Demers, décédé le 3 avril à l'âge de 74 ans.

Louis Grammont, fils de Henri Grammont et de Elmina Fontaine, décédé le 11 avril à l'âge de 4 ans et 9 mois.

UNION CANADIENNE

Les livres reviennent

Grâce à l'appel pressant fait par notre bibliothécaire dans les colonnes de la Liberté, plusieurs livres nous sont revenus. Cela prouve la toute-puissance de la presse et celle du bibliothécaire. Pourtant il en manque encore et nous continuons à réclamer notre bien sans nous occuper de la prescription, si prescription il y a.

Conférence du 2 mai

Comme on l'a annoncé, M. Ernest Cyr, vieux citoyen de Saint-Boniface, donnera une conférence le 2 mai. M. Cyr parlera des missions oblates de l'Extrême-Nord. La section musicale organisera un joli programme.

Dollard est revenu

Dollard est revenu revoir son cher Canada. Il s'est trouvé terriblement dépaysé, mais a été ému jusqu'aux larmes en entendant la chanson de la parlure ancienne. On lui a dit que le français se parlait même à l'Ouest, loin, très loin, et il a voulu s'en rendre compte. Il est donc parti de Québec, en route vers l'Occident. Il n'a pu se résoudre à monter dans un wagon, mais est parti dans le canot qu'il s'est fabriqué. On a vu passer au large du fleuve à peine nettoyé la plume de son chapeau. Il est attendu ici vers le 22 ou le 23 au soir, et les jeunes sont décidés à lui faire une chaude réception.

Un pari

La gageure est devenue un moyen de s'exercer à la vertu... Tout change! "C'est pas comme dans not' temps!" Deux jeunes ont parié qu'ils iraient à la messe tous les matins! Deux encore plus jeunes ont fait la même gageure. Et la lutte se continue... Il y a eu le combat célèbre entre Roland et Olivier, où aucun ne fut vaincu...

Activités sportives

Notre section athlétique vient d'organiser son tennis et maintenant elle parle de mettre sur pied une ligue de balle molle! Bravo! continuez, vaillants et actifs amis.

Autour d'une paire de souliers

X... s'est acheté une paire de souliers neufs. Rien d'anormal à cela et nous en connaissons beaucoup qui en ont fait autant... Mais les souliers de X... ont des talons spéciaux, des talons terribles! des talons qui arrachent la peinture (la peinture à l'huile, c'est plus difficile!...) qui pulvérisent le vernis, défoncent presque les planchers et causent de pet'ts tremblements de terre locaux. Ces souliers sont, dit-on, des souliers anglais. Ainsi, le soir de la conférence à l'Académie... Mais évitons les personnalités!

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE ALBERT

Les Chevaliers de Colomb des conseils de Saskatoon, Prince-Albert, North Battleford et Humboldt viennent de lancer une campagne de souscriptions en faveur de l'orphelinat catholique de Prince-Albert. Cette campagne s'étendra à tout le diocèse et durera jusqu'au 20 juin. S. G. Mgr Prud'homme a adressé une lettre à ses diocésains pour encourager cette belle initiative des Chevaliers de Colomb.

• • •

L'hon. T.-C. Davis est parti pour Ottawa, à la tête d'une députation de la Saskatchewan et de l'Alberta, pour demander au gouvernement fédéral de rendre les terres des soldats soumises aux taxes provinciales.

• • •

Une source de gaz naturel a été découverte près de la Saskatchewan, entre Rosthern et Saskatoon, et un grand nombre se hâtent d'y retenir des "claims". Les premières épreuves indiquent que la pression est remarquable et l'on parle de la formation d'un syndicat.

• • •

S. G. Mgr Prud'homme est allé faire une visite à Macklin.

• • •

M. l'abbé Arès, propagandiste du "Patriote", est parti pour le sud de la province.

• • •

Le bureau de placement local du gouvernement a une demande continue de main-d'oeuvre des deux sexes pour la ferme et jusqu'à présent il n'a pas de difficulté à la satisfaire.

• • •

Les inscriptions de "homesteads" se maintiennent nombreuses dans les districts au nord de la ville.

WILLOW-BUNCH

Naissance — M. et Mme Joseph Short, une fille qui a reçu, au baptême, le nom de Calixta. Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Lespérance.

• • •

Parmi les nombreux malades en traitement à l'hôpital, nous remarquons les noms de Mme Damien Boucher, qui vient de subir une opération très sérieuse; M. Edmond Lespérance, de Willow Bunch, et M. Omer Préfontaine, fils de M. Albert Préfontaine, de Joeville.

• • •

Le dimanche 11 courant, élection des officiers de notre Cercle paroissial de l'A. C. F. C. Ont été élus: MM. P. Boudreau, président; Ph. Mondor, vice-président; Ed.-P. de Laforest, secrétaire; membres du comité: MM. Jos Duperreault, Geo. Martin, Em. Benoit, H. Duperreault, R. Bouliane.

Il est assez triste de constater qu'à peine 21 personnes, dont une seule dame, étaient présentes à une assemblée où on aurait dû en voir au moins deux cents. Les jeunes gens brillaient surtout par leur absence; n'est-ce pas eux pourtant qui devraient se montrer les plus intéressés et les plus actifs?

Mais que peut-on attendre de plus, quand parmi ceux qui, à tort ou à raison, prétendent composer seuls la classe dirigeante, il s'en trouve quelques-uns qui ne manquent aucune occasion de laisser percer leur antipathie, non avouée il est vrai, pour une organisation à la tête de laquelle ils ne sont pas, et ne cherchent qu'à critiquer tout ce qui est sorti d'un autre moule que le leur, et à se mettre en travers de tout progrès? S'ils n'arrivent pas à fendre des cheveux en quatre, ce n'est pas faute d'essayer, et ils réussissent du moins à faire montre de leur pingrerie et à étaler leur profond égoïsme de clocher.

Il serait grand temps que tout le monde comprenne que l'A. C. F. C. est l'organisation nationale officielle de tous les catholiques de langue française de la province de Saskatchewan, et que comme telle, elle devrait englober toute autre organisation de caractère purement et exclusivement paroissial qui, à notre humble avis, pourrait parfaitement continuer à exister et fonctionner comme cercle de l'A. C. F. C., au lieu de péricliter, comme c'est souvent le cas, et être un obstacle, inconscient ou non, à l'influence dont devrait jouir notre Association Franco-Canadienne.

VAL MARIE

M. l'abbé J. Brouillard, curé de Frenchville, est venu, le 7 avril, nous faire remplir notre devoir pascal; il y a eu 51 communions contre 29 l'année dernière. Nous allons être desservis tous les 15 jours à partir du 17 avril.

• • •

Mme Lebel, de Willow Bunch, a fait un don de $25 pour la chapelle de Val Marie et offert un couvre-pied pour râfler. Merci aux personnes qui nous aident.

• • •

Beaucoup de personnes ont été malades cet hiver ou le sont encore, et le besoin d'un docteur se fait de plus en plus sentir. Il aurait beaucoup d'ouvrage ici et aux environs. Les gens sont bien usés depuis 15 ans.

• • •

De passage à Val Marie: Mlle Daisy O'Gorman, notre ancienne institutrice, que nous avons le regret de voir partir pour l'école Royer, près de Ponteix. M. E. Lebel, de Willow Bunch, est venu voir son frère Ephrem gravement malade, sous les soins de Mme M. Carlier.

• • •

M. Lalonde, de Ponteix, commence à bâtir sur la terre de Yves le Tiec, sur laquelle il s'est établi. Il y a encore de la place pour une dizaine de familles tout près du village; mais il faut que vendeurs et acheteurs s'entendent sur le prix. Le gouvernement, voyant que peu de personnes prennent des "Homesteads", a décidé de louer une partie des terres qui étaient ouvertes. Hâtez-vous d'en prendre, car il n'y aura bientôt plus d'autre ressource que d'en acheter. Il est vrai que les conditions pour en prendre ne sont pas faciles à remplir. Et les gens sont trop difficiles.

• • •

MM. Coumont et Cie ont ouvert l'ancien garage d'Albinet et monté une boutique de forge. L'"International" change aussi d'endroit et va auprès de Val Marie Garage.

GOUVERNEUR

Encore du "Canayen" dans Gouverneur! Trois autres de Saint-Pierre, Man., nous sont arrivés samedi dernier: MM. O. L'Heureux, A. Parenteau et Tétrault. Ce dernier a pris l'ouvrage pour un mois chez E. Wolf, et les deux autres sont entrés en contrat avec M. W. Desaulniers.

• • •

M. O. Saddan a fait l'acquisition d'un tracteur neuf "Fordson". M. Georges Clamp a acheté une autre Chevrolet nouveau modèle.

• • •

Mme Cossette, d'Assiniboia, dont le mari est agent de gare, est en promenade chez ses parents, Ernest Cossette, pendant que son mari est allé à Rochester pour des examens sérieux.

• • •

M. A.-D. Kennedy, propriétaire de la Kennedy Lumber, était de passage ici pour décider les plans de sa nouvelle construction à la cour à bois qui se commencera lundi prochain.

JOEVILLE

Nous avons la visite de M. C.-A. Préfontaine, de la municipalité de Saint-François-Xavier, Man. M. Préfontaine a été le pionnier du village, pourrait-on dire; c'est lui qui bâtit le premier magasin de l'endroit. En 1919 il vendit à M. Chrétien pour retourner au Manitoba; il est heureusement surpris de voir comme le village s'est formé depuis. Partout où un M. Préfontaine passe, il laisse la réputation de bienfaiteur, surtout pour l'église. Nous devons à ce M. Préfontaine l'idée et les démarches à Régina auprès de Mgr l'archevêque pour bâtir la chapelle actuelle; elle a été érigée avec beaucoup de sacrifice et de charité par tous les premiers colons catholiques qui n'étaient pas nombreux. M. Ernest Lamontagne en a fait la menuiserie gratis. M. Georges Préfontaine nous raconte qu'il est allé avec un compagnon chercher les deux dernières charges de bois à 40 milles avec des chevaux; l'auto-camion n'avait pas encore fait son apparition. Le voyage leur a pris six jours; ils ont attrapé deux orages durant leur trajet, ce qui avait mis les chemins presque impassables, et ils mangeaient quand ils pouvaient; les maisons étaient rares. Le bon Dieu a récompensé ces braves colons qui sont demeurés ici.

• • •

Voici deux dimanches de suite que nous avons la messe chantée par M. l'abbé Saint-Cyr, vicaire de Verwood. Il nous a annoncé que nous aurons M. l'abbé Ménard comme curé de Joeville, et qu'il viendra prendre possession de sa paroisse cette semaine. La paroisse est déjà organisée depuis plusieurs années. Les finances paroissiales sont très bien dirigées par les syndics qui sont, MM. G. Préfontaine, A. Brulé et G. Tessier.

Les amis de M. F. Létourneau, marchand de Willow Bunch, étaient conviés dimanche dernier, à aller fêter ses 75 ans. M. Létourneau a encore bon pied, bon oeil; il travaille tous les jours et vend lui-même à son magasin et il aide encore sa femme à servir deux grandes tablées de pensionnaires. Mme Létourneau a 70 ans. Ces deux vieux n'ont pas l'air à penser qu'ils doivent se reposer. Suivons leur exemple, si nous voulons vivre vieux.

Plusieurs familles sont arrivées pour s'installer sur des terres, parmi lesquelles M. et Mme Henri Bouvier.

• • •

M. Alcime Bouvier, de Villebouvier, Sask., était en promenade ces jours derniers chez ses beaux-parents, M. Jos. Préfontaine. Il est venu faire une petite veillée avec le Dr Marsolais. Cela faisait 15 ans qu'ils ne s'étaient vus, depuis que M. Bouvier a quitté Saint-Eustache, Man., pour coloniser Villebouvier.

MANITOBA

STE-ANNE DES CHENES

Le samedi 17 courant avaient lieu en cette paroisse les funérailles de Mme Antoinette de Montigny, épouse de Frédéric Jodoin, décédée à Saint-Boniface jeudi dernier, à l'âge de 42 ans et 8 mois.

Admirable mère de famille à qui Dieu, dans son amour, n'a pas ménagé les épreuves, elle s'est toujours montrée la "femme forte" dont parle l'Ecriture, la chrétienne accomplie, la mère exemplaire. Elle a donné à la nombreuse famille qu'elle laisse pour la pleurer l'exemple de la résignation jusque dans la mort.

Ancienne paroissienne de Sainte-Anne des Chênes, elle a demandé d'être ensevelie à l'ombre de son sanctuaire. C'est peut-être le seul désir qu'elle a manifesté durant sa longue maladie. C'est là, tout près de cette chère sainte qu'elle a tant priée, qu'elle dort son dernier sommeil.

Les familles Jodoin et de Montigny remercient cordialement les nombreux amis qui leur ont manifesté une si réconfortante sympathie à l'occasion de cette épreuve qui les frappe si douloureusement.

• • •

M. et Mme Onésime Proulx font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 18 avril sous les noms de Marie-Cécile-Fabiola. Parrain et marraine: Alphonse Vandale et son épouse, Célestine Proulx.

• • •

Le mercredi 14 avril a été chanté, en cette paroisse, le service anniversaire de M. William Keys.

• • •

Le R. P. Roberge, C.SS.R., curé de la paroisse, est parti la semaine dernière pour une visite d'une quinzaine de jours dans la province de Québec. Il a été appelé pour assister à une réunion des supérieurs de sa congrégation à Sainte-Anne de Beaupré. Il sera de retour à la fin d'avril.

• • •

Pour répondre aux désirs de plusieurs, les jeunes gens de la paroisse ont répété dimanche dernier leur séance du 11 avril. L'assistance fut encore nombreuse et l'intérêt n'a pas été moindre que la première fois. Nous renouvelons nos félicitations.

CAMPERVILLE

Un petit mouvement local a organisé la distribution des journaux hebdomadaires la Liberté et la "Northwest Review". Environ 25 numéros sont distribués chaque semaine parmi notre public. C'est, pour le début, un succès heureux dont nous espérons la continuation.

• • •

Notre école Birdview, qui portera bientôt le nom historique Darveau, a été ouverte le 12 courant sous la direction du même instituteur, M. J.-R. Paquin. Avec la part active que notre maître dévoué a prise l'an dernier à toute organisation locale, soit sociale ou religieuse, nous sommes heureux d'avoir réussi à le faire revenir chez nous.

• • •

Avec l'expérience des années passées et le succès qui a couronné nos efforts de fonder ici un véritable noyau canadien, M. J.-G. Parent s'occupera de fournir tous détails utiles à ceux qui désireraient plus ample connaissance de notre localité. Il y a tout avantage à s'enquérir et venir et tout intérêt à s'y fixer.

• • •

Dimanche dernier 11 avril étaient baptisés: Adrien et Adrienne, enfants jumeaux de M. et Mme Adrien Rodier, marchand de Camperville. Parrains et marraines: M. et Mme Delphis Mongeon pour Adrienne, oncle et tante de l'enfant; M. Romuald Rodier oncle de l'enfant et Mlle Gilbert Belliveau pour Adrien. Nos félicitations.

• • •

On se dispose fermement à fêter le 67me anniversaire de naissance de notre plus vieux concitoyen, M. Azarie Leblanc. La fête aura lieu chez M. J.-G. Parent le 19 avril.

• • •

M. Aimé Ménard est en visite à Saint-Eustache dans sa famille et dans l'intérêt de ses affaires.

• • •

M. Jos. Mongeon est à Sclater pour surveiller le chargement de "dormants" à destination de Winnipeg à bord du C. N. R. Nous aurons le plaisir de le voir revenir parmi nous bientôt.

Samedi dernier 10 avril avait lieu à l'école industrielle de Camperville une conférence sur l'industrie laitière, donnée par M. Thomas, directeur de la fabrique de beurre de Winnipegosis.

Le 6 avril, dans notre superbe église, le R. P. Brachet bénissait le mariage de M. Cyrille Flamand, fils de M. Jos. Flamand, et de Mlle Isabelle Chartrand, fille de M. Alex. Chartrand. M. Aimé Ménard et Mlle F. Parenteau étaient leurs suivants.

Nous avons ici une excellente température. La glace du lac Winnipegosis sert encore de route très utile et uniforme pour nos communications.

• • •

M. Louis Girard et M. et Mme Delphis Mongeon sont de retour de Duck Bay, où les avait retenus la pêche d'hiver.

INWOOD

Le 7 avril a eu lieu une partie de cartes en l'honneur de notre curé, M. l'abbé Cox, qui nous quittait le lendemain. Il y avait douze tables. La soirée fut très divertissante. Le résultat de la partie de cartes fut présenté comme cadeau à M. l'abbé Cox à l'occasion de son anniversaire. Le départ de notre curé est regretté de la population de Inwood.

• • •

M. Ulphie Cossette, de Wild Rice, North Dakota, est décédé le 8 avril à l'âge de 88 ans. Il était le père de M. William Cossette, de cette paroisse, de Soeur Martel, de Saint-Boniface, de M. Edouard Cossette et Mlle Hélène Cossette, de Winnipeg.

LAURIER

L'on se plaint que les temps sont durs, et pourtant nous avons des gens qui se bâtissent des maisons et des écuries modernes. Où ont-ils pris leur argent? Et l'un de ces messieurs possède une des terres les plus pauvres de la contrée. Mais il se livre à l'élevage des animaux et soigne bien ses bêtes. En hiver il engraissera des animaux pour les mettre sur le marché du printemps.

Mariages

Le 8 avril: M. Emile Dheilly et Mlle Marie Chazal.

Le 15 avril: M. Jean Trudeau et Mlle Lorette Trottier.

Naissance

Jeanne-Thérèse Pain, enfant de Jean Pain et de Blanche Aguillon.

LAC DU BONNET

Dimanche matin M. Frank Gauthier apprenait la triste nouvelle que sa maison avait été brûlée de fond en comble samedi soir avec tout le contenu. Perte très considérable, sans aucune assurance. Que chacun lui aide dans sa triste épreuve.

• • •

M. Georges Beaubien est en visite pour quelques semaines chez son père et son frère.

M. Bernard nous est revenu de l'hôpital la semaine dernière.

• • •

Nous avons eu parmi nous M. et Mme Tétreault, de Saint-Boniface, en voyage de noces. C'est avec regret que nous les avons vu retourner si tôt. Bonheur et prospérité aux nouveaux époux.

SOUTH JUNCTION

Les semailles sont commencées dans plusieurs endroits.

• • •

M. A.-O. Beaudry, ainsi que M. l'abbé Bouvet, sont partis le 13 pour un voyage dans l'Est et visiteront probablement les principales villes américaines.

M. P. Brissette fait construire une magnifique résidence sur sa ferme.

Décès

A Montréal est décédé, le 5 avril, David Brisebois, instituteur et frère de notre concitoyen M. L. Brisebois. Il fit ses études classiques au Collège de Saint-Boniface. Il a donné trente années de sa vie à l'enseignement dans les meilleures académies de Montréal. Vous tous qui l'avez connu, anciens élèves et professeurs du Collège, ne l'oubliez pas dans vos prières.

AUBIGNY

Mercredi soir, 7 avril, décédait à Aubigny, Man., Mme Onésime Clément, née Rosa Lacerte. Bien que très malade depuis quelques jours, nous étions loin de penser que la mort viendrait l'enlever si tôt à l'affection d'un mari chéri et de trois petits enfants en bas âge.

La famille éplorée offre ses meilleurs remerciements à tous les parents et amis qui ont témoigné tant de dévouement, soit pendant la maladie, et ensuite par leurs généreuses prières après la mort.

Un cortège nombreux l'a conduite à sa dernière demeure dans le cimetière de l'église de Saint-Antoine d'Aubigny. La population entière de cette paroisse, ainsi que beaucoup des paroisses environnantes, avait tenu à lui rendre ce dernier témoignage d'estime. Conduisaient le deuil: son époux et ses deux petits garçons, Arthur et Léo; ses deux soeurs, Mmes Ephrem Rochon et Albert Vouriot, de La Salle, Man.; son beau-père, M. Xavier Clément; ses deux belles-soeurs, Mlle Azelie Clément et Mme Gariépy.

Les porteurs étaient MM. Arthur Lacerte, frère de la défunte, Albert Vouriot, Mathias Clément, Ephrem Rochon, P. Gariépy et Joseph Robert.

A la famille éplorée nous offrons encore l'hommage de nos sympathies les plus sincères.

• • •

Les familles Clément et Lacerte tiennent à remercier tous ceux qui leur ont offert des sympathies dans leur récente épreuve, soit par visites, soit par bouquets spirituels.

HAYWOOD

Décès

Le 9 courant, vers les six heures du soir, s'éteignait pieusement dans le Seigneur, à l'âge de 21 ans et un jour, Marie-Anna Dagesse, fille de M. Elie Dagesse, de cette paroisse. Prise d'un mal de gorge la veille au soir, il s'ensuivit une pneumonie très étendue. Malgré les soins du médecin et d'une garde-malade, la maladie fit de tels progrès que le coeur ne semblait pas pouvoir soutenir un choc aussi subit. Aussi c'est avant la fin de la première journée de maladie que Marie-Anna rendit doucement le dernier soupir entre les bras de sa soeur Marie-Aimée, qui n'en pouvait croire l'épouvantable réalité.

L'épreuve est grande pour la famille et pour la paroisse tout entière que cette nouvelle inattendue jeta dans la consternation. Par ses brillantes qualités d'esprit et de coeur, Marie-Anna s'était mérité l'estime et la considération de tous. Pieuse et exemplaire dans sa vie, elle fut encore admirable en face de la mort qu'elle ne craignait nullement. Bien qu'elle fût accablée par les douleurs aiguës de la maladie, c'est avec un grand esprit de foi et avec ferveur qu'elle reçut l'Extrême-Onction et qu'elle communia en viatique. Toute sa confiance était en Dieu après Lequel elle soupirait.

Voilà les douces consolations, les seules véritables ici-bas, que le bon Dieu ménageait à la famille douloureusement affligée.

Une circonstance pénible, en effet, devait rendre plus aiguë la douleur de la séparation. Mme Elie Dagesse, appelée quelque temps auparavant au chevet de sa mère mourante, n'était pas encore de retour dans sa famille. C'est dans son cercueil que la chère défunte a reçu le dernier baiser de sa mère.

A la famille si gravement éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le service a été chanté par M. le curé, le mardi 13 avril. Le deuil était conduit par M. et Mme Elie Dagesse, père et mère de la défunte, ainsi que par ses frères: Georges, Ovide, Roméo, Léon, et ses soeurs: Marie-Rose et Marie-Aimée, Denise et Thérèse.

Les porteurs étaient: Georges, Ovide et Roméo Dagesse, frères de la défunte, et Léon Bénard, D.-W. Campbell et Alfred Campbell, cousins de la défunte.

Assistaient aux funérailles: M. le sénateur Aimé Bénard et Mme Bénard; M. et Mme Doris Bénard; M. et Mme Campbell, M. Xavier Caron, M. C.-J.H. Arbez, maire de la municipalité de Grey, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis venus de Winnipeg, de Saint-Charles, Fannystelle, Saint-Claude, et un grand concours de paroissiens.

• • •

La famille Dagesse remercie sincèrement les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

ONTARIO

KEEWATIN

A l'hôpital Saint-Joseph de Kenora, Ont., est décédée Mme Octavie Laliberté, épouse de feu Godfroy Lizotte, autrefois de Québec, à l'âge de 72 ans et 9 mois. Les funérailles ont eu lieu à Keewatin, Ont., le 17 courant.

La défunte était la mère de M. l'abbé Joseph-Oscar Lizotte, curé de Keewatin, que nous prions d'agréer nos sincères condoléances.

On n'est pas d'accord avec les étrangers sur les lieux ni sur les choses de son enfance. Il y a des différences de dimensions. Leurs yeux ne savent pas regarder. A la place de "la maison" ils n'aperçoivent, eux, qu'une maison. Comment donc pourrait-on s'entendre? — Henry Bordeaux.

• • •

Ce n'est pas la tête qu'il faut porter haut, c'est le coeur. — Châteaubriand.

FEU LE COLONEL GEORGE HAM

La mort du colonel George Ham, survenue à Montréal, vendredi le 16 avril, à la suite d'une longue et pénible maladie, ravit au Pacifique Canadien l'un de ses plus anciens et plus fidèles serviteurs, en même temps qu'elle fait perdre aux journalistes de l'Amérique du Nord toute entière, l'un de leurs plus sincères amis.

"George Ham", comme l'appelaient simplement ses intimes, et même tous ceux qui avaient eu l'occasion de venir en contact avec lui, se signala surtout à l'attention du public par son association avec le Pacifique Canadien, qu'il servait avec un talent et une habileté rares depuis 1891. Comme publiciste, comme intermédiaire entre la Compagnie et les personnages de tous rangs, en un mot, comme "ambassadeur" du C. P. R., il rendit des services qu'il serait difficile d'évaluer en dollars. Il fut l'ami et le confident de princes, d'hommes d'Etat, de généraux, d'artistes et d'écrivains de marque, que le hasard amena sur les lignes du Pacifique Canadien. Il voyagea, au cours de sa carrière, des régions glaciales de l'Arctique jusqu'au Mexique, des côtes de l'Atlantique à celles du Pacifique et même par-delà ces deux océans, portant toujours et partout la bonne parole en faveur du Canada, des Canadiens et du C. P. R., amusant constamment ses auditeurs par ses bons mots et sa verve intarrissable, et se créant, dans tous les milieux, une légion d'amis qui déplorent aujourd'hui sa disparition.

Mais si remarquable que fut sa carrière de publiciste de chemins de fer, George Ham avait su démontrer avant de la commencer, qu'il avait plus d'un moyen à sa disposition pour réussir dans la vie. C'est ainsi qu'il fut à diverses époques de sa jeunesse, soldat, marin, reporter, agent d'assurance, commis, éditeur, imprimeur, commissaire d'école, échevin, commissaire de licences, etc.

George Ham naquit le 23 août 1847, à Trenton, Ontario, où son père de descendance royaliste, exerçait la profession de médecin. Celui-ci alla peu après se fixer à Whitby, Ontario, comme avocat cette fois, ce qui fit que le jeune George reçut son éducation dans les écoles de cette ville. Il fit ses premières armes en 1861, alors qu'il s'enrôla dans la milice à l'occasion des troubles de Trent. Il servit ensuite en 1866 et 1870, lorsque le pays se crut sérieusement menacé par les invasions féniennes. En 1885, lors des troubles du Nord-Ouest avec les Métis, il était correspondant du "Toronto Mail", et comme tel, il fut le héros de plusieurs aventures qu'il aimait à relater dans ses moments de confidence. Son titre de colonel lui avait été donné en 1914, un peu avant la déclaration de la grande guerre.

Prêtant une oreille favorable à l'appel de l'Ouest, qui chaque année attirait dans les prairies des milliers de jeunes gens, George Ham avait résolu, dès 1875, d'aller lui aussi tenter fortune de ce côté. Il se rendit d'abord à Winnipeg, encore un poste peu important à cette époque, et se lança dans le journalisme. En 1879, il était devenu chef d'information au "Free Press". Un peu plus tard, il fonda lui-même un journal, "The Tribune", qui fut dans la suite fusionné avec le "Times". Le mauvais état de sa santé força ensuite George Ham à se retirer du journalisme actif et à accepter un emploi dans le service civil.

C'est alors que survint la révolte des Métis. Nous avons vu quel rôle y joua George Ham comme correspondant d'un journal de Toronto. C'est en 1891 qu'il rencontra Sir William Van Horne, président du Pacifique Canadien. C'est cette rencontre, qui eut lieu à Winnipeg, qui décida de l'orientation de sa vie. Sir William Van Horne avait compris quels services George Ham pouvait rendre à la grande organisation de transport, soit dans l'exécution de certaines missions de bonne entente, soit pour faire les honneurs "de la maison" auprès des personnages de marque voyageant sur les trains du Pacifique Canadien. George Ham accepta les offres qui lui furent faites et passa au service de la compagnie de chemins de fer canadienne qui commençait à s'affirmer dans le monde entier, après avoir accompli le tour de force, jugé par plusieurs comme impraticable, de relier par une voie ferrée les rives de l'Atlantique à celles du Pacifique.

Depuis, et jusqu'à il y a quelques mois, alors que la maladie et la vieillesse le terrassèrent, George Ham continua à servir les meilleurs intérêts du Pacifique Canadien avec un tact et une habileté qui lui valurent souvent de justes éloges de la part de la Direction.

La bonne humeur de George Ham était proverbiale et ses bons mots se retrouvent encore dans la bouche de ceux qui le connurent. C'est lui qui disait: "Méfiez-vous de l'homme qui fait toute sa religion le dimanche", aussi, "Jeune homme, quand vous croyez en savoir aussi long que le patron, c'est le temps de vous en aller" et encore, "Inutile de jeter une ancre à quelqu'un qui se noie". George Ham passa dans la vie en semant le rire et la gaieté autour de lui, et ce fut l'un des secrets de sa grande popularité.

Il publia divers ouvrages, dont un volume de souvenirs personnels et un autre volume sur le Frère André et son oeuvre à l'Oratoire Saint-Joseph. Depuis quelques années, il s'était pris d'intérêt pour le vénérable Frère André et chaque fois qu'il en avait l'occasion, il aimait à aller causer avec lui à l'Oratoire.

La mort de George Ham crée au Pacifique Canadien un vide qu'il ne sera pas facile de remplir.

Les funérailles ont eu lieu à Montréal après quoi ses restes mortels furent transportés, par train spécial du Pacifique Canadien, à Whitby, Ont. où, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, eut lieu l'inhumation, le 17 avril.

FEUILLETON DE LA LIBERTE — No. 13

La Guerre des Femmes

Antoine Redier

Histoire de Louise de Bettignies et de ses compagnes.

(Suite)

Elle l'aurait embrassée, sans les barreaux. Au Carmel, elle acceptait ces barreaux, qui lui faisaient horreur ici. Tandis que la sentinelle regardait d'un autre côté, la visiteuse tira de son corsage et mit dans la main de Louise un mince bouquet à nos trois couleurs. La pauvre petite n'aurait pas reçu avec plus d'émotion le billet d'un fiancé. Elle pleura et dit en tremblant:

— Merci, madame. Vous ne saurez jamais quel bonheur vous venez de m'apporter.

Mme Louis Robilliart, c'était son nom, employa de son mieux le quart d'heure qu'elle avait le droit de passer avec la prisonnière. Elle lui annonça qu'une caisse remplie de douceurs venait d'être remise par elle à ses geôliers, qui avaient promis de la faire porter dans sa cellule.

— Dites-leur bien en sortant, madame, que c'est pour le 24. Ici je ne suis pas Louise de Bettignies: je suis ce numéro-là. Et revenez, voulez-vous? Revenez dans huit jours.

Le lendemain, Vendredi saint, à trois heures de l'après-midi, elle partait brusquement pour l'Allemagne. On lui avait donné dans la matinée l'ordre de se tenir prête pour le jour même.

"J'ignore ma destination, écrivit-elle aussitôt aux Carmélites. Je ferai aujourd'hui une nouvelle station sur le chemin du sacrifice. Ce départ précipité m'attriste un peu. J'avais désiré passer les fêtes de Pâques en pays ami, et surtout voir Mme Féron et Hélène... Je n'ai qu'à me soumettre. Ce Vendredi saint est bien le jour entre tous où nous ne saurions refuser à Jésus mourant un sacrifice..."

Nous allons la précéder dans cette geôle de Siegburg, qui sera son tombeau. Elle y est morte pour avoir tenu tête à ses bourreaux et servi sa patrie contre eux avec l'exaltation d'une amoureuse. Le drame qui devait la conduire à l'immolation totale s'est déroulé dans un cadre et parmi les personnages qu'il faut que nous connaissions. Léonie Vanhoutte et ses compagnes vont nous faire visiter sa prison. Nous verrons comment, tandis que nous nous battions, de nobles femmes savaient aussi souffrir et plus que nous. Les unes, moins robustes ou, comme Louise de Bettignies, pour avoir abusé des puissances de leur âme et de leur corps, sont tombées à ce champ d'honneur; d'autres, qui ont survécu, ont été déchaînées à la fin par la révolution allemande. Elles étaient trois cents dans cette forteresse, qui toutes avaient, ont encore, en Belgique et en France, des parents, des amis; ce que je vais conter, ces milliers de gens le savent et ils me pardonneront de le redire. Quant à tous les autres, ils ajouteront foi, j'espère, à un récit que tant de témoins vont contrôler.

Léonie Vanhoutte, à sa sortie de Saint-Gilles, le 24 mars, avait été conduite à la gare du Nord. Là, on la fit monter dans un compartiment de troisième classe. Un officier et un soldat l'escortaient, l'un et l'autre humains et bien élevés. Le voyage se serait passé sans encombre, si des civils n'avaient dévisagé avec arrogance cette captive, qui ne parlait point leur langue. Tandis que le train franchissait le pont sur le Rhin, l'un d'eux lui dit:

— Avouez que c'est grand et beau. Vous n'avez rien de pareil en France.

— Oui, ce fleuve est beau, répondit-elle; mais vous ne le garderez pas toujours.

— Ah! taisez-vous! crièrent tous ces Allemands, hommes et femmes, dont il faut convenir que l'émoi était justifié.

L'officier qui conduisait la jeune Française cherchait à apaiser tout ce monde, quand, du compartiment, surgit un petit lieutenant, sorte de blanc-bec, dont la colère avait teinté les joues de rose.

— Taisez-vous! fit-il, en jetant des feux sur la prisonnière.

Comme il agitait sa cravache, elle se dressa devant lui avec l'aplomb d'un petit coq.

— De quoi vous mêlez-vous? osa-t-elle lui dire. Est-ce vous qui êtes chargé de moi?

Ce foudre de guerre fit aussitôt sortir tous les civils du compartiment, et, debout dans le couloir, se mit à invectiver la jeune Française.

— Vous allez en Allemagne, lui disait-il, et vous y resterez; vous y mourrez; on vous mettra dans des cachots sans manger; vous pourrirez là-dedans. C'est comme cela que nous traitons les espions chez nous!

— Non, répondait-elle avec douceur; les Français ont la vie dure et vous ne me ferez pas mourir ainsi.

La pauvre enfant, sous ce flot d'injures, ne ressentait nulle émotion, car une grande idée l'occupait tout entière. On lui avait remis l'argent pris sur elle le jour de son arrestation. Elle n'en ferait rien en prison et voulait le dépenser en voyage. Son gardien, l'officier timide, avait accepté de la conduire au wagon-restaurant; et de ce repas en tête à tête avec son geôlier elle se faisait une fête, comme une petite fille de dîner avec sa poupée. Après les violences de son bouillant camarade, l'officier si galant n'osa plus maintenir sa promesse. Par contre, il accepta de conduire sa prisonnière à travers les rues de Cologne, où l'on devait s'arrêter plusieurs heures. Elle visita la ville avec lui et fit, dans une brasserie, dans une charcuterie, dans une confiserie, des dépenses folles: un verre de bière, un grand saucisson, des bonbons de chocolat. Le soir, vers dix heures, le train arriva dans la petite gare de Siegburg. Il faisait noir.

— Voulez-vous prendre le tramway? lui demanda son cavalier; nous pouvons faire la route à pied, mais elle est longue.

— Combien?

— Une demi-heure de marche.

— Une demi-heure de liberté, dit-elle. Marchons!

Le soldat se chargea de sa petite valise. Il se tenait à sa gauche. C'était un homme simple qui connaissait un petit nombre de mots français.

— C'est malheureux, disait-il. En prison, une jeune fille...

A sa droite, l'officier s'efforçait de la distraire. Ils marchèrent trois quarts d'heure, battant le sol de leurs talons, respirant à pleine gorge l'air froid de ce ciel sans lune. Devant un mur sinistre, le trio s'arrêta.

C'est la prison. Un bruit de grosses clefs fait courir un frisson dans le dos de la jeune fille. Un visage d'homme apparaît. Quelques mots allemands; des gestes de surprise; puis un rugissement du portier, qui peste, sacre et claque la porte au nez des intrus: ils avaient amené cette jeune fille dans la prison des hommes...

Méprise bénie, qui prolongea de trois minutes, pour Léonie Vanhoutte, l'illusion de la liberté. Quand l'autre porte s'ouvrit, une gardienne mit le nez dans l'entrebâillement; elle parlementa, trouvant qu'il était bien tard pour une entrée, puis fit attendre la jeune fille et ses gardiens dans un vestibule entre deux grilles. Un instant après, la directrice arriva. Elle échangea quelques mots avec l'officier, le congédia, puis, ayant dédaigneusement toisé sa nouvelle pensionnaire, dit à la geôlière:

— Conduisez-la dans sa cellule.

Cette directrice était une jolie femme, grande et distinguée. Quelques détenues seulement l'ont détestée; la plupart lui ont su gré d'être bien élevée: c'est rare en Allemagne, plus rare en prison. Fille d'un professeur notoire, veuve d'un ingénieur peu heureux en affaires, cette Frau Ruge gagnait sa vie en Angleterre à la déclaration de guerre. Protégée en haut lieu, elle obtint la direction de cette prison de Siegburg, poste important. Elle a certainement eu pour Louise de Bettignies, quand elle la vit près de mourir, des égards; mais sa part de responsabilité dans cette mort reste lourde; et je comprends le sentiment de Léonie Vanhoutte, qui ne l'aimait pas.

Cependant la petite Roubaisienne s'en allait, par les longs couloirs mornes, vers sa cellule. Sa gardienne lui avait enjoint de ne point marcher sur les dalles cirées, mais de raser les murs, le long desquels courait un sentier de pierre grise. Distraite, la pauvre fille mit une ou deux fois le pied sur le sol défendu; l'autre femme la poussait alors, comme on bouscule un chien qui s'est aventuré sur le gazon. A ce détail, la prisonnière mesura sa déchéance. Elle pensa qu'elle aussi, la fière, la charmante Alice, on la renverrait dans l'ornière. "Jamais ma petite princesse, se dit-elle, ne supportera qu'on la traite ainsi." Le plus amer était que la "fraulein", sans doute une fille de rien, peut-être une criminelle assagie, se dandinait, en traînant les pieds, au milieu de l'allée. On arriva à la cellule. Grosse serrure, difficile à manoeuvrer. Une porte massive s'entr'ouvre. La jeune fille n'a pas le temps d'y entrer elle-même; on l'y pousse; et la lourde machine se referme. Elle est dans un trou noir.

Debout, sans un mouvement, elle écoute battre son coeur, puis demande:

— Il n'y a personne ici?

Pas de réponse. L'écho de sa voix lui révèle que la cage est petite. Elle voudrait en faire le tour, mais elle n'ose. Son imagination s'égare: elle veut du secours et frappe, frappe si fort que la directrice en personne accourt, ouvre, lui rappelle qu'elle est une criminelle et lui accorde cependant vingt minutes de lumière et sa valise. Elle peut alors examiner le lieu où on l'a mise. C'est plus petit et plus gris qu'à Saint-Gilles, avec un mobilier plus grossier. Elle en prendrait son parti, mais le lit la dégoûte. Il est constitué par des planches sur lesquelles on a mis une paillasse en trois parties: trois galettes carrées, plates, dures et sales. Il y a vingt ans qu'on n'a pas lavé cette literie sur laquelle ont couché des centaines de criminelles de droit commun. Charlotte prend dans sa valise des essuie-mains, qu'elle étale sur la litière.

— Vous ne serez pas toujours si difficile, lui dit la belle Allemande en haussant les épaules.

— Mais ce lit est dégoûtant, madame.

— Il est assez propre pour vous.

Le crime de cette femme élégante qui faisait, dans ces murs sordides, certains frais de toilette et, parce qu'elle voulait conquérir l'attention des prisonnières d'un certain rang social, savait témoigner à celles-là, tout en restant leur geôlière, le respect dû à des femmes héroïques, son crime est d'avoir traité les autres avec mépris et sans humanité. Elle était Allemande d'abord et son patriotisme en eût imposé; mais elle était de sa race, en même temps que de sa patrie; race dure aux faibles et, suivant une vieille loi humaine, oppressive dans la mesure de sa servilité.

Charlotte dormit à poings fermés, ce qui est une façon d'échapper à ses chaînes. Le matin, une "fraulein" vint la chercher pour la présenter à la "Hausmutter", grosse femme avec une voix de portefaix. On voyait au haut de la tête en boule de cette mégère un chignon pareil à une pelote de ficelle; là-dessus se balançait un bonnet blanc, gonflé et ballottant, que les détenues appelaient son chou-fleur. De cet aérostat tombaient deux rubans de soie bleu tendre qui se rejoignaient en un large noeud posé sur sa poitrine comme sur une table. Elle voulait qu'on la désignât sous son titre allemand de "Hausmutter"; ou bien il fallait prononcer tout au long "Madame la mère de la maison", ce que les prisonnières faisaient avec une joie folle, en minaudant; par derrière, on disait la "belle-mère".

— "Fenes" au bain! cria-t-elle à la nouvelle venue, en la dévisageant comme une galeuse.

Alors la petite Vanhoutte, comme toutes ses compagnes, jeunes ou vieilles, filles du plus haut ou du plus humble monde et les religieuses mêmes, dut se dévêtir, puis se laisser frotter et savonner des cheveux aux pieds par deux criminelles allemandes, tandis que la "Hausmutter", assise près de la baignoire, les deux poings sur ses jambes écartées, donnait audience, laissant entrer là qui voulait, comme au moulin.

On fit un paquet des vêtements et du linge de la "nouvelle" et on lui tendit ses effets de prisonnière: chemise dure, bas de coton bleu et blanc, robe de bure, grand fichu croisé sur la poitrine et tablier. Aux pieds, chaussures massives de soldats et, pour sortir, des sabots. Sur la tête, les deux nattes en couronne. Peu de temps après l'arrivée de Léonie Vanhoutte, les détenues politiques furent autorisées à garder leurs effets personnels. Elle préféra, et plusieurs autres avec elle, dont Louise Thuliez, rester sous la livrée, qui ne leur paraissait pas infamante. Le fichu Marie-Antoinette était seyant. Quelques-unes, riches d'une chevelure opulente, contaient que leurs nattes lourdes encerclaient à ravir leurs visages amincis. Un dimanche, la directrice renvoya dans sa cellule Léonie Vanhoutte qui se rendait à la messe avec des frisons. Une autre fois, elle et d'autres s'avisèrent de raccourcir de deux doigts leurs jupes de drap brun.

— C'est la mode, ma chère.

— Vous croyez?

Et les pauvres petites, dans leur bon trou noir, firent marcher les ciseaux, le coeur battant.

La "Hausmutter", le lendemain, jeta des yeux féroces sur les chevilles des petites espiègles, qui, pour expliquer qu'elles avaient sans doute grandi dans la nuit ou attaché leurs jupes un peu haut par mégarde, prirent des mines d'enfants dociles. La grosse femme hurla et tourna les talons.

Après le bain du premier jour, on passe au secrétariat. Là, en attendant d'être interrogée, il faut se tenir debout, le nez au mur; et, si plusieurs prisonnières ont été introduites, elles doivent se placer à cinq mètres les unes des autres. La directrice est attablée près d'une secrétaire, qui appelle:

— "Fanhoutte!"

Charlotte avance d'un pas vers son interlocutrice. Alors, celle-ci se lève, le corps rejeté en arrière, et fait un geste de son bras tendu, comme pour écarter la peste. Quand la pauvre petite, dont le coeur se gonfle de se sentir si méprisée, s'est remise à bonne distance, on lui demande durement son nom, ses prénoms, son âge, tout son état civil et l'adresse de ses parents.

— Maintenant, dit l'Allemande, vous allez signer.

La jeune Française se porte vers la table. La secrétaire, comme épouvantée, se rejette au fond de sa chaise et dit:

— Reculez! Reculez!

Elle s'assure que la pauvre fille a pris du large, pose le papier au bord de la table, très loin, puis tend la plume, de ses doigts alongés comme des pincettes.

Quand Léonie Vanhoutte parle aujourd'hui de cette scène ridicule, elle prend une moue amusante.

— Ca dit-elle, c'était vexant.

Elle se chargea d'ailleurs de le manifester à ces dames.

— Vous ne devriez pas avoir peur de moi! fit-elle. Pendant la guerre, on enferme les braves gens; et ce sont les autres qui les gardent.

— "Was ist! Was ist!" s'écria la secrétaire, tout hébétée.

Et la directrice, hautaine, ajouta:

— Vous faites la fière et il n'y a pas de quoi; vous devriez penser à votre déchéance, avec un costume pareil!

Son costume, elle l'a aimé. Et c'est charmant de voir Louise Thuliez, qui a rapporté le sien d'Allemagne, le déplier avec soin et, si l'on se montre un peu curieux et qu'on insiste, s'en parer en souriant.

A la tête des deux prisons, celle des hommes et celle des femmes, régnait un individu grossier, "herr Dürr". Ce personnage, dont je n'ai pas réussi à savoir s'il avait perdu sa jambe à la guerre ou par accident, on eût peut-être respecté son infirmité, mais l'homme était abject. Nous verrons Louise de Bettignies aux prises avec lui. Il terrorisait toute la prison, geôlières et détenues. Quand, à la promenade dans la cour, il avait fait une apparition, les prisonnières, moqueuses, attendaient qu'il eût le dos tourné pour se mettre à boiter comme lui. Deux dents de rongeur au milieu d'une petite bouche en goulot, une bouche suceuse, lui donnaient un air faux. Ses yeux clignotants y aidant, surtout l'un d'eux qui regardait toujours en l'air. Cet homme avait mission de faire souffrir, et il y réussit, d'admirables femmes, dont il faudrait plusieurs livres comme celui-ci pour honorer la noblesse, le charme, les vertus. Je voudrais pouvoir les faire venir toutes devant ceux qui me liront, et qu'on apprît de moi de quel culte elles sont dignes. Je ne connais pourtant qu'un petit nombre d'elles, et je sais peu de choses de chacune; assez pour avoir reconnu en presque toutes cette hauteur d'âme par où les êtres de boue que nous sommes se replacent au rang qu'a voulu Dieu pour nous. Le premier visage frais qu'aperçut Léonie Vanhoutte à Sieburg fut celui de la petite Marie Albert. Elles étaient deux soeurs, condamnées à mort, puis graciées et jetées là pour toute la guerre.

— Faites attention, lui dit cette enfant de vingt ans. Ne dites pas un mot imprudent ici: tous ces gens-là sont faux.

— Mais vous-même, mademoiselle qu'avez-vous fait?

— Chut! je vous le dirai quand la paix sera signée.

Elle disparut, ayant donné gentiment à la nouvelle venue un conseil de sagesse et le témoignage d'une fermeté d'esprit peu commune. J'ai sous les yeux une lettre que sa soeur Jeanne, héroïque comme elle, a bien voulu m'adresser de Liége, où elles vivent paisiblement de leur travail. "Quand les Allemands, m'écrit-elle, interrogèrent ma soeur Marie, lui disant qu'elle était devant la justice, elle les interrompit et leur dit qu'il n'y avait pas de justice allemande, qu'ils étaient les plus forts et se conduisaient en maîtres, pas en juges... La grâce d'en haut et notre fierté de Belges nous aidèrent à entendre le verdict avec sang-froid. Sur vingt accusés, onze furent condamnés à mort, dont nous deux. Neuf, dont une femme, étaient fusillés le lendemain au lever du jour."

Deux autres soeurs, les demoiselles Doutreligne, d'Audenarde, se souviennent surtout, si on les interroge sur Siegburg, de l'amitié qui unissait toutes ces captives. "Dès notre entrée en prison, où nous arrivions sans vivres, écrit-elle, Louise de Bettignies, qui avait échangé quelques mots avec moi à la promenade, nous fit passer une petite caisse, remplie de biscuits, de boîtes de conserve, de lait, de cacao." Et Léonie Vanhoutte m'a souvent dit que la grande affaire de toutes ces déshéritées qui mouraient de faim était de reconnaître celles qui n'avaient point reçu de colis et s'en cachaient; alors on se cotisait pour leur envoyer des gâteries. On tenait à jour dans les cellules le registre des dates de fêtes et des anniversaires; on brodait en cachette, avec de la soie volée, des fleurs ou sa signature sur des bouts de chiffon pris à l'Allemagne et l'on échangeait, avec une joie inconnue des gens heureux, des politesses. Quand arrivaient des caisses de France avec du beurre, du chocolat, des biscuits faits de bonne farine, on les montrait aux "fraulein" amaigries. Tandis que ces Allemandes jetaient des yeux ronds sur ces richesses en disant: "Das ist shön! das ist schön!" on leur demandait avec une sympathie larmoyante: "Et vous avez encore beaucoup aminci depuis la dernière fois?" C'est une consolation, quand on s'anémie en prison, de voir dépérir davantage ses geôlières. Dans les notes que m'a envoyées Mlle Madeleine Doutreligne, il n'y a pas un mot de plainte, et si elle rappelle le temps héroïque où ses soeurs et elle servaient la patrie comme des hommes, elle le fait avec des mots charmants. Elle conte, par exemple, comment elle obtint son premier passeport pour Bruges, où il s'agissait d'aller prendre des renseignements pour les passer en Hollande. Elle s'est faite dentellière pour la circonstance. "Une amie complaisante nous donne, écrit-elle, de fausses quittances; nous fabriquons des lettres d'ouvrières de Bruges réclamant notre inspection et nous nous présentons, ma soeur et moi, à la Kommandantur: Que voulez-vous? me dit-on. — Un sauf-conduit pour Bruges. — "Nein!" hurle un officier — Pleure! me dit alors ma soeur en me poussant le coude. Et me voilà qui éclate en sanglots. Nous avons fait pitié à ce bourru, qui a établi le passeport et nous l'a remis en nous consolant." Et l'on rencontre encore des femmes qui médisent du mensonge! Les hommes, assez forts pour être francs, s'abaissent quand ils mentent. Pour elles, qui n'ont pas d'autre défense, c'est un art sacré. Et ce don des larmes, que valent auprès de lui nos grosses malices masculines? Ces deux petites, dont les aventures héroïques et touchantes vaudraient qu'on les contât dans tout un livre, ont passé leur captivité, comme Jeanne et Marie Albert, à sourire à leurs compagnes, à offrir aux oubliées de menus cadeaux, à faire des niches à leurs gardiennes, à entretenir dans les autres âmes et dans les leurs la bonne humeur, fille et génératrice du vrai courage.

Vais-je énumérer toutes ces prisonnières? Je commettrais des omissions et je ne voudrais contrister personne. Quelques-unes vont être mêlées à la tragique histoire de Louise de Bettignies; nous les nommerons alors. J'en vais citer plusieurs autres, afin de donner un aspect vivant à cette prison, où l'on avait assemblé des victimes très diverses entre elles, quoique sur un point elles fussent pareilles: elles ressemblaient toutes à cette pauvre femme de Verviers, Mme Ramet, qu'on avait jetée là avec ses deux filles, Claire et Louise, après avoir fusillé son fils Alphonse. Elle-même, brisée de douleur, devait mourir dans sa cellule le 13 avril 1917; pendant la veillée de Noël 1916, les prisonnières choristes de la chapelle donnaient un concert à leurs compagnes; on les avait placées au carrefour des deux grandes galeries constituant la prison, et les portes de toutes les cellules étaient ouvertes; Mme Ramet, comme les autres, droite au seuil de son caveau, écoutait les chants; non loin d'elle, la princesse de Croy observait cet extraordinaire spectacle. Les voix plaintives s'étiraient tristement dans les voûtes froides; et le long des balcons de fer, sur le fond noir des portes alignées, des silhouettes immobiles recevaient d'en bas une lumière incertaine qui leur donnaient des tons de cadavres. C'était le temps où le Kaiser venait de lancer d'insolentes propositions de paix, premier signe, quoi qu'il en dit, de la lassitude allemande.

— Croyez-vous, demanda timidement la vieille Mme Ramet à la princesse de Croy, que la paix soit prochaine?

— Non, madame. La paix viendra plus tard. Ayez patience...

— Mais je ne veux pas de leur paix! riposta la moribonde, toute tremblante.

Elle expliqua, en s'essoufflant, qu'elle mourrait contente dans sa prison parce qu'elle savait bien qu'un jour ses filles seraient délivrées par la victoire. On a écrit des livres et mis des drames au théâtre pour rappeler la basse aventure d'une Mata-Hari; à Siegburg se déroulaient chaque jour des scènes qui conduiraient sans effort à l'immortalité les écrivains capables de les raconter simplement.

Des familles entières étaient internées là. Mme Denoël, de Hasselt en Belgique, s'y trouvait avec ses quatre filles: Julienne, Stéphanie, Raymonde et Jeanne. L'aînée avait vingt-six ans, la dernière dix-neuf. Une autre, Mme Boizard, Française, était seule à Siegburg; mais les Allemands avaient fusillé son mari; condamné à mort, puis gracié et interné son fils aîné, et condamné son second fils à trois ans de forteresse; le troisième était prisonnier de guerre. Bien d'autres pleuraient dans leur cachot un mari ou un fils fusillés. De toutes jeunes filles, appartenant aux classes sociales les plus diverses, apportaient leur grâce et leur gaîté dans ce tombeau: parmi elles, Marguerite Noillet, coupable d'avoir collaboré à Roubaix avec l'abbé Pinte et le ménage Willot pour rédiger, à l'aide de renseignement recueillis par sans-fil, un journal clandestin fameux, l'"Oiseau de France"; il y avait aussi Hélène Javaux, dont le père avait été fusillé, laissant neuf enfants; et Germaine Firquin, Marguerite Bellot, Lily Maindiau, Eva Montfort, la petite Kerf; j'en passe, et de plus jeunes. Quelques détenues portaient sur la tête, au lieu de la natte réglementaire, un bonnet pour cacher leurs cheveux courts: à ce signe seulement on reconnaissait au début les religieuses: mère Marie-Louisa et mère Marie de Loyola, des Dames de Saint-André; la soeur Irma, de la Providence, la soeur Louise, des Filles de la Charité; mère Augustine, des Ursulines de Lierre; et cette soeur Victoire, qu'on ne vit là qu'en passant: on lui avait infligé trois mois de détention pour avoir dit un jour sans bienveillance: "Ca sent l'Allemand, ici." Un peu plus tard, les soeurs, comme les autres détenues, eurent la permission de garder leur costume. Parmi les plus notables figures assemblées là, il faut encore nommer Mlle L'Hotellier, de Valenciennes; et, bien que je lui aie presque promis de ne pas le faire, je dirai aussi le nom de la comtesse Jeanne de Belleville, condamnée à mort avec Miss Cavell et Louise Thuliez et qui passa toute sa captivité, comme la princesse de Croy, sa voisine et son amie, à user, pour adoucir le sort de ses compagnes, de l'ascendant que son titre et son nom lui donnaient sur la vaniteuse frau Ruge.

Toutes ces femmes, jeunes ou vieilles, riches ou pauvres, ont vécu dans ces murs noirs des jours horribles. J'ai dit leur vaillance et comme elles ont su trouver en elles-mêmes des ressources pour s'entr'aider en souriant. Ainsi, parce que nous l'avons supportée d'un grand coeur, des gens de l'arrière ont cru que la vie du front était douce. Si ces femmes n'ont pas, la paix venue, crié sur les toits leurs souffrances, c'est à l'honneur de leur discrétion: je n'ai pas leurs raisons pour me taire.

Dans un article que la "Revue des Deux Mondes" a publié le 1er août 1919, Louise Thuliez parle de ses compagnes mortes à Siegburg. "L'une, dit-elle, Léonie Macaire, de Saint-Quentin, fut contrainte d'épandre par seaux, sur le jardin, tout un tonneau de vidanges; il faisait un froid vif: on était à la fin d'octobre. L'odeur infecte respirée depuis le matin l'empoisonnait; on lui imposa de continuer le travail jusqu'au soir. Elle se coucha peu après et ne se releva plus." De Lucienne Dethier, de Monthermé (Ardennes), qui vomissait constamment le sang et qu'on employait cependant aux durs travaux d'une briqueterie voisine, Louise Thuliez nous dit: "Une nuit que je la veillais, elle eut une hémorragie si violente que je crus sa dernière heure arrivée. Elle vomissait le sang à flots, et ce ne fut qu'au cinquième torchon plein de sang que je pus obtenir enfin qu'une surveillante allât chercher du secours." Elle mourut quelques jours après. Il y avait d'ailleurs un médecin à Siegburg, mais c'était un monstre, qui renvoyait grossièrement les malades sans avoir seulement tourné la tête vers elles. Il prenait leurs noms et criait, aux premiers mots que balbutiaient les pauvres femmes pour dire leur mal: "C'est bon. Sortez." De là le sobriquet de docteur Sortez, sous lequel il était connu. Les détenues apprenaient dans la journée qu'il avait prescrit au hasard de l'aspirine, de l'éther ou rien du tout. Quand on obtenait d'entrer au lazaret, c'était souvent pour y mourir.

Le soir, on fermait les cellules, qui, sous aucun prétexte, ne pouvaient être ouvertes avant le réveil. Comme il n'y avait pas de pétrole pour les lampes, la nuit et l'ennui commençaient en hiver à trois heures et demie. Il était dès lors impossible de travailler, et, le calorifère étant éteint faute de charbon, on mourait de froid. Vers cinq heures, une "fraulein" entre-bâillait la porte; on lui tendait dans l'obscurité son écuelle, où tombait d'une grosse louche une ration d'eau chaude mal colorée. On pouvait après cela souffrir, crier, frapper sur les murs; on pouvait mourir: la porte ne s'ouvrait plus.

(A suivre)

WINNIPEG

Cercle Molière

Voici que rapidement nous arrive le 10 mai, date fixée pour la dernière représentation de la saison. Nous savons de bonne source que les répétitions marchent très bien, et que "L'Echelle cassée" remportera un succès au moins égal aux précédents. La distribution des rôles a été des plus heureuse, et chaque acteur et actrice rivalisent d'entrain et d'enthousiasme.

La pièce, très moderne d'ailleurs, est une étude admirable de caractères: elle met en parallèle la vieille noblesse de France, imbué de ses préjugés, et le nouveau riche d'après guerre. Le dénouement, des plus charmant, est absolument inattendu du public qui reste en suspens durant les trois actes de la comédie si fine de Georges Berr.

Nous pouvons assurer aux spectateurs une délicieuse soirée et tout en se délectant l'esprit, ils encourageront, comme par le passé, un cercle qui a pour but unique la propagation du doux parler de France et l'interprétation de ses plus belles oeuvres.

Nous sommes assurés d'une très brillante société anglaise qui tient de plus en plus à montrer sa sympathie pour notre langue.

Donc, rendez-vous de toute la société canadienne-française, française et belge le 10 mai au "Walker", pour montrer à nos artistes que nous sommes avec eux de coeur, et les soutenons de notre argent, mais surtout de notre sincère amitié.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée annuelle de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises a eu lieu à la salle du Sacré-Coeur. Il y avait une vingtaine de membres présents. Après la lecture du rapport annuel de la trésorière, qui démontre beaucoup de travail fait pendant l'année, on procéda à l'élection des officières pour l'année 1926.

Mme Moissan fut choisie à l'unanimité comme présidente pour le troisième terme; Mme Fournier 1re vice-présidente; Mme Guertin 2me vice-présidente; Mme Chauvière réélue trésorière par acclamation. Mme Baudry, étant forcée de démissionner comme secrétaire pour cause de santé, a été remplacée par Mme J.-E. Longpré, élue par acclamation. Les conseillères élues au scrutin furent: Mme Guilbert, Mlle Talbot, Mme Baudry et Mme Gingras.

L'hon. J.-G. Gardiner chez les gradués de l'Université du Manitoba

L'hon. J.-G. Gardiner, premier ministre de la Saskatchewan, gradué de l'Université du Manitoba, a accepté l'invitation de l'association des anciens élèves de l'Université et sera le principal orateur à un dîner en l'honneur des gradués de 1926 qui sera donné à l'hôtel Fort Garry le jeudi 20 mai. On compte que de 700 à 800 personnes assisteront à ce banquet.

Partie de cartes

Mme J.-M. Picard a reçu à une partie de bridge et de cinq cents au profit de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, à sa résidence, rue Austin, le 13 avril dernier. Les prix de bridge furent gagnés par Mme J.-E. Longpré et Mme J.-C. Davis, ceux du cinq cents par Mme Olivier et Mme Hamel. Le prix d'assistance fut gagné par Mme J.-E. Longpré.

Parmi les dames présentes on remarquait: Mmes N. Bernier, J.-C. Davis, Derrington, Dumas, Guertin, Hamel, Landry, Laurendeau, J.-E. Longpré, Moissan, Olivier, Pétrin, Smith, R. Tassé et plusieurs autres amies de la Fédération. Le programme musical fut exécuté par Mlle Picard.

PETITES NOTES

Le Baron Byng de Vimy n'a pu visiter Winnipeg mardi, comme il se le proposait. Une infection légère au pied l'a obligé à modifier son programme de voyage. Le train du gouverneur général ne s'est arrêté en gare de Winnipeg que juste le temps de permettre au lieutenant-gouverneur et aux autorités de lui présenter leurs hommages et leurs regrets. On espère que le gouverneur général et lady Byng pourront s'arrêter à Winnipeg à leur retour de la côte.

* * *

S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, est actuellement en voyage dans l'île du Prince-Edouard.

* * *

De rares spécimens de vieille porcelaine, d'une valeur de plusieurs milliers de dollars, ont été donnés à la ville à condition qu'on les place dans un endroit convenable. Le donateur est Frank Evinson, de Londres, Angleterre, qui a autrefois demeuré à Winnipeg. Jusqu'à ce qu'un musée soit construit, la collection sera conservée dans la bibliothèque Carnegie.

* * *

Le procès de Joseph Myers, accusé de fausses déclarations dans le but de tromper, s'est terminé brusquement, au bout d'une semaine, par l'acquittement de l'inculpé.

* * *

Jeudi la glace s'est mise en mouvement sur l'Assiniboine et la rivière Rouge. Le niveau des deux rivières est plus bas que de coutume cette année.

* * *

D'après le département du rôle d'évaluation, la population de Winnipeg, cette année, est de 197,125 habitants, contre 195,148 l'année dernière, soit une augmentation de 1977. On a constaté une augmentation pendant les deux dernières années.

POUR RIRE

Humour américain

— Eh bien, Bobbie, dit un petit monsieur de cinq ans à une amie de son âge, quoi de neuf chez vous?

— Pas grand'chose, sauf que j'ai un nouveau petit frère.

— Pas possible! Je suppose que vous l'aimez bien.

— Oh! non; il n'est pas gentil et il crie tout le temps.

— Bon! pourquoi ne le rendez-vous pas?

— C'est plus possible: on s'en est déjà servi pendant quatre jours!

Consolation

Un jour d'examen, le candidat est si décontenancé par son juge qu'il jette soudain craie et éponge en déclarant qu'il renonce d'avance aux bénéfices de l'épreuve.

— Consolez-vous, mon ami, dit l'examinateur en raillant. On peut être honnête homme et ne pas savoir un mot de mathématiques.

Le malheureux, qui battait en retraite, se retourne et s'écrie:

— Eh réciproquement, monsieur!

Pendez, pendez!

Henri Estienne parle d'un juge de son temps qui n'avait qu'une formule en matière de procès criminel. Si le prisonnier était vieux:

— Pendez, pendez, disait-il, il en a bien fait d'autres.

S'il était jeune:

— Pendez, pendez, il en ferait bien d'autres!

Une anecdote sur Roland Dorgelès et Pierre Benoit

C'était à un banquet des écrivains combattants, où l'on célébrait leur Légion d'honneur à tous deux. Il y eut force discours. Après quoi on réclama, naturellement, une harangue des héros de la fête. Dorgelès y consentit, mais il spécifia qu'il ne parlerait qu'après Pierre Benoit. Celui-ci se leva, jovial et rond, et prononça quelques mots de remerciement fort embarrassés. Sur quoi — raconte M. Guy Lavaud dans la "Dépêche de Brest" — Dorgelès s'arracha à sa chaise: "Mes chers camarades, dit-il, vous venez d'entendre Pierre Benoit. Vous avez pu constater qu'on peut être un très bon romancier et un très mauvais orateur. Je n'ajouterai point au ridicule dont Pierre Benoit, au point de vue de l'éloquence, a couvert notre corporation."

Et il se rassit au milieu des rires.

Obéissance

— Ta soeur a la plus petite pomme. Est-ce que tu lui as laissé le choix, comme je te l'avais recommandé?

— Mais oui, petite mère. Je lui ai même dit qu'elle pouvait choisir la petite pomme ou rien du tout. Elle a choisi la petite pomme.